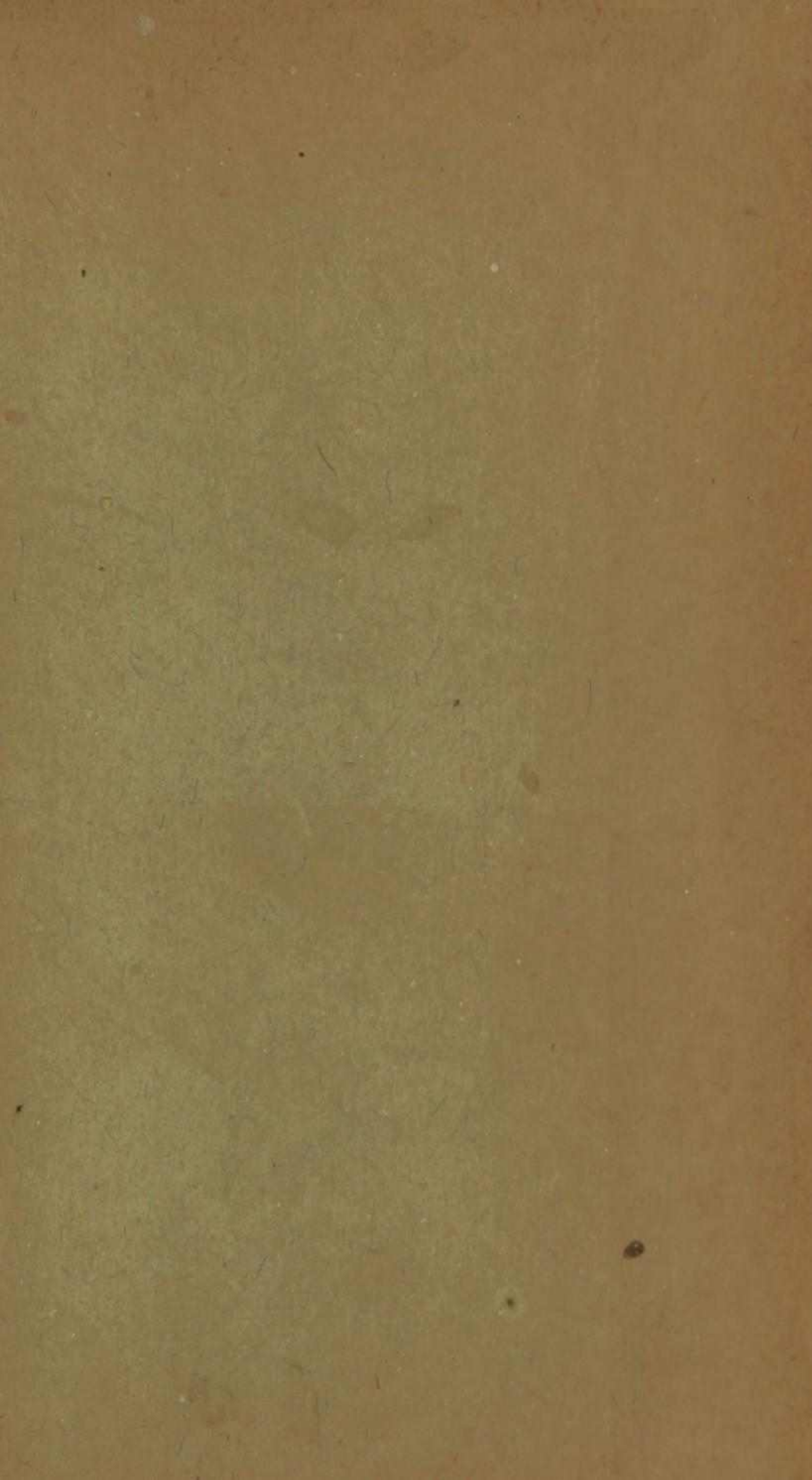
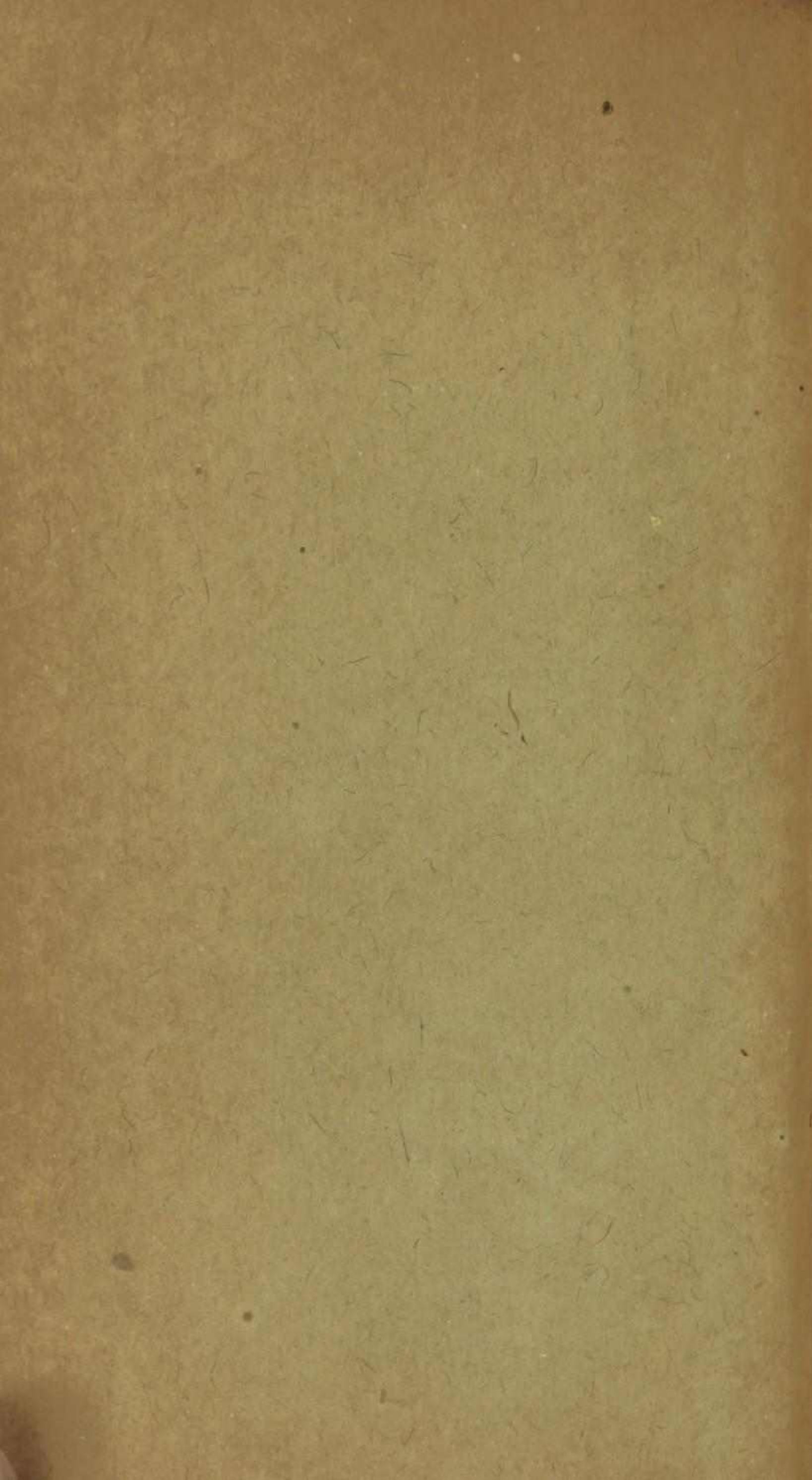


SALA	ESTANTE	42	
PRATELEIRA	25	NUMERO	4





ŒUVRES

DE

MONSIEUR TISSOT,

NOUVELLE ÉDITION,

Revue & imprimée sous les yeux

TOME QUATRIÈME.

CONTENANT

L'INOCULATION JUSTIFIÉE.

DISSERTATION SUR L'INUTILITÉ DE
L'AMPUTATION DES MEMBRES.

ESSAI SUR LES MALADIES DES GENS
DU MONDE.

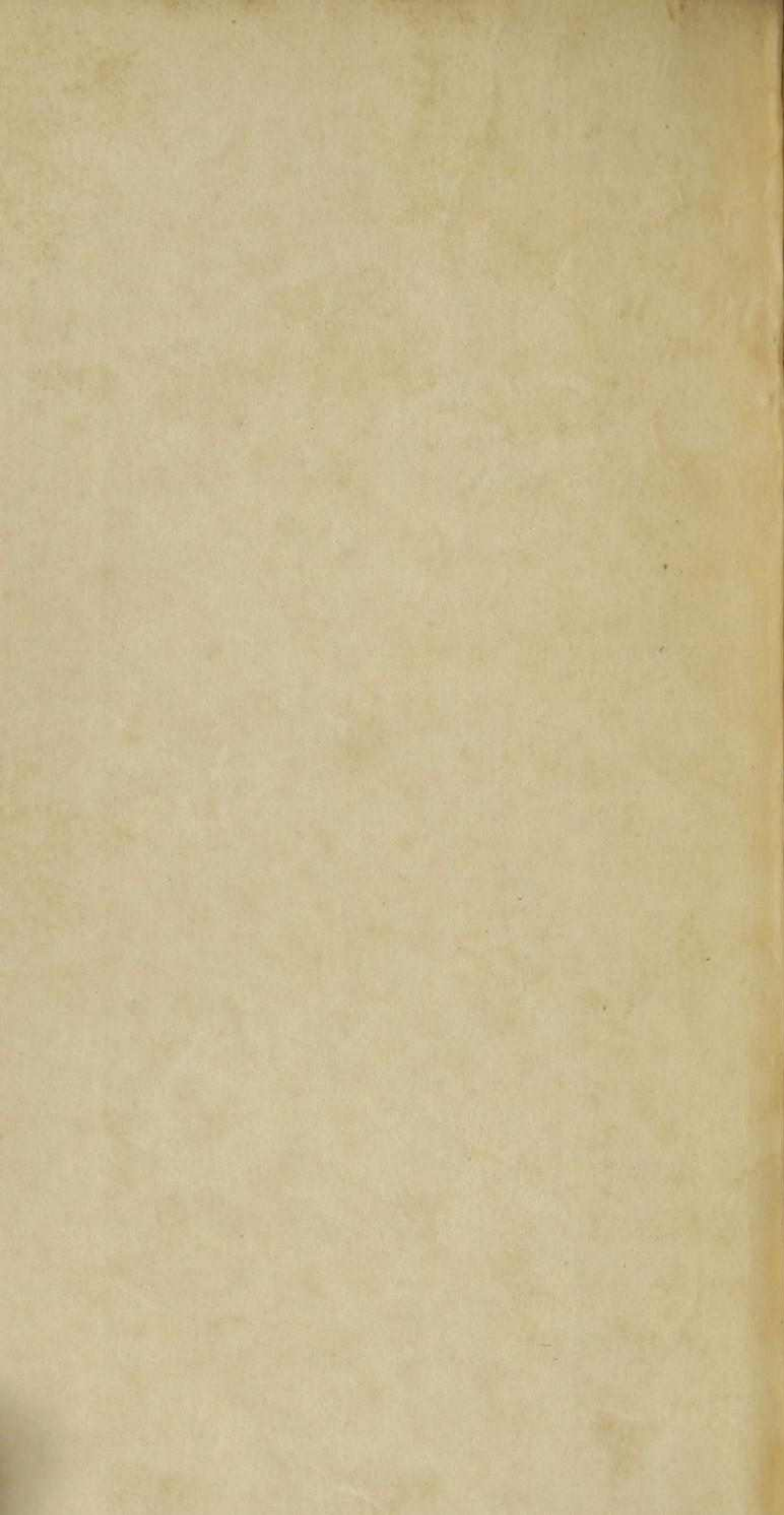


A LAUSANNE,

Chez FRANÇOIS GRASSET & COMPAG.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

M. DCC. LXXXI



A

MONSIEUR

MONSIEUR

MISSOIT,

PASTEUR

DE L'ÉGLISE DE PAMPIGNI

MONSIEUR,

Des motifs plus forts que les liens du sang, par lesquels j'ai l'avantage de vous appartenir, me déterminent à vous offrir ce petit Ouvrage; ce sont ceux de la reconnaissance & de l'amitié, vous me permettez ce terme: loin de blesser le respect, il

lui prête de nouvelles forces.

Vous m'avez pris chez
vous au sortir de l'enfance.
vous avez bien voulu
mon ~~le~~ mon maître, mon
mentor ; vous vous êtes char-
gé du désagrément qu'il y a à
enseigner, pour m'épargner
celui qu'il y a à apprendre,
Et moins occupé du soin d'em-
barrasser ma mémoire que de
m'apprendre à penser, Et de
me former le cœur, vous ne
vous êtes jamais rebuté par
les difficultés qu'offroit une
méthode aussi délicate. Quand
après m'avoir continué vos
soins pendant une longue sui-
te d'années avec une complai-

sance toujours égale, le genre
d'étude auquel je me vouois
m'a forcé à une séparation qui
me laisse encore des regrets,
vous m'avez continué vos sa-
ges conseils, vous avez per-
ché à finir ce que vous aviez
commencé. C'est donc à vous,
MONSIEUR, à qui je dois
tout; je me fais un honneur,
je me fais un plaisir de cet
aveu, il m'annonce bien fa-
vorablement à tous ceux dont
vous êtes connu: vos quali-
tés, gravées en caractères
ineffaçables au fond de leur
cœur, forment une heureuse
présomption en faveur de ce-
lui qui en a été si long-tems

l'intime Spectateur. Je lui
 dois tel suffrage, qui peut
 suff. à m'en faire sentir tout
 le prix : puis-ai-je qu'un
 jour ~~oblige~~ qu'on doit
 attendre de votre élève, &
 vous mettre à même de m'a-
 vouer avec autant de plaisir
 que j'en ai à vous reconnoi-
 tre ! Le moyen d'y réussir
 c'est de prendre vos conseils
 pour guides de ma conduite :
 cela me sera d'autant plus
 aisé, que j'en sens tous les
 jours mieux le prix. Il en est
 des instructions qu'on donne
 aux jeunes gens comme de ces
 graines qui restent long-tems
 en terre sans germer, & dont

on ne cueille les fruits qu'au
 bout de bien des années ; c'est
 alors que la reconnoissance
 de celui qui en profite doit
 être bien vive pour celui qui
 a semé ; l'on ne peut rien ajou-
 ter à la mienne. Veuillez re-
 cevoir favorablement cette
 foible marque de sa sincé-
 rité : si elle peut être digne
 de vous par quelque endroit ,
 c'est par le but que je m'y
 propose , le bien de l'huma-
 nité ; son avantage doit faire
 l'objet des soins d'un méde-
 cin. Je vous dois cette maxi-
 me , elle sera toujours le
 principe de ma conduite ; je
 sais que c'est le moyen le plus

x EPITRE DÉDICATOIRE.

J'ay de vous prouvé le
respectueux attachement avec le
quel j'ai l'honneur d'être

MONSIEUR

Votre très-humble & très
obéissant serviteur,

TISSOT

Lausanne le 31. Juillet 1754.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

Les préjugés sont d'autant plus fâcheux, que les objets sur lesquels ils aveuglent les hommes sont plus intéressans pour eux ; & s'il en est un qui soit funeste à l'humanité, c'est celui dont on est encore trop généralement imbu contre L'INOCULATION, opération si innocente, si facile, me faisoit l'honneur de m'écrire M. DE HALLER, en me renvoyant il y a quelques mois le manuscrit de cet ouvrage, & si mal à propos dédaignée en France & en Suisse, où on laisse périr tant de gens par une maladie toujours dangereuse après un certain âge. Quand on aura vu dans le cours de cet ouvrage le détail de ses succès, on s'étonnera

de ce qu'une pratique aussi né-
geuse n'est pas généralement raison-
nable, la raison en est que personne ne
donne la peine de l'examiner. Pour
la connoître, on la juge comme
tant d'autres usages importants, sur
quelques idées fausses dont on fait
la base de ses décisions; & ceux qui
devroient naturellement être les plus
écoutés sur ces matières, sont sou-
vent ceux qu'on consulte le moins.
Les préjugés en médecine en sont
un exemple frappant, & l'on voit
tous les jours l'autorité d'une bonne
vieillesse, qui n'a de mérite que son an-
tiquité & de vocation que son igno-
rance, contrebalancer celle des méde-
cins les plus éclairés, & perpétuer
des erreurs qu'ils condamnent unani-
mément. C'est ce qui est arrivé
par rapport à l'inoculation, approu-
vée par tous les médecins d'un cer-
tain ordre, qui étoient les juges né-
cessaires, & restée dans l'oubli, parce

qu'il se a en à l'atter, contre le cri du
 peuple, ou celui de mille prétendus gué-
 rissiers subalternes, qui ne raison-
 nent pas mieux & jugent également
 mal, que l'ignorance & la présomp-
 tion font médire, & qui pren-
 nent faveur parce que généralement
 nous aimons mieux ceux qui dé-
 raisonnent avec nous que ceux qui
 nous prouvent que nous déraison-
 nons.

Les ouvrages que l'on avoit sur
 l'inoculation jusqu'à présent, écrits
 en latin ou en anglois, n'étoient
 point connus dans les pays où l'on
 ne parle que françois; ce qu'il y a
 d'étonnant, & qui ne prouve que
 trop que les préjugés nationaux
 aveuglent tout le monde, c'est que
 l'on n'en eut traduit aucun. Je ne
 connoissois au mois de Février de
 1754 aucun ouvrage en françois sur
 cette matiere, si l'on en excepte une
 vague déclamation d'Hecquet, qui la

proscrivoit, quelque fragment dans les journaux de trente années, la lettre de Mrs. CRAMER & JOLI Médecins Genevois, insérée dans celle de Neufchâtel (a), & un mémoire de M. GUYOT leur compatriote, chirurgien d'un mérite distingué, & membre de l'académie Royale de chirurgie, qui en décrivoit la pratique avec beaucoup de soin. Ces différens écrits, quelques bons que fussent les deux derniers, n'étoient pas d'un bien grand usage pour faire revenir le public; il falloit, pour y réussir, établir d'une façon évidente les succès de l'inoculation, & répondre aux objections. C'est ce que j'osai entreprendre dans la vue de contraindre à établir ici une pratique aussi avantageuse, sans me proposer autre

(a) Août 1751. page 171. Il y a dans les Journaux voisins quelques autres lettres sur la même matiere, que je me rappelle d'avoir lues, mais qui, si l'on en excepte une de M. GUYOT, sont assez inutiles.

chose que de aller courir mon manuscrit. Dans ces entrefaites l'on m'en parla ayant qu'il fût répandu. Je crus qu'il n'en seroit que plus nécessaire ; je me déterminai à le faire imprimer après l'avoir envoyé à M. DE HALLER, & l'avoir lu à M. GUYOT & à quelques amis : des occupations de librairie en ayant retardé l'impression, j'ai vu depuis lors deux ouvrages sur cette matière, bien supérieurs à ce que je connoissois, & dont je dois dire quelque chose. Le premier est de M. le docteur BUTINI (a), M. GUYOT me l'indiqua & me l'a procuré ; le cas que je fais de l'auteur me persuada qu'il rendoit le mien inutile, & je le lus avec un empressement proportionné au plaisir que je m'en promettois ; je n'ai point été trompé à

(a) Traité de la petite vérole communiquée par l'inoculation, par M. BUTINI, D. M. de la Faculté de Montpellier, & professeur à Geneve. Paris 1752. 12. p. 2.

ce dernier égard, ce petit ouvrage est excellent, mais j'ai cru, après l'avoir lu, qu'il ne devoit pas empêcher la publication de mien par deux raisons; la première, c'est que nous avons suivi des plans très-différens, & que dans les articles que nous devions nécessairement traiter l'un & l'autre, l'*Histoire*, la *Pratique* & les *Objections*, je me suis beaucoup plus étendu que M. BUTINI (a).

Le second ouvrage qui m'est parvenu depuis quelques jours, dans

(a) Ces trois articles qui forment presque tout mon ouvrage & y remplissent plus de 150 pages, n'en occupent dans celui de M. BUTINI que 40 d'une impression beaucoup plus lâche. Il a employé le reste à faire le parallèle de la maladie inoculée & de la naturelle, à des recherches sur les causes des accidens & sur sa nature, dernier article sur lequel nous sommes dans des idées très-différentes. Il adopte le système que j'ai combattu sans savoir qu'il en fût partisan, mais j'ai prouvé en même-tems, que lequel qu'on embrassât, c'étoit la même chose par rapport à l'inoculation.

le temps que l'impression de celui-ci étoit très-avancée, & dont il ne m'a par-là même pas été possible de tirer aucun part, c'est celui de M. de la CONDAMINE (a), pour l'impression duquel j'ai marqué mes desirs dans le cours de celui-ci. Je l'ai lu avec un plaisir infini, & j'ai été bien flatté d'avoir souvent pensé comme cet habile académicien. Nos ouvrages différent cependant par quelques endroits. 1°. Il a, tout comme M. BURTONI, entièrement omis la théorie. 2°. Il ne dit que très-peu de chose sur la pratique, & sans être médecin on ne pouvoit pas en dire davantage. 3°. Il n'a pas réfuté toutes les objections, & n'a pas même touché celle qu'on tire de la violence qu'on fait à la nature, & qui est bien importante. Pour la partie historique qui est la plus étendue, & pour laquelle

(a) *Mercur de France*, juin 1754. t. 2. pag. 74. &c.

il y a eu plusieurs secours que m'étoient inconnus, elle m'auroit fourni des faits qui manquent dans la mienne; il y en a deux que j'ai permis de s'insérer ici; l'un est en place partout. Le premier, c'est que dès l'an 1723, neuf docteurs de la Sorbonne approuverent juridiquement l'inoculation, & qu'elle eut alors les suffrages des médecins de France les plus en réputation. Mrs. DODART, CHIRAC, HELVETIUS, ASTRUC, VERNAGE, FALCONET. M. NOGUE' donna la traduction d'un petit ouvrage de M. JURIN, & l'accompagna d'une apologie de l'inoculation. Un second fait plus intéressant encore, c'est celui de l'introduction de cette pratique en Hollande. *J'apprends dans ce moment que l'inoculation fait actuellement les plus grands progrès en Hollande, & que le Dr. TRONCHIN Genevois, célèbre médecin d'Amsterdam, la pratique avec un tel succès, que sans le préjugé*

populaire, qui n'est pas encore assez
dompté, les exemples les plus illustres
l'auroient nouvellement accréditée. Tous
les siècles à venir, dit-il ailleurs, en-
vieraient au monde cette découverte ;
la nature nous décimoit, & nous
millesime, & puisse-t-on mettre au
nombre des vérités vulgaires & que
j'étois dispensé de rappeler, que si l'i-
noculation s'étoit introduite en France
en 1723, on eût déjà sauvé la vie à
près d'un million d'hommes, sans y
comprendre leur postérité.

Je dois, avant que de finir, me
justifier sur deux articles, l'un c'est
sur ce que je me suis arrêté à des
objections trop minces aux yeux des
gens sensés ; j'en conviens, mais j'é-
cris pour tout le monde, & bien des
gens sont plus frappés d'une objection
triviale que d'une objection solide. Le
second, c'est sur ce que je n'ai rien dit
des différentes méthodes d'inoculer ;
ma raison en est, qu'après un mûr

examen & bien des fois on a généralement convenu que celle qu'on emploie aujourd'hui avec plus d'avantage n'avoit pas les inconvéniens des autres : elles font tombées dans l'oubli, & la plus grande des inutilités, c'est la description d'une pratique qui n'est d'aucun usage. J'abandonne au reste volontiers à la critique les autres défauts de cet ouvrage, j'ai moins cherché à le rendre parfait qu'à le rendre utile, & je me croirai très-heureux si j'ai réussi. *Si quelqu'un de mes lecteurs venoit me dire avec sincérité : " Vous avez fait un bon livre, „ j'en serois flatté sans doute, mais je le serois bien davantage, s'il ajoutoit : „ Vous m'avez convaincu de l'utilité „ de l'inoculation ; „ & ce feroit une satisfaction bien réelle de savoir que j'ai contribué à la propager, & qu'annuellement elle conserve mille citoyens à l'Europe & mille beautés aux plaisirs.*



T A B L E
DES ARTICLES &c.

ART. I. Histoire de l'Inoculation. pag. 1

II. Raïsons qui prouvent la nécessité de l'Inoculation. 9

III. Témoignages favorables à l'Inoculation. 20

IV. Succès de l'Inoculation. 22

V. Théorie de l'Inoculation. 28

VI. Pratique de l'Inoculation. 35

VII. L'Infertion du pus. 61

VIII. Histoire de la maladie. 65

IX. Objections morales. 74

I. Objection. L'on ne doit jamais commettre un mal pour qu'il en résulte un bien. 78

II. Objection. *Quel est-ce qui, étant en pleine santé, fera la folie et se donnera volontairement une maladie dont il peut mourir.* page 80

III. Objection. *Un pere n'ayant pas droit de mort sur ses enfans, il n'est pas le maître de les exposer, malgré eux, à une maladie qui peut être mortelle &c.* 81

IV. Objection. *Quel désespoir pour un pere & pour une mere, si leur enfant étoit la victime des précautions qu'ils ont prises pour sa conservation.* 85

V. Objection. *En inoculant quelques enfans bien préparés, on répand la maladie dans un endroit où elle en attaquera plusieurs, qui, n'ayant point pris de précautions, en seront la victime.* 96

VI. Objection. *De la contravention que l'on prétend trouver*

*dans l'Inoculation, aux décrets
de la Divinité. page 99*

ART. X. *Objections physiques. 106*

VII. *Objection. Que cette petite
vérole artificielle ne préserve pas
de la naturelle. ibid.*

VIII. & IX. *Objections. L'ino-
culation ne donne pas toujours la
petite vérole : elle n'est donc pas
un remède sûr. L'inoculation
donne la petite vérole à gens
qui sans cela ne l'auroient peut-
être jamais eue. 108*

X. *Objection. En inoculant la
petite vérole, n'est-on pas ex-
posé à inoculer d'autres maladies
plus fâcheuses, dont le sujet qui
fournit le pus pourroit être at-
teint? III*

XI. *Objection. L'inoculation ne
peut-elle pas développer des ma-
ladies cachées? III*

XII. Objection. Ne fait-on pas violence à la nature en bâtant la petite vérole par l'inoculation.	page 120
ART. XI. Digression sur la nature.	121
Suite de la XII Objection.	130
XIII. Conclusion.	145

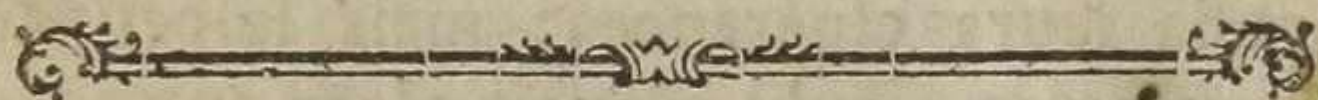
FIN DE LA TABLE.





L'INOCULATION

JUSTIFIÉE.



ARTICLE PREMIER.

Histoire de l'Inoculation.

§. I.

PERSONNE n'ignore ce que c'est que L'INOCULATION ; mais son origine se perd pour nous dans l'éloignement des lieux, & dans celui des tems pour les peuples chez qui elle a pris naissance. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle est établie depuis long-tems à la Chine, & depuis deux cents ans en Circassie. Ce qui y a introduit cette coutume, qui paroît si étrange à d'autres peuples, est pourtant, dit M. DE VOLTARE, une cause commune à tous les peuples de la terre ;

c'est la tendresse maternelle & l'intérêt (a).

§. 2. Les premiers qui employèrent l'inoculation le firent après avoir observé que la petite vérole est d'autant moins meurtrière, & défigure d'autant moins, qu'on l'a dans un âge plus tendre. Ils en conclurent très-sensément, qu'on prévient ses ravages, si l'on pouvoit toujours la donner à cet âge heureux. Ils l'essayèrent, & le succès passa leurs espérances; mais le peu de commerce, qu'il y avoit alors entre les différens peuples Asiatiques, fit que cette découverte resta long-tems renfermée dans son pays natal. Les Circassiens furent les premiers à l'adopter; ils négocient en femmes, commerce le plus sûr qu'on connoisse jusqu'à présent; puisqu'il est fondé sur le goût pour un plaisir qu'on ne s'est pas encore avisé de soumettre aux caprices de la mode: & il leur importoit extrêmement de trouver un moyen pour conserver cette précieuse marchandise, & pour la conserver dans cet état brillant, sans lequel elle n'est plus de débit.

§. 3. L'inoculation réunit ces deux avantages, elle sauve à la fois la vie & la beauté. Une goutte de pus, inférée à

(a) Lettres philosoph. Lettre XI.

propos, assûroit l'abondance dans tout un pays, & les plaisirs dans mille ferails. Une pratique dont il résultoit d'aussi grands avantages ne vouloit qu'être connue pour être adoptée. Ce fut une vieille Thessalienne Grecque, qui, après l'avoir exercée long-tems en Circassie, l'apporta en 1673 à Constantinople, où elle l'annonça comme une révélation de la Vierge, & en attribua l'efficace au soin qu'elle avoit de faire les incisions en croix. Ce moyen lui réussit. La populace Grecque adopta cette pratique, parce qu'elle étoit superstitieuse; elle se répandit successivement chez les Arméniens, les Européens, connus sous le nom général de Francs; & enfin, nonobstant les préjugés de religion, chez les peuples de toutes les sectes qui composent cette capitale Ottomane (a).

§. 4. On l'ignoroit cependant encore totalement en Europe; ce ne fut qu'en 1713, que M. TIMON, médecin Constantinopolitain, qui avoit fait ses études en Angleterre, & qui, depuis lors, a grossi le catalogue des suicides, la com-

(a) Les Turcs, qui sont gens sensés, adopterent bientôt après cette coutume; & aujourd'hui il n'y a point de Bacha dans Constantinople, qui ne donne la peste vérole à son fils & à sa fille, en les faisant sécher. *M. de Volt.*

muniqua à M. WOODWARD^s médecin du college de Londres. Mais soit que ce médecin & ses collegues ne l'approuvassent pas, soit qu'ils prévoyissent de trop grands obstacles, ils ne chercherent point à l'établir en Angleterre : & si l'inoculation est utile, leur nonchalance doit être regardée comme un bonheur. Proposée par les médecins, elle eût paru un usage barbare & inhumain, qu'on auroit unanimement rejeté. Morte dès son berceau, elle nous seroit aussi inconnue qu'elle l'étoit il y a cinquante ans ; & cette premiere chute eût empêché qu'elle ne s'introduisit sept ans après sous de plus heureux auspices. Ainu c'est en 1721 qu'il faut fixer l'époque de son établissement en Europe, par les soins de madame de WORTLEY MONTAIGU, *l'une des femmes d'Angleterre*, dit M. DE VOLTAIRE, *qui a le plus d'esprit & de force dans l'esprit*. Etant ambassadrice à Constantinople, les succès de l'inoculation, & sa tendresse pour un fils dont elle y accoucha, l'engagerent à le faire inoculer (a). L'opération fut heureuse, & malgré les sinistres présages de son chapelain, qui vouloit invalider par mille raisonne-

(a) Par M. MAITLAND son chirurgien.

mens une vérité constatée par mille faits, l'enfant se porta à merveille dans la suite (a).

§. 5. Une nouveauté de cette espèce fournissoit trop à la conversation, pour que de retour à Londres, madame de WORTLEY pût la taire; mais non contente d'en parler, soit goût pour la nouveauté, desir de se faire un nom, ce qui seroit plus grand, amour de la patrie, elle souhaita d'en faire adopter l'usage. Avec de l'esprit & du crédit, de quoi ne vient-on pas à bout? Elle intéressa les femmes à son projet, c'étoit en assurer la réussite. La princesse de Galles, alors femme du roi aujourd'hui régnant, fit inoculer, dans le mois de Juillet 1721, quatre hommes & une femme condamnés à mort. Leur petite vérole ayant été extrêmement heureuse, cette princesse fit inoculer le printems suivant, au mois d'Avril 1722, ses deux filles cadettes; la feue reine de Danemarck & la princesse d'Orange, qui eurent l'une & l'autre la petite vérole la plus douce. Quel qu'eût été le succès

(a) Son chapelain eut beau lui dire que cette expérience n'étoit point chrétienne, & ne pouvoit réussir que chez les infidèles; le fils de madame de Wortley s'y trouva à merveille. *M. de V.*

de cet effai, il fuffisoit qu'il eût été fait sur la famille royale, pour que nombre de gens le repétassent : ainsi, ayant été aussi favorable, l'on ne doit point être surpris de la rapidité avec laquelle l'inoculation se répandit à Londres & dans toute l'Angleterre.

§. 6, Les François, qui l'auroient acceptée avec empressement, si elle leur fut venue en droiture de la Chine ou du Japon, la rejetterent avec mépris, parce qu'elle avoit été naturalisée à Londres ; & leurs femmes aimèrent mieux hasarder leur beauté, que d'en devoir la conservation à une pratique qui leur venoit d'une nation dont elles ne sont pas en goût d'adopter les modes. L'on inocula dans l'Electorat d'Hanover, qui, soumis à la même Cour que Londres, s'empressoit à suivre les mêmes usages ; l'on inocula dans quelques autres villes d'Allemagne ; mais cette méthode ne s'y établit cependant pas. Elle s'établissoit plus avantageusement dans les pays les plus éloignés. Les Anglois la transplanterent dans leurs Colonies, & il étoit juste, qu'après leur avoir porté le mal, ils leur portassent le remède. Un ami de M. MEAD l'introduisit dans l'Isle de St. Christophle, & y fit inoculer, dans le tems d'une

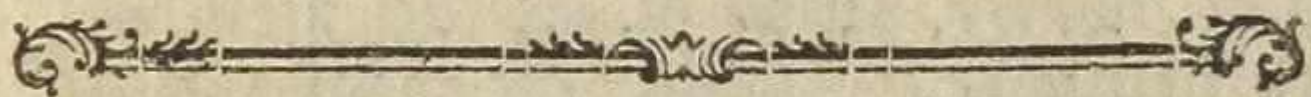
petite vérole très-meurtrière, trois cents esclaves, qu'il sauva tous. M. de la CONDAMINE, étant au Para, ville située à l'embouchure de la rivière des Amazones en 1744, y trouva l'usage de l'inoculation, qu'un missionnaire Carme y avoit introduit quinze ou seize ans auparavant, sur la foi d'une gazette Européenne, dans l'espérance d'arrêter, par ce moyen, les ravages d'une épidémie très-mauvaise; ce qui lui réussit parfaitement. D'autres missionnaires suivirent son exemple, & l'inoculation s'encroît au-delà des mers, & se soutenoit en Asie, en Turquie, en Angleterre, dans l'Electorat d'Hanover, dans quelques villes d'Italie pendant que le reste de l'Europe, ou l'ignoroit, ou la méprisoit. Cet état d'indolence n'a été que trop long & trop général. Enfin, il y a dix ans, que l'on commença à inoculer à Geneve (a).

(a) C'est une présomption bien favorable à l'inoculation, que d'avoir été introduite dans cette ville par M. le Conseiller CALENDRINI. Cet homme illustre, qui, après s'être acquis dans l'Europe savante, le nom d'un des premiers physiciens géometres de nos jours, & avoir rempli, avec les plus brillans succès, une chaire de professeur en philosophie, a été forcé d'abandonner ce poste, pour céder aux instan-

L'on a continué dès-lors, & l'on a inoculé actuellement plus de quatre-vingt personnes, avec un succès qui assure la stabilité de l'inoculation dans cette ville. Une dame de Lausanne a inoculé elle-même, dans l'Automne de 1753, un fils qui ne prenoit point la petite vérole de deux sœurs qui l'avoient très-heureusement; & ce printems, un monsieur de la même ville a fait venir de Genève M. GUYOT, qui, le 7 Mars, inocula quatre de ses enfans. Telles sont les gradations qu'on a observées dans les progrès de cette pratique; tel est son état actuel en Europe. S'il est permis de conjecturer pour l'avenir, je ne doute point qu'elle ne se répande dans peu avec beaucoup de rapidité; & il est à espérer, qu'avant la fin du siècle elle sera généralement reçue, si ce n'est de cet ordre de personnes, pour qui une vieille erreur vaut toujours mieux qu'une vérité nouvelle; l'on a d'autant plus

ces de tout un peuple, qui, à l'unanimité des suffrages, l'appelloit aux premiers emplois de la magistrature, dont il remplit les fonctions pénibles & délicates, avec cet applaudissement qui prouve que, si les dignités donnent du lustre à bien des gens, il se trouve de tems en tems quelques personnes de qui elles reçoivent un nouvel éclat.

raison de le croire , que nous vivons dans un siècle éclairé , où l'on fait gloire de s'affranchir du joug des préjugés ; & qu'il n'en est point de plus mal fondé que celui que j'entreprends de détruire. Pour le faire avec succès , examinons les raisons qui exigent l'usage de l'inoculation , & les autorités qui sont en sa faveur. J'en expliquerai ensuite la théorie , j'en décrirai la pratique , & je répondrai aux objections qu'on a opposées à cet usage.



A R T I C L E II.

Raisons qui prouvent la nécessité de l'inoculation.

§. 7. **I**L y a des maladies qui sont mortelles par elles-mêmes , & indépendamment des circonstances étrangères. Il n'en est pas de même de la petite vérole , elle est naturellement douce , & son danger ne dépend que du concours des circonstances qui peuvent l'accompagner , & qui sont en si grand nombre , qu'il est rare de voir des petites véroles qui soient exemptes de danger. Par les calculs les plus exacts , faits en

différens pays, en différens tems, & dans différentes épidémies; il est prouvé que de treize personnes, qui ont cette maladie naturellement, il en meurt deux (a).

D'autres calculs, sur la certitude desquels on peut également compter, constatent qu'il n'y a qu'une vingt-cinquième partie des hommes qui parviennent à l'âge viril, qui soient exempts de cette maladie. Et de ces deux calculs combinés, il résulte cette triste vérité; c'est que, quand un homme naît, sup-

(a) Ces calculs sont de M. JURIN, qui les a fondés sur des observations & des registres bien vérifiés: mais comme ils étonnent quelques personnes, il faut les avertir que c'est le résultat d'observations faites dans différens cours de cette maladie. L'on voit quelquefois des épidémies, qui n'enlèvent pas un cinquième des malades; & ceux qui n'en connoissent que de cette espece se récrient contre ces calculs: mais c'est qu'ils ignorent qu'il y en a d'autres qui enlèvent la moitié, & jusqu'aux trois quarts des malades. C'est un foible qui est général, parce qu'il est fondé sur l'amour-propre, que de vouloir juger des propositions qui dépendent d'une foule d'observations, par le rapport qu'elles ont avec le petit nombre que nous en avons fait nous mêmes, souvent très-imparfaitement; & ce défaut a été, & sera vraisemblablement long-tems un des grands obstacles, à l'avancement des sciences.

posé même qu'il ait le bonheur de ne pas mourir la première année de sa vie, il y a ~~un~~ & demi, & vingt-quatre vingt-cinquièmes à parier contre ~~un~~, qu'il mourra de la petite vérole, rendue fâcheuse par des accidens, que l'on devroit par conséquent chercher à éviter, & qu'il est important d'indiquer dans cet ouvrage. Mais je crois devoir auparavant lever le doute de quelques personnes, sur la duplicité des petites véroles.

C'est une idée générale, que communément on n'a la petite vérole qu'une fois; mais c'est une idée à-peu-près aussi générale, & cependant très-fausse, que bien des gens l'ont deux fois. ~~Il n'a~~ *jamais pu prouver jusqu'à présent*, dit M. GOHL, habile médecin de Berlin, *que quelqu'un ait eut deux fois la petite vérole.* Tous les praticiens les plus expérimentés n'ont qu'une voix sur cet article; & je ne sache que Diemberbroek qui rapporte l'exemple singulier d'une famille composée de quatre-enfants, qui tous eurent une petite vérole abondante, & la reprirent quinze jours après leur guérison. Sans suspecter le moins du monde la vérité de cette observation, il est ~~certain~~ *certain* qu'on n'en peut rien conclure; c'est un de ces cas qui arrivent si

rarement, qu'ils ne peuvent pas faire exception à la généralité de la règle qui établit le contraire. *Les Cirassiens*, dit l'auteur charmant que j'ai déjà cité s'apperçurent que sur mille personnes, il s'en trouvoit à peine une seule qui fût attaquée deux fois d'une petite vérole bien complète; qu'à la vérité on essuye quelquefois trois ou quatre petites véroles légères; mais jamais deux qui soient décidées & dangereuses: qu'en un mot, jamais on n'a véritablement cette maladie deux fois en sa vie. D'où vient donc que tant de gens tous les jours disent avoir eu deux fois cette maladie? Parce qu'on la confond mal-à-propos avec d'autres indispositions, qui ont avec elles un certain rapport; comme la porcelaine, l'échauboulure, la petite vérole volante. Toutes s'annoncent par des symptômes très-resemblans à ceux qui précèdent la petite vérole. Il sort, comme dans cette maladie, quelques boutons qui grossissent, & se terminent à-peu-près de la même façon.

Ceux qui sont atteints de ces maladies, qui sont ordinairement l'appauvrissement de l'enfance, ne sont jamais extrêmement mal; l'on ne demande aucun médecin. Commis aux soins d'une mère, d'une nourrice, ou d'une garde,

il n'est pas surprenant si les nuances, qui caractérisent ces différentes maladies, échappent à des yeux si peu connaisseurs. La petite vérole est une maladie connue, tous les enfans doivent l'avoir; celle dont ils ont été atteints lui ressemble un peu; il est aisé de croire que ce l'est effectivement. L'illusion est favorisée par la tendresse; on le croit, parce qu'on le souhaite: tous les jours cependant, on y est trompé. Combien d'enfans reprennent à six ou sept ans, souvent plus tard, une petite vérole qu'on croyoit qu'ils avoient eue à nourrice. Il y a neuf ans qu'un enfant de quinze ou seize mois, nourri hors de la maison paternelle, tomba malade; l'on fit dire qu'il avoit la petite vérole, mais très-heureusement. Le mari de la nourrice en apprit les progrès & la guérison. Quinze jours après il vint redire qu'il avoit la petite vérole, mais beaucoup plus abondante que la première fois, & qu'il étoit assez mal. Le père y conduisit un habile médecin, qui trouva effectivement qu'il en étoit couvert; mais en s'informant des symptômes de la première maladie, il se convainquit que ces deux cas n'avoient aucun rapport. Cet exemple sert en même tems à prouver que l'on se trompe, lorsqu'on

14 L'INOCULATION
croit qu'une personne à deux fois la
petite vérole, & que souvent on se fait
illusion, en croyant que les ~~autres~~ l'ont
eue.

Comme il est important ~~cependant~~
d'être éclairci sur ce point, l'on ne doit
jamais négliger, quand ils ont quelques
maladies analogues, de les faire voir à
des gens entendus. Deux signes qui
donnent lieu de croire que c'est la pe-
tite vérole, lorsqu'on ne s'en est pas as-
suré par l'inspection, c'est 1°. s'ils ont été
malades dans un tems où cette maladie
régnoit; 2°. si depuis lors ils ont été
exposés à la reprendre dans d'autres
cours, sans cependant en être attaqués.

Tout ce que je viens de dire, prou-
ve, comme je l'ai établi d'abord, qu'on
n'a la petite vérole qu'une fois en sa vie,
puisque aucun médecin n'a jamais traité
un malade deux fois de cette maladie.
Enfin, quand il seroit aussi sûr qu'il
l'est peu, qu'on peut l'avoir deux fois,
ce seroit une raison pour inoculer deux
fois au lieu d'une, afin qu'elle ne con-
courût jamais avec les circonstances qui
en font le danger, & à l'énumération
desquelles je reviens, après une digres-
sion un peu longue peut-être, mais que
j'ai crue nécessaire.

§. 8. a Plus l'on est jeune, plus la

petite vérole est heureuse : je l'ai déjà dit plus haut ; & l'âge avancé est une cause qui la rend toujours dangereuse , souvent mortelle : plus l'on s'éloigne de l'enfance , plus les fibres acquierent de roideur , de dureté ; les fluides d'âcreté , d'épaississement , de parties terrestres , grossières , souffreuses : plus par conséquent les maladies inflammatoires , telles que la petite vérole , sont dangereuses : & la différence des tempéramens en met une grande dans l'estimation du danger.

b Dans des tempérammens semblables , la petite vérole est d'autant plus heureuse qu'on se porte mieux.

c Il y a des tems & des constitutions de l'air qui la rendent très-mauvaise , & dont tout l'art ne peut pas corriger la dangereuse influence. Dans les pays Méridionaux , elle est funeste , si elle vient dans le tems des grandes chaleurs. En 1746 il y eut à Montpellier une épidémie , qui , pendant les chaleurs excessives de Juin , Juillet & Août enleva plus de deux mille personnes.

d Il y a des pays , dans lesquels l'air , le genre de vie , la rendent ordinairement fâcheuse.

e Elle devient dangereuse , trop souvent mortelle pour les femmes , si elles

en sont attaquées dans des tems de petite, pendant leur grossesse, dans leurs couches, pendant qu'elles naissent. Elle l'est pour tout le monde indifféremment, si elle se complique avec quelque maladie inflammatoire, ce qui arrive souvent dans les saisons où ces maladies regnent.

f Elle peut saisir l'homme qui s'y attend le moins, au milieu d'un voyage, hors de chez lui, loin de ses parens, privé de tout secours.

g La plénitude, l'embarras, la cacochilie des premières voies, occasionnent des symptômes violens, qui dérangent le cours naturel de la maladie, & peuvent la rendre mortelle.

h La petite vérole s'annonce quelquefois par des symptômes qui ont tant de rapport avec ceux qui caractérisent d'autres maladies, que les médecins les plus éclairés peuvent aisément prendre le change sur la nature du mal, & par conséquent sur celle des remèdes. Une éréthipelle, une dartre, la galle, la goutte, sont précédées souvent des mêmes symptômes que cette maladie : bien des fièvres, sur-tout celles qui ont leur foyer dans le bas ventre, commencent par des signes si fort semblables, que si l'on ne s'y méprend pas absolument,

on reste au moins dans une incertitude qui devient fatale, parce qu'elle suspend l'usage des remèdes qui devroient être administrés sur le champ. L'on a eu le peu de dans ce pays, un exemple bien propre à faire sentir combien il importeroit de connoître sûrement la petite vérole, au moment où elle commence à s'annoncer. Dans le cas dont je parle, on la prit pour une goutte à l'estomac; & l'habile médecin qui conduisoit le malade fut d'autant plus fondé à le croire, qu'il n'y avoit aucune petite vérole dans le voisinage, & qu'il avoit déjà, à différentes reprises, essuyé les mêmes symptômes, dont il avoit été délivré par la fixation de la goutte au pied.

§. 9. Si l'on réfléchit attentivement sur tous les faits dont je viens de parler, faits constatés par l'expérience de plus de onze siècles (a), & dont de malheu-

(a) C'est inutilement que l'on cherche dans l'antiquité des monumens de la petite vérole; & les efforts de plusieurs médecins, pour prouver qu'elle est décrite dans les ouvrages d'Hippocrate, démontrent leur entêtement plutôt que leur savoir, & leur attachement à ces ouvrages de ce grand homme, plutôt que leur aptitude à les entendre. Les premières petites véroles ont paru en Egypte, au

reuses victimes confirment tous les jours la réalité ; l'on conclura , pour peu qu'on veuille faire usage du plus simple bon sens , qu'il seroit fort à souhaiter que l'on pût donner la petite vérole quand on le jugeroit à propos. Libre de choisir les circonstances , on éviteroit toutes celles qui peuvent occasionner le moindre danger , on prendroit les favorables. En donnant cette maladie à leurs enfans dans cette âge heureux où la souplesse de leurs fibres , la douceur de leur sang , la promettent si favorable , les parens les arracheroient au danger d'en être les victimes quelques années plus tard , & dans un tems où leur mort est bien plus fâcheuse , parce que leur vie est devenue plus nécessaire. Le gentilhomme dont je viens

commencement du septieme siecle ; elles se communiquerent en Arabie , & les medecins de cette nation en ont décrit l'histoire avec tant d'exactitude , & le traitement avec tant de justesse , que l'on n'a que peu changé à ce qu'ils en ont dit. En se répandant dans différens pays , ces peuples y apportèrent le mahométisme , & cette maladie qui fut bientôt répandue dans toute l'Europe , quoique plus tard sans doute dans les pays Septentrionaux , qui envoient continuellement des émigrations , & où il abordoit rarement des étrangers.

de parler, une dame qui vient d'être enlevée à la fleur de son âge, dans une ville du voisinage, vivoient aujourd'hui & feroient le bonheur de leurs familles, si on les eût inoculés à l'âge de dix ans. Les personnes qui, par leur tempéramment, sont menacées de l'avoir très-fâcheuse, corrigeroient, avant que de la prendre, les défauts ^{de ce} tempéramment, & cette correction est possible pour quelque tems. L'on ne verroit personne exposé à la prendre hors de chez soi, au milieu d'un voyage, dans le tems de ses plus grandes affaires, ou d'afflictions & de chagrins qui rendent ordinairement mortelles des maladies, qui, en tout autre tems, eussent été très-douces. L'on ne verroit plus de femmes en être atteintes dans ces tems critiques pendant lesquels elles ne peuvent pas l'avoir favorable. On ne l'auroit qu'après s'être désempli les vaisseaux par la saignée, si l'on étoit pléthorique; s'être débarrassé les premières voies par un émétique ou par des purgations, si l'on avoit lieu d'y soupçonner des amas. En se procurant tous ces avantages, l'on pourroit se promettre à coup sûr une petite vérole très-bonne. Il y a un moyen d'en jouir, c'est d'employer l'inoculation,

20 L'INOCULATION
dont l'utilité & la nécessité font prou-
vées par-là même, & dont il est éton-
nant qu'on hésite à admettre l'usage,
surtout si, à ces raisons pressantes, on
joint l'autorité des plus grands médecins
qui déposent en sa faveur, & celle des
faits qui prouvent ses succès.

ARTICLE III.

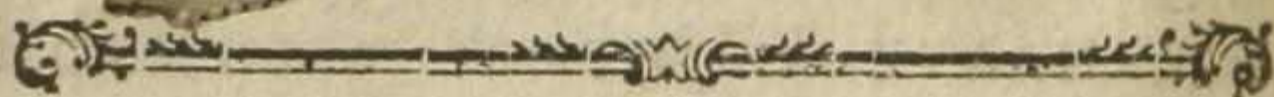
Témoignages favorables à l'inoculation.

§. 10. **D**ES que l'inoculation fut
connue en Europe, elle fixa l'attention de
tous les médecins qui avoient quelque
célébrité. Ce seroit leur faire trop d'hon-
neur, que de croire qu'ils l'approu-
verent tous; & il eût été bien surpre-
nant, qu'un usage utile se fût intro-
duit sans souffrir de vives contradic-
tions de la part de ceux même qui de-
voient le plus contribuer à en favoriser
l'établissement. Si l'on écrit beaucoup
en faveur de cette pratique, elle eut
aussi des antagonistes; & les titres, qui
restent seuls de leurs ouvrages, prou-
vent au moins que l'on a cherché à lui
trouver des dangers, & que l'on n'a pas

pu réussir. Pour quelques critiques, il s'élevoit des foules d'apologistes.

L'on a vu, dans le discours préliminaire que j'ai mis à la tête de ce petit ouvrage, ce que M. DE HALLER pense de cette pratique, & qu'il souhaiteroit ardemment de pouvoir l'introduire dans sa patrie. Il suffit de nommer Mrs. BOERHAAVE & HOEFMAN parmi les partisans, pour détruire tout ce qu'on pourroit objecter contre son usage. Après cinquante ans de pratique, M. MEAD, qui s'est acquis la réputation du Galien de l'Angleterre, lui donne les plus grands éloges, & la recommande extrêmement. M. HEISTER, l'un des premiers médecins de nos jours, la regarde (ce sont ses termes répétés dans plusieurs de ses ouvrages) *comme une des découvertes les plus utiles au genre humain.* M. LOBB, ce digne médecin Anglois, à qui nous devons le meilleur traité qu'on ait de la petite vérole, en recommande hautement l'usage, l'emploie avec succès, & en indique la pratique. M. VERLHOF, médecin du Roi d'Angleterre à Hanover, qu'on cite quand on veut nommer un grand praticien, indique sept raisons ~~pour~~ *de* la conserver. Je pourrois en ajouter ici les noms de quantité de

22 L' I N O C U L A T I O N
médecins illustres & de philosophes distingués , dont l'avis est d'un grand poids dans cette matiere: je me borne à ceux que j'ai nommés , parce que leur autorité ne peut être fortifiée que par une plus décisive encore ; c'est celle des faits.



A R T I C L E I V.

Succès de l'Inoculation.

§. II. **U**NE premiere remarque , bien favorable à l'inoculation , c'est que non-seulement elle se perpétue à la Chine (a) , au Japon , en Circassie , en Georgie , en Turquie , mais qu'elle se répand dans les Provinces voisines ; ce qui prouve démonstrativement que ces peuples s'en trouvent bien. Dans une épidémie , qui emportoit à Constantinople une cinquieme partie des malades , les médecins TIMON & PILARINI firent

(a) Les Chinois sont dans cet usage , & c'est un grand préjugé que l'exemple d'une Nation qui passe pour être la plus sage & la mieux policée de l'Univers. *M. de V.*

inoculer cinquante personnes, dont aucune ne fut en danger. Il n'y eut d'assez mal qu'un seul hypocondriaque, que ses caprices ne permirent pas de préparer autant que son tempéramment l'exigeoit.

§. 12. En 1724, plus de deux ans après l'établissement de l'inoculation en Angleterre, c'est à-dire, dans un tems où l'on comptoit déjà les inoculés par milliers, les ennemis de cette pratique ne pouvoient encore lui reprocher que trois morts; & pour des juges neutres, les causes de leur mort se tiroient essentiellement de ce qu'ils avoient été inoculés mal-à-propos, comme le jeune Sunderland, qui voulut, contre tout avis, l'être dans une phtisie confirmée. Quelques années après, la petite vérole faisant de grands ravages dans un quartier de Londres, l'on inocula quatre cents personnes, qui toutes s'en trouverent au mieux. Dans un autre cours, le Docteur NEDLETON conduisit seul soixante & dix inoculés, sans qu'un seul courût le moindre risque. De deux mille personnes inoculées en 1749 & 1750 à Portsmouth, Chicester, Guilleford, Petersfield & Vinchester, il ne mourut que deux femmes enceintes, qui furent soumises à l'opération contre

l'avis des médecins. De quinze cents personnes inoculées à Londres par Mrs. RAMBY, HAWKINS & MIDDLETON, il n'en est mort que trois, par des concours de circonstances totalement accidentelles à l'inoculation.

§. 13. J'ai déjà dit plus haut quel succès il avoit eu dans l'Isle de St. Christophle. Suivons-la dans le nouveau monde, dans ces pays où le genre de vie des habitans rend la petite vérole si dangereuse. Je ne rappelle point ses heureux effets au Para & dans le voisinage; ils ont été les mêmes dans tous les endroits où on l'a employée. Après avoir rendu compte d'un ouvrage de M. THOMPSON, médecin de Philadelphie, sur l'inoculation, l'ingénieur M. Maty, en résumant le précis de cet ouvrage, conclut son extrait par dire : *les ravages affreux, que la petite vérole faisoit souvent dans les plantations, ont cessé, depuis qu'on y a introduit la pratique de l'inoculation (a)*; & il est bien étonnant que

(a) Journ. Britan. t. 7. C'est bien ici le lieu de faire valoir l'autorité de cet habile journaliste, moraliste sensé, philosophe judicieux, médecin éclairé, génie vaste, esprit charmant; il réunit toutes les qualités qui ca-

que , lors même que la condition fervile & la multitude des malades n'a point permis d'employer les préparations nécessaires , l'inoculation , dans quelques endroits , comme au Para , ait totalement arrêté la mortalité ; & que , dans d'autres , comme à Boston , elle l'ait diminuée autant qu'elle l'a fait. La petite vérole , mandoit-on de cette dernière ville en 1752 , a été fort commune & fort meurtrière cette année en Amérique. La terreur a suivi les progrès de cette peste , & 1843 habitans de Boston ont pris la fuite pour éviter la contagion & la mort. Dans cette alternative , on a essayé la méthode artificielle , elle a eu l'effet qu'a la poudre à canon dans les incendies ; le feu s'est éteint , la mortalité a cessé. Parmi les blancs , avant l'inoculation , il mouroit un onzième des malades , & un septième parmi les negres. Après l'inoculation , il ne mourut qu'une huitième partie des blancs , & une vingtième des negres. L'inoculation , ajoutée le journaliste , pratiquée dès les commencemens eût épargné 600 habitans à la ville de Boston ; & quel plus grand

raçtérifent ce petit nombre d'hommes , dont on peut fuivre les idées , sans crainte de s'égarer

nombre, si, en prenant les précautions ordinaires, on eut totalement arrêté la mortalité!

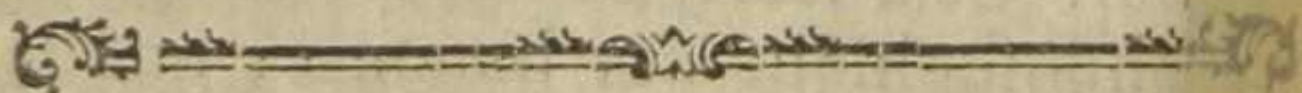
Le succès de cette pratique ne s'est point démenti à Geneve; l'on commença à inoculer en 1751, dans un tems où il y régnoit des petites véroles, qui emportoient une dixième des malades. Tous ceux qu'on inocula s'en trouverent à merveille: l'on a continué, l'événement a été constamment le même, & de plus de quatre-vingts malades, qui depuis ce tems-là ont pris le parti de se donner la petite vérole, pour en éviter les dangers, il n'y en a eu aucun qui ait eu lieu de s'en repentir. Une seule dame a eu quelques accès de vapeurs, & quelques autres de légères tumeurs érépélateuses aux environs des playes. Depuis l'inoculation, que M. Guyot fit le 7 Mars, l'on a inoculé ici jusqu'au mois de Juin quatorze enfans. Tous ont eu la petite vérole, la plus heureuse, & l'accident d'une jeune demoiselle, qui a eu, après le dessèchement, une érépelle au visage, paroît évidemment, quand on connoît toutes les circonstances n'être point une suite de la maladie. Bien des personnes se disposent à suivre cette méthode, dès que la saison le permettra, & j'attends

que l'on pourra appliquer dans quelque tems à cette ville & à tout ce pays ce que M. Maty a dit de Londres : on remarque *avec plaisir*, que les ravages de la petite vérole sont diminués d'environ un quint, depuis qu'on la donne par inoculation ; ce qui prouve que du moins sur un article, la cinquieme partie des habitans d'une grande ville est devenue raisonnable (a). Quel bonheur pour les hommes, si cet amandement pouvoit devenir épidémique.

§. 14. Si l'opération de l'inoculation avoit quelque chose de douloureux, & offroit un spectacle cruel, je serois moins surpris, que, malgré mille avantages réels, elle eut tant de peine à s'établir. Cela seroit conforme au génie peu philosophique des hommes, que la crainte d'un mal léger, mais présent, fait renoncer tous les jours à la possession d'un bonheur sûr pour la suite. Mais ce n'est pas le cas de l'inoculation ; l'on peut s'en convaincre en lisant la description de la pratique, que je donneroie actuellement, si je ne croyois pas devoir auparavant en expliquer la théorie. Si j'employe quelques propositions un peu seches, on me le pardon-

(a) Brit. t. 8. p. 81.

nera en faveur de la nécessité où je suis d'écrire pour tout le monde. Ceux qui feroient le plus en état de les suppléer auroient trouvé qu'elles manquoient; & par rapport aux autres, l'on voit tous les jours que les personnes les moins en état de saisir les raisons des choses aimées qu'en les leur expliquant, on paroisse croire qu'elles sont capables de les entendre, dussent-elles être ennuyées, leur vanité est satisfaite, elles sont contentes. Les médecins, plus que personne, ont mille occasions journalières de se convaincre de l'existence de ce foible; & ils feroient par là même plus impardonnables que d'autres, s'ils le heurtoient volontairement.



A R T I C L E V.

Théorie de l'inoculation.

§. 15. **T**ous les corps étrangers peuvent agir, & plusieurs agissent effectivement sur le nôtre; mais l'effet dépendant autant de la réaction que de l'action, l'effet du même corps n'est point le même sur tous les hommes, parce que tous sont constitués différemment.

rem
occa
foible
pour
§.
ports
les ho
pareils
bles fut
purgent
pris à t
toujour
§. 1
nous,
bent sous
pent; &
jugeons d
effets. De
corpused
perceptib
nent diffé
démiques

(a) Il ne
toutes les ma
doites par des
mâmes veni
bre qui ne vi
froid & de ch
l'atmosphère;
Enfin,
les ré

remment : ainsi le degré de froid qui occasionnera une maladie chez un sujet foible & délicat sera à peine sensible pour un plus robuste.

§. 16. Il y a cependant certains rapports constants entre les corps de tous les hommes, qui produisent des rapports pareils dans les effets des corps semblables sur les nôtres. Certains remèdes purgent presque tout le monde ; le vin, pris à trop forte dose, produit presque toujours l'yvresse.

§. 17. De ces corps qui agissent sur nous, les uns sont manifestes & tombent sous nos sens, les autres leur échappent ; & réduits à les deviner, nous ne jugeons de leur présence que par leurs effets. De ce nombre sont les différens corpuscules répandus d'une manière imperceptible dans l'air, & qui occasionnent différentes especes de maladies épidémiques (a).

(a) Il ne faut point croire que je regarde toutes les maladies épidémiques comme produites par des particules étrangères, par des miasmes venimeux. Il y en a un grand nombre qui ne viennent que des alternatives de froid & de chaud, de sec & d'humide dans l'atmosphère ; d'autres dépendent des aliments. Enfin, des troisièmes dépendent des corpuscules répandues dans l'air : de ce genre

§. 18. Puisque la différence des corps sur lesquels ces atômes agissent en met une très-grande dans leurs effets (§. 15.) s'il s'en trouve de tellement constitués, qu'ils ne puissent y produire aucun changement défavorable, ils seront par-là même exempts de ces maladies (a).

§. 19. Il y a des maladies telles que les exhalaisons qui sortent des corps qui en sont atteints, ou quelques-unes de leurs humeurs, introduites dans des corps sains, leur donnent la même

font la petite vérole, la rougeole, peut-être même font-elles les seules qui ne puissent pas être produites par l'une ou l'autre des causes précédentes. Quelle est la nature de ces atômes? C'est une de ces connoissances dont la découverte seroit peut-être utile, mais qui sont encore totalement ignorées, & vraisemblablement le seront toujours. *Hæc quippe sunt ex illis arcanis, quorum causas nos exacte scire noluist altissimus conditor.* Diemerbroeck, Toutes les hypothèses imaginées jusqu'à présent sur ce sujet prouvent plus le loisir de leurs inventeurs, que leur génie. *Ce seroit manquer au respect dû au caractère de plusieurs grands médecins, que de rapporter ce qu'ils ont dit sur les causes de la petite vérole.* M. Thompson.

(a) *Non agunt contagia ex absoluta necessitate, sed potius pro habilitate materia intra quam recipiuntur; & quoties non fallit receptivitas?* GOHL *act. Med. Berolin.* 6. 2. t. 2. p. 16.

maladie : ce sont celles qu'on nomme contagieuses. L'on n'a pas pu encore en former un catalogue assez exact. La petite vérole l'est évidemment par le pus de ses boutons ou par les croûtes même desséchées. Elle paroît l'être aussi par ses exhalaisons, mais moins sûrement, & seulement par une communication immédiate.

§. 20. Ce qui varie principalement dans les hommes l'effet des atomes épidémiques, c'est la différente nature de leurs humeurs ; & comme elle subit des changemens, ce qui les a affectées une fois d'une façon, ou ne les affectera plus une autre, ou les affectera différemment. Aussi l'on remarque que quelques maladies contagieuses ne peuvent pas se contracter deux fois. Ceux qui ont la peste, & qui sont assez heureux pour s'en tirer, en sont à l'abri pour toujours. Dans quelques épidémies des bestiaux, ceux qui ont été guéris se vendent très-chèrement, parce qu'on ne craint pas une rechûte. De ce genre est la petite vérole, comme je l'ai établi plus haut ; & le principe que je viens de développer en fournit la raison (a).

(a) L'on fera peut-être mieux cette idée, en comparant notre sang à du lait qu'on veut

§. 21. Si l'on a bien faisi ces propositions, il sera aisé de comprendre le *comment* de l'inoculation: On trouve à la petite vérole ces trois caractères distinctifs. 1°. Qu'il y a des personnes sur lesquelles le virus varioleux ne fait aucune impression sensible, & qui par conséquent ne prennent jamais la petite vérole; mais le nombre en est très-petit, c'est un des vingt-cinquièmes des hommes. 2°. Avec le pus d'une personne qui l'a, on la communique sûrement à toute personne qui peut la prendre. 3°. Ceux qui l'ont eue une fois ne l'ont pas une seconde. C'est sur ces trois caractères qu'est fondée l'inoculation. Par le second on peut communiquer la petite vérole, puisqu'elle est contagieuse.

cailler. Jettez dans du lait une certaine quantité d'acide, il se tranchera. La partie grasse, terrestre, caséuse, se séparera de la partie aqueuse, qui reste claire, & qui forme ce qu'on appelle le petit-lait. Ajoutez à ce petit-lait tant de nouvel acide que vous voudrez, il ne souffrira aucun nouveau changement. Le lait est le sang avant la petite vérole, le venin de cette maladie est l'acide. Le petit-lait est le sang après qu'on l'a effuyée, dans lequel tout le virus ne produiroit pas une seconde maladie. Au reste, pour éviter les disputes, je crois devoir avertir, que je ne regarde point cette comparaison comme exacte en tout sens.

Par le troisieme on est sûr qu'en la donnant on en exemte pour la suite, puisqu'on ne l'a pas deux fois. Enfin, par le premier on ne craint point de la donner à ceux qui ne l'auroient pas naturellement; puisqu'indépendamment du venin, il faut une prédisposition qui leur manque.

§. 22. Considérons ces vérités sous un point de vue racourci, mais qui leur conserve toute leur force.

Nous naissons presque tous avec une aptitude ou une disposition à être dérangés par certaines particules venimeuses, dont l'air est le véhicule, & qui, lorsqu'elles s'introduisent dans nos humeurs, nous procurent une maladie nommée petite vérole.

Nous ne pouvons ni empêcher que l'air soit souvent chargé de ces particules que j'appelle atômes varioleux, ni éviter toujours celui qui en est ainsi infecté; ni corriger chez nous cette aptitude à en être dérangés (a). Nous ne

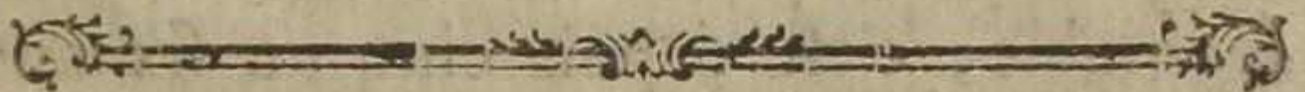
(a) Je crois pouvoir avancer hardiment cette proposition, quoique je n'ignore point les succès prétendus de quelques charlatans, ni les idées de deux grands médecins, Mrs. BOERHAAVE & LOBB, qui, tous les deux, ont cherché, & ont cru avoir trouvé un spécifique pour le venin de la petite vérole, dont

pouvons par conséquent pas éviter la petite vérole.

Cette maladie, douce par elle-même, ne devient fâcheuse que quand elle est accompagnée de certaines circonstances, & si l'on pouvoit les éviter, elle seroit toujours sans danger. L'inoculation en fournit le moyen, c'est donc un devoir que d'en faire usage; & heureusement la pratique en est très-douce. On peut s'en convaincre dans l'article suivant, dans lequel elle est décrite très-exactement. Comme elle est par-tout la même, l'on ne trouvera rien ici qu'on n'ait déjà pu voir dans le mémoire latin manuscrit de M. RAMBY, mémoire qui a servi à diriger les premières inoculations que Mrs. CRAMER & JOLY firent faire à Geneve, dans une lettre qu'ils ont fait insérer dans le mercure de

l'usage prévenoit cette maladie. M. BOERHAAVE aph. 1392, croit que cet heureux remède est une préparation de l'antimoine & du mercure exactement unis, tel qu'est l'œthiops antimonial. M. LOBB vante l'œthiops minéral, qui est une préparation de soufre & de mercure; mais ses vertus sont bien éloignées d'être vérifiées dans ce cas: & comme je sais que plusieurs personnes, dans ce pays, en prennent par précaution, je crois devoir avertir qu'il ne faut point trop s'y fier, & que l'on a beaucoup plus à attendre du régime.

Neuf-châtel; & dans le mémoire de M. GUYOT, qui se trouve dans le second volume de ceux de l'académie Royale de chirurgie. J'ai seulement étendu l'article de la préparation, & ajouté quelques réflexions pratiques, tendantes à perfectionner la méthode de l'inoculation, & à préserver des plus légers inconvéniens : elles portent presque toutes sur l'impossibilité de prescrire des regles générales. Les médecins ne se guériront-ils jamais de ce foible, & ne voudront-ils point comprendre que, puisqu'on ne peut pas assujettir les cas aux regles, il faut varier les regles suivant les cas ?



A R T I C L E V I.

Pratique de l'inoculation.

PRÉPARATION.

§. 23. **L**'Histoire pratique de l'inoculation se réduit à ces trois points 1°. La préparation, qui doit précéder l'insertion du pus. 29. L'opération même de cette insertion, l'inoculation propre-

ment dite. 3°. L'histoire de la maladie & les secours que l'on doit employer quand elle est finie.

§. 24. La préparation se réduit à ces deux articles : choisir , pour inoculer , le tems & les circonstances les plus favorables ; c'est ce qu'on pourroit appeller la préparation naturelle : & employer les remedes & le régime convenables , c'est la préparation artificielle.

§. 25. Il n'est pas besoin d'insister beaucoup sur les précautions qu'on doit employer dans le choix des circonstances ; l'on sent aisément que la premiere attention doit être d'éviter toutes celles qui rendent la maladie fâcheuse , & que j'ai indiquées plus haut. L'âge le plus favorable , c'est depuis cinq ou six ans jusqu'à treize ou quatorze. Une réflexion très-naturelle se présente à l'esprit & persuade que l'on devroit inoculer dès la premiere enfance ; c'est la pratique des Asiatiques. Il y a cependant trois raisons bien suffisantes pour engager à différer jusqu'à l'âge de cinq ou six ans. La premiere est , que les petits enfans ont le genre nerveux d'une sensibilité qui les rend extrêmement sujets à des mouvemens convulsifs , pour la plus légère cause ; & que , s'ils en étoient atteints dans le tems de la petite vérole ,

cela pourroit occasionner des symptômes dangereux. La seconde, c'est qu'avant qu'ils aient toutes leurs dents, l'on doit toujours craindre la funeste complication des simptômes qui en accompagnent la sortie, avec ceux de la petite vérole. Enfin, un troisieme motif pour ne pas les inoculer si jeunes, c'est la difficulté de leur faire prendre les remèdes nécessaires, s'il survenoit quelque accident imprévu. D'ailleurs, ils n'ont aucun besoin de préparation. A cet âge, si leur petite vérole est fâcheuse, c'est par le concours des accidens que je viens d'indiquer, & que l'inoculation ne peut pas empêcher. L'on ne doit donc point inoculer alors. Le véritable tems, c'est quand ils sont sortis des infirmités de l'enfance, & qu'ils ne sont pas encore atteints de celles de l'âge viril. Dans ce période, le plus beau peut-être de la vie, où l'on jouit d'une santé qui n'a point été affoiblie par les excès, & qui est à l'abri des révolutions qu'occasionne le chagrin (a).

(a) Nous n'avons point inoculé d'enfans au-dessous de quatre ans & demi ou cinq ans, à cause de la foiblesse d'un âge trop tendre, & exposé à diverses maladies, soit par la sortie des dents ou autrement. Mrs. GUYOT. A. de C.

§. 26. Mais quand on n'a pas eu le bonheur d'avoir la petite vérole dans ce tems-là, soit naturellement, soit par l'inoculation, faut-il renoncer à se la procurer par cette voye? Non sans doute; l'on peut inoculer, l'on a inoculé avec succès à tout âge; & une plus longue préparation répare les vices de tempéramment que les années ont occasionné. Je n'autoriserai point cette vérité par l'exemple de ces vieillards septuagénaires, inoculés avec succès en Angleterre (a), ils sont en trop petit nombre pour qu'on puisse en faire une

(a) L'on a vu des vieillards de quatre-vingts ans attaqués de la petite vérole; une demoiselle l'a eue à Geneve, il y a deux ans, âgée de quatre-vingts ans, & s'est guérie; mais ces cas sont rares. Quand une personne ne l'a pas eue à cinquante ans, il y a au moins trois contre un à gager qu'elle ne l'aura pas; surtout si elle s'est trouvée plus d'une fois exposée à la contagion; & comme à cet âge l'on ne peut répondre du succès de l'opération, qu'après une préparation très-longue & très-exacte, il est peut-être de la prudence de ne pas la tenter; mais il seroit à souhaiter qu'on introduisit la coutume d'exiger que les personnes qui veulent se marier produisissent des certificats de petite vérole, comme ils en produisent de confession dans quelques pays, d'armes & d'uniforme dans celui-ci, de bravoure chez les Scythes.

regle, & prouvent peut-être plus la petitesse de l'homme que la bonté de l'inoculation.

Mais le nombre des personnes inoculées depuis vingt ans jusqu'à quarante-cinq, & même cinquante, est assez considérable dans tous les endroits où l'on a inoculé, pour prouver l'utilité de cette pratique à tout âge; & quoique la petite vérole soit très-dangereuse pour les femmes enceintes, l'on inocule avec raison, & avec un succès très-favorable, celles qui ont eu déjà plusieurs couches. Deux dames Genevoises, l'une âgée de trente-cinq ans, & qui avoit eu trois enfans, une autre plus jeune, qui en avoit eu cinq, ont vérifié récemment ce fait déjà suffisamment constaté. Cependant il est certain qu'en inoculant les enfans jeunes encore, l'on réunit ces deux avantages. 1°. Ils ont plus de loisir, ils ont besoin d'une préparation moins longue, la maladie est plus douce. 2°. Ils ne courent plus le risque d'être surpris par la nature; & si l'inoculation s'établit, il est à présumer que l'on fixera une époque aussi précise qu'il est possible dans un cas de cette nature, pour pratiquer cette opération, & l'on choisira

fans doute l'âge de six ou sept ans. On inoculera comme on confirme.

§. 27. Il ne suffit pas , pour inoculer , de le faire dans le bon âge ; une seconde condition , plus absolument nécessaire , c'est que le sujet qu'on veut inoculer se porte bien , ou plutôt ne soit atteint d'aucune maladie qui puisse être augmentée par la petite vérole , ou en rendre l'issue douteuse. De ce genre sont toutes les maladies inflammatoires & putrides : toutes celles qui sont accompagnées de dépôt sur quelque partie importante , les ulcérations internes , les fièvres lentes , qui paroissent dépendre de la corruption & de l'âcreté des humeurs , un scorbut invétéré. Mais il y a d'autres maladies qui n'empêchent point l'inoculation , & qui se dissipent souvent après la petite vérole ; comme en général celles qui dépendent d'un relâchement dans les fibres , & d'une viscosité froide dans les humeurs. Quelques maladies cutanées , comme une légère galle , ne sont point non plus un obstacle à l'infertion , qui pourroit les diminuer. Cependant il est plus à propos , sur-tout si elles sont accompagnées de démangeaison , de différer l'usage de cette pratique. M. LOBB nous fournit l'exemple d'une santé fortifiée

par la petite vérole inoculée, qui mérite d'autant plus d'attention, qu'il sert à réfuter l'idée trop généralement répandue, qu'une maladie donnée par l'art ne peut que laisser des suites funelles. Le jeune Greene, âgé de douze ans, qui étoit d'une constitution foible & délicate, & qui n'avoit point joui d'une bonne santé depuis plusieurs mois, eut au mois de Septembre 1729 quelques accès de fièvre irrégulière; & dans leur intermission, il s'éveilloit quelquefois la nuit, dans des frayeurs terribles & une sueur froide. Il restoit quelquefois après son réveil dans une consternation horrible pendant quelque tems, & il n'étoit pas toujours alors dans son bon sens. Je lui ordonnai quelques remèdes qui le délivrèrent de ces symptômes. Dans le mois d'Octobre suivant, la petite vérole étant fort commune & très-meurtrière dans le voisinage, après l'avoir préparé je le fis inoculer; la maladie se passa très-heureusement, & il recouvra une santé meilleure qu'il n'avoit eue plusieurs mois avant l'inoculation (a).

§. 28. La nécessité d'éviter certaines maladies impose celle de faire beaucoup d'attention à celles qui ont cours quand

(a) Traité de la p. v. tit. 2. hist. 49.

on inocule. Prosper, Alpin, Sidenham, & bien d'autres praticiens, avoient fait & y a long-tems une observation qu'on est à même de réitérer tous les jours; c'est que quand il regne épidémiquement quelque maladie dans un endroit, elle se mêle à toutes les autres qui naissent dans ce tems-là, & en augmente le danger. Si l'épidémie est de pleurésies, les fievres intermittentes prendront, pendant l'accès, le caractère de cette maladie. Il en est de même de la petite vérole, & l'on sent par-là combien il importe de choisir, pour inoculer, un tems exempt de ces épidémies meurtrieres. L'expérience a justifié à cet égard ce que la raison enseignoit; & les personnes inoculées à Geneve au printems de 1752, qui produisit une quantité de fievres putrides & inflammatoires, furent généralement plus mal que celles qu'on inocula avant ou après cette époque.

§. 29. Indépendamment des maladies épidémiques, il y a des saisons qu'il faut éviter, parce qu'elles sont contraires en général à toutes les maladies, & sur-tout à la petite vérole: les grands froids & les chaleurs excessives sont également à craindre: ainsi il y auroit de l'imprudencé à inoculer au milieu de

l'hiver, ou pendant les chaleurs de l'été (a). Le printems & l'automne font les tems les plus favorables. Une raison décisive en faveur du printems, c'est que la convalescence est beaucoup moins longue dans cette saison que dans toute autre. Le retour de la belle saison, l'exercice qu'on peut se donner, la hâtent extrêmement & les malades font aussi-tôt bien portans que guéris. Il n'en est pas de même en automne; toutes les maladies de cette saison laissent des convalescences, qui, quelquefois, ne

(a) C'est la chaleur, & non pas les canicules, qu'on doit craindre, comme le prétendent nombre de gens que cette misérable superstition tient encore sous son ridicule empire. Une saignée, une médecine, des bains, tous remèdes qui peuvent affoiblir, ne doivent être employés dans le tems des chaleurs, que quand la nécessité l'exige: & l'on doit s'en abstenir pendant les canicules si elles sont excessivement chaudes. Mais si, comme il arrive souvent, les chaleurs ont déjà diminué, l'on peut faire alors des remèdes qu'on n'aurait pas pu faire auparavant: ce sont les effets sensibles du soleil qui en décident les influences, & non pas sa position relative à celle de tel ou tel astre. On seroit tenté de croire que la lueur de liberté dont jouissent les hommes leur est à charge, tant ils aiment à être sous le joug de mille préjugés, qui, comme autant de tyrans, la diminuent tous les jours.

finissent qu'au printems; la maladie est terminée, l'on est guéri; mais la sensibilité qui reste fait qu'on ne peut pas s'exposer impunément à l'air. Cependant il faut bien prendre garde à ne pas trop généraliser ces regles. Quand les chaleurs de la fin de l'Été sont modérées, l'on peut hardiment inoculer dès le milieu d'Août; parce qu'alors les malades ont le tems de se remettre parfaitement avec le retour des froids. En hiver, en été, s'il y a des petites vérolés ravageantes, ce seroit une imprudence que de ne pas employer l'inoculation, pour les personnes sur-tout qui, par la commodité de leurs appartemens, peuvent en quelque façon se procurer un printems perpétuel.

§. 30. Une dernière attention, par rapport au choix des circonstances, & qui ne regarde que les femmes, c'est quand elles n'ont pas été inoculées avant l'âge de puberté, de faire l'insertion deux jours après la cessation de leur perte, pour éviter par-là que leur retour n'occasionne quelques dérangemens pendant le tems de la maladie.

§. 31. Quand on a déterminé, conformément aux regles que je viens d'indiquer, le tems de l'inoculation, il faut en venir à la préparation actuelle

du malade, & à l'usage des remèdes nécessaires. M. LOBB, persuadé de la vertu antivariolense de l'œtiops minéral, l'employoit comme un excellent préparatif, & faisoit, ce me semble, par là même, un aveu de son insuffisance pour détruire absolument le virus. Mais sans blâmer l'usage de ce remède, dont je n'ai jamais vu des effets bien sensibles dans aucun cas, & dont on pourroit purger nos boutiques sans les appauvrir, je crois qu'il convient d'en employer de plus sûrs. Leur caractère est indiqué par la nature même de la maladie : elle est inflammatoire, il faut lui opposer des remèdes qui diminuent la fougue de l'inflammation. Examinons un peu plus en détail l'usage qu'on doit en faire avant l'inoculation.

§. 32. La saignée est le premier remède dans les inflammations, parce qu'elles sont ordinairement accompagnées de pléthore, que la saignée diminue dans le moment. Elle est par conséquent utile dans la petite vérole, mais dans le seul cas où il y a pléthore. Cette règle, que M. LOBB a mise dans tout son jour, qui sert de guide à tous les grands médecins que les préjugés nationaux n'aveuglent pas, & que mille guérisseurs subalternes violent tous les jours à la

ruine de la société (a) : cette règle, dis-je, est une des plus importantes dans la cure de la petite vérole, & par là même dans la préparation pour l'inoculation. Il seroit donc ridicule d'établir qu'on doit toujours saigner; il le seroit autant de proscrire entièrement la saignée : c'est la diversité des tempéramens qui doit décider. En général les hommes adultes, bien portans, sont

(a) Je suis très exempt de tout préjugé contre la saignée; je la regarde comme un des plus grands remèdes; mais l'abus qu'on en fait me fait douter s'il ne vaudroit peut-être pas mieux la proscrire tout-à-fait, que la conserver. Je suis convaincu que toutes les fois qu'il n'y a pas pléthore elle est nuisible: si elle produit d'heureux effets dans le moment, on les auroit également obtenus par d'autres remèdes avec moins de danger pour la suite. Dans les maladies inflammatoires, bien loin d'être utile, quand la pléthore est diminuée, elle augmente le mal & le rend incurable. Dans la petite vérole elle est souvent nuisible! & quoique M. LOBB eût dû l'employer dans bien des cas de ses observations, il y en a un plus grand nombre dans lesquels d'autres l'eussent employée mal-à-propos. Il est très-rare qu'elle convienne dans les maladies chroniques; & j'espère de prouver dans quelque tems combien les saignées habituelles d'automne & de printems font du mal à plusieurs personnes.

tous dans le cas d'avoir besoin d'une ou même de deux saignées. Elles les affoiblissent un peu, & cet affoiblissement même diminue la force de l'inflammation. Les femmes en ont plus rarement besoin, parce qu'on les inocule après une perte qui a emporté naturellement ce qu'elle avoit de sang sur-abondant. Pour les enfans, le nombre de ceux, je ne dirai pas, qui ont besoin de saignée; mais auxquels la saignée ne nuit pas; le nombre, dis-je, en est très-petit. Qu'on ne croye point cependant que j'adopte le ridicule préjugé de ceux qui donnent comme un axiome incontestable, que la saignée est dangereuse au-dessous de quinze ans. Convaincu du contraire, & persuadé qu'il n'est point d'âge où cette évacuation ne puisse convenir, je l'ai employée pour des enfans qui n'avoient pas deux ans, & qui s'en sont bien trouvés. Dans la petite vérole même je l'ai ordonnée; mais c'est qu'alors le mal étant prompt, ne permet pas d'employer les autres remèdes antiphlogistiques, dont on a tout le tems de faire usage avant l'inoculation. Ne regardons donc plus la saignée comme un préparatif nécessaire; plusieurs adultes, surtout parmi les femmes, peuvent s'en passer. Depuis quinze ans jusqu'à sept,

l'on doit se décider sur le concours des circonstances; & il y a bien autant de sujets qui n'en ont pas besoin, que de ceux à qui elle est nécessaire. Rarement elle doit avoir lieu au-dessous de sept ans.

§. 33. Quoique les purgatifs n'entrent pas dans la classe des remèdes anti-inflammatoires, ils sont cependant absolument nécessaires avant que d'inoculer; parce qu'ils débarrassent les premières voyes, dont la plénitude rend toutes les maladies inflammatoires très-dangereuses, empêche souvent, & même change entièrement l'effet des autres remèdes. Il faut donc purger, & c'est toujours par-là qu'il faut commencer la cure. On réitere la purgation quelques jours avant l'infertion, & ces deux purgations suffisent dans la plupart des cas. Il y a des personnes qui ont besoin d'un plus grand nombre d'évacuations, & qu'il faut purger quatre ou cinq fois. La règle qu'on doit observer dans la composition de ces différentes médecines, c'est qu'elles soient le moins échauffantes qu'il est possible; les sels, la manne, le féné, doivent en faire la base, en employant pour véhicule une décoction de quelques fleurs rafraichissantes, à laquelle on joint avec succès un peu de nitre.

nitre. Les carminatifs tempérés, qui aident l'action des purgatifs, préviennent l'affoiblissement de l'estomac; & en empêchant les tranchées, préviennent l'agitation, la fièvre, & le malaise que les autres purgatifs occasionnent souvent. M. Ramby, & Mrs. les médecins Genevois, ajoutent pour les enfans les vermifuges, & ils ont raison. L'on pourroit employer avec succès, au lieu d'une autre médecine, une bouteille de quelques eaux purgatives, comme de Vals, d'Yeuset, de Cormayeux, &c. Enfin il y a bien des cas où un émétique doit être substitué à la première purgation; les circonstances qui décident le médecin sur cette préférence doivent aussi le décider sur le choix de la composition. Le tartre émétique soluble réunit au double avantage d'agir sûrement & sans se fatiguer, l'agrément de pouvoir être donné aux enfans sans qu'ils le sachent, & aux grandes personnes sans leur causer le moindre dégoût.

§. 34. Il seroit inutile de s'être purgé, si l'on se replongeoit dans des excès par rapport à la qualité ou à la quantité des alimens; & la diette doit être réglée avec beaucoup de soin. Sans entrer dans un détail minutieux à cet

égard , il suffit de dire que l'on doit éviter tous les alimens qui sont trop gras , trop visqueux , trop âcres , trop salés , & trop nourrissans (a). La viande de boucherie , les poulets , le jardinage , soit qu'il soit accommodé avec du lait ou d'une autre façon ; les fruits cuits ou crus , bien mûrs , & sans excès , les crêmes de ris , d'orge , de gru , de froment , voilà ce qui doit composer la nourriture des personnes qu'on veut inoculer. Il est également important , quand on a fait choix des alimens convenables , de n'en pas prendre trop. Il convient de diminuer un peu la dose ordinaire ; & le précepte de ne point manger de viande à souper est très-salutaire. Une des crêmes dont je viens de parler , avec quelque jardinage & quel-

(a) Le salé proprement dit renferme toutes ces qualités & doit être évité très-soigneusement ; il seroit à souhaiter que déjà quelques semaines avant la préparation , on en sevrât entièrement ceux qui doivent être inoculés ; c'est une précaution que les parens ne doivent point négliger , quand il regne des petites véroles : dans le choix des viandes de boucherie , le meilleur est de faire un mélange ; le bœuf & le mouton seuls nourrissent & échauffent trop , & l'usage trop continu de veau dérange plusieurs personnes , ainsi il faut les réunir.

que fruit, doivent suffire pour ce repas. En diminuant la quantité de nourriture, l'on doit éviter d'aller trop loin à cet égard, & une diminution trop grande peut être plus dangereuse qu'un excès opposé, aux inconvéniens duquel on pourroit remédier plus aisément qu'à ceux d'une diette excessive. Réduire les enfans à avoir une faim continuelle, à crier famine, c'est les exposer à tous les dangers qui sont une suite de cette sensation trop long-tems éprouvée. On court risque de leur affoiblir l'estomac; bien loin d'adoucir les humeurs, elles acquierent nécessairement une âcreté putride; elles se divisent trop, il en résulte un principe de fièvre lente qui peut occasionner après la maladie, quelques accidens, comme des éruptions cutanées, & surtout laisser une longue convalescence. La boisson doit être réglée comme la diette, au moins pour la qualité. Les enfans accoutumés à l'eau peuvent s'y tenir pour toute boisson; ou si les parens exigent qu'on leur prescrive quelque tisane, on peut employer celle de capillaire, de racine de fraisier, de chien-dent, d'oseille, celle d'orge, ou ce qui vaut encore mieux, celle de zestes de citron, qui entreront avec succès dans

la composition des précédentes : l'on peut y joindre quelques anis , si les petits patients en aiment le goût. Les adultes qui sont accoutumés à des débauches de vins ou de liqueurs ne doivent pas se faire inoculer , & il est inutile de leur donner des conseils. Pour ceux qui sont habitués à en faire un usage raisonnable , il seroit très-dangereux de les en priver tout - à - coup ; mais il faut qu'ils renoncent absolument aux liqueurs , & qu'ils diminuent graduellement la dose de vin ; comme leur préparation doit être plus longue que celle des enfans , ils auront le tems de venir insensiblement au point de pouvoir s'en passer sans incommodité pendant tout le cours de la maladie ; ce qui est essentiel. Les personnes qui n'en boivent ordinairement que très-peu , comme presque toutes les femmes , peuvent hardiment continuer cette boisson , même après l'inoculation. Un vin léger , mêlé avec beaucoup d'eau , est un rafraîchissant antiputride & très-sain , qu'on employe avec succès dans des fièvres bien plus ardentes que celle qui accompagne la petite vérole inoculée. Il convient aussi de ne prendre que peu ou point de café.

§. 35. Après avoir réglé ce qui re-

garde la diette , je dois dire quelque chose des remedes qu'il faut employer. J'en ai déjà déterminé plus haut la nature. Ils doivent être délayans , adoucissans , rafraichissans. Un mélange de lait & d'eau , ou pur ou infusé avec quelque plante , réunit ces trois qualités jusqu'à un certain point ; & c'est ce qui a engagé M. Ramby & Mrs. les médecins de Geneve à ordonner à leurs malades un mélange de lait avec une décoction d'orge , dont ils prenoient matin & soir. Sans désapprouver cette boisson , comme le lait chez bien des personnes , loin de rendre les humeurs plus fluides , leur donne de la viscosité ; & que l'orge est peu propre à corriger ce défaut : si l'on veut absolument employer le lait , il vaudroit mieux le couper avec une décoction de capillaire , de véronique , ou de quelqu'autre plante de cette espece : mais ce qui vaudrait mieux encore , c'est l'usage du petit lait pur & simple , qui délaye , adoucit , calme mieux qu'aucun autre remede. Dire que M. DE HALLER lui donne la préférence dans ce cas , c'est prouver qu'il la mérite (a). Ce n'est pas qu'il ne puisse y

(a) Il seroit bien à souhaiter que les médecins employassent le petit lait plus fréquem-

avoir des circonstances dans lesquelles il convient d'employer le lait ; & je répete ce que j'ai déjà dit ; c'est qu'il est absurde de vouloir donner des regles générales, impossible d'en trouver. Heureux les malades , dont les médecins , guidés par des principes certains , savent en les appliquant aux différens cas découvrir la regle particuliere qui convient à chacun.

§. 36. L'usage du petit lait ou d'un lait coupé , tel que je viens de l'indiquer , est le seul remede interne qu'on doit employer dans la préparation à l'inoculation ; mais on peut avec succès en joindre d'externes , comme les bains & les bains de pied. Il n'y a point de moyen plus sûr & plus prompt pour relâcher des fibres trop roides , pour délayer un sang trop épais , ou adoucir des humeurs trop âcres , que des bains tièdes d'eau pure , ou d'une décoction

ment ; s'il est vrai , comme on n'en fauroit douter , que la plus grande partie des maladies chroniques dépendent , ou d'obstructions , ou de spasmes dans différentes parties ; il est également vrai que le petit lait est dans l'un & l'autre de ces cas , un spécifique dont j'ai à diverses fois vérifié les vertus , sous ces deux conditions , qu'on le prenne longtems & à grosses doses.

d'herbes émolliantes. Ces indications se présentent rarement chez les enfans, & les bains par-là même ne leur sont pas nécessaires ; ils pourroient même leur nuire. Mais il n'en est pas de même des adultes, souvent il convient de leur faire prendre quelques bains ; & c'est une nécessité, quand on a à traiter des gens d'un tempéramment sec, inflammatoire, mélancolique, ou ce qui arrive aussi à quelques enfans, quand ils ont la peau dure, seche, épaisse, écailleuse. L'on s'en est servi ici avec succès dans un cas de cette dernière espece.

Quand on ne croit pas les bains nécessaires, on peut se borner à des bains de pieds ; & Mrs. Cramer & Joly les recommandoient beaucoup. *Nous faisons mettre tous les soirs, disoient-ils, les pieds dans l'eau pendant un tiers d'heure.* Je sai que cette pratique ne s'est pas généralement soutenue, parce qu'on a remarqué que ceux pour qui on en avoit fait le plus d'usage n'étoient pas ceux qui avoient eu le moins de petite vérole au visage. Les bains de pieds seroient-ils donc contraires dans ce cas ? Cela répugneroit à ce qu'en ont pensé les plus grands médecins, aux conseils de M. BOERHAAVE, au témoignage de M. VAN SWIETTEN, qui les

regarde comme spécifiques pour attirer les pustules dans les parties inférieures, & décharger les supérieures d'autant. Il en appelle aux faits ; que doit-on conclure sur l'usage des bains de pieds, dans cette diversité d'effets ? Il est bien naturel de penser que cette différence est due à la différente constitution des malades, & qu'il faut par conséquent examiner soigneusement les effets du premier, du second, du troisième bain, & décider alors s'il faut les continuer ou les suspendre. Leur effet le plus ordinaire est 1°. de relâcher les fibres, 2°. d'introduire du liquide dans le sang ; & comme souvent l'on se propose ces deux buts avant l'inoculation, ils conviendroient très-fort à ces deux égards, 3°. de raréfier le sang, d'augmenter la rapidité de la circulation, de donner une petite fièvre, de causer un léger assoupissement, quelquefois même un délire (a) ; ce qui paroît au premier

(a) Le Dr. STEVENSON est le premier qui ait exactement connu & prouvé cette façon d'agir des bains chauds ; il en a sagement déduit des conséquences pratiques qui nous apprennent 1°. que ces bains sont nuisibles dans bien des cas, dans lesquels on s'étoit obstiné à les croire avantageux, malgré plusieurs observations contraires ; 2°. qu'on peut les em-

coup d'œil, répugner au dessein qu'on a en les ordonnant. Cependant cette raison n'est point valable pour les faire rejeter, parce que ce dernier effet n'est que passager : il ne dure que pendant le tems du bain, & ce tems là fini, les malades reviennent à leur premier état, & acquierent même une tranquillité plus grande, qu'ils doivent aux deux premiers effets du bain, le relâchement des fibres & l'introduction d'un fluide dans nos humeurs, que la raréfaction & l'augmentation modérée dans la vitesse de la circulation contribuent aussi à atténuer davantage. Jusqu'à présent il n'y a donc rien dans l'effet ordinaire des bains de pieds qui puisse traverser les vues de ceux qui inoculent ; cela justifie ceux qui les ordonnent. Mais chez quelques personnes ils produisent des effets tout différens ; c'est d'occasionner un spasme dans les parties inférieures, spasme qui fait refluer les humeurs

ployer utilement dans plusieurs maladies ; dans lesquelles on les regardoit comme dangereux. En général, le principe de M. STEVENSON est celui-ci ; ils n'agissent point par révulsion, mais par raréfaction, & produisent une petite fièvre, mais passagere, & qui ne dure que pendant le tems du bain. *Essai d'Edimbourg* t. 6. p. 524. & suiv.

vers les supérieures, & produit alors tout-à-coup, comme je l'ai vû souvent, des palpitations, des foibleſſes, des maux de tête, des vertiges, des convulſions, des rougeurs, des infomnies (a). Souvent le ſpaſme dure long-tems, & ſe propage même à d'autres parties; mais quand il ne feroit que paſſager, cette raiſon ſuffiroit pour empêcher qu'on ne prit ce bain, dont il ne réſulte que du déſordre & point de bien; puisqu'il n'y a point de relâchement dans les fibres, & que leur tenſion pendant le bain empêche l'eau de pénétrer à travers les pores & de parvenir juſqu'aux vaiſſeaux pour ſ'y mêler au ſang & le délayer. Il réſulte donc que, par rapport à l'uſage des bains de pieds, comme de tous les autres remèdes, l'on ne peut établir aucune règle fixe; & que le médecin doit ſe décider ſur ce qui ſe paſſe journellement ſous ſes yeux. Quand le malade ne peut pas

(a) Ces obſervations ſont communes dans les ouvrages des médecins. M. HOFMAN parle d'une demoifelle qui ne pouvoit pas ſoutenir le bain de pieds le moins chaud, parce qu'il lui procuroit ſur le champ un mal de tête violent, une enflure dans tout le viſage, & de fortes palpitations de cœur. Ope. Med. t. 3. p. 330.

soutenir les bains, on pourroit employer la méthode des fomentations particulieres, dans les endroits où les gros vaisseaux sont à nu.

§. 37. Telles sont les précautions qu'on doit prendre avant que d'inoculer. Il y a quelques circonstances qui exigent d'autres remedes dont le détail me meneroit trop loin : je me bornerai à deux ou trois remarques. 1°. Les femmes sujettes à des vapeurs doivent, pendant tout le traitement, être soignées relativement à cette maladie ; & il faut ajouter quelques remedes nervins au petit lait, qui leur convient beaucoup mieux que le lait. 2°. L'on ne doit jamais inoculer pendant un rhume violent ; ainsi si le malade s'enrhumme pendant la préparation, il faut le guérir ; & quoi qu'en pense le public, on guérit les rhumes tout comme les autres maladies (a). Il faut bien faire

(a) La fausse idée où l'on est trop généralement, qu'il ne faut point faire de remedes aux rhumes, & qu'ils y sont inutiles, est cause d'un grand nombre de maux de poitrine auxquels on donne ce nom, jusqu'à ce qu'ils soient très-inveterés, & souvent incurables. Employer, pour les guérir, de simples adoucissans, est une autre erreur dont bien des gens sont journellement les victimes.

attention avant l'inoculation, si le malade n'a aucune douleur nulle part, ni boutons, ni furoncle, &c. L'on a eu ici un enfant de sept ans qui se plaignoit, quand on l'inocula, d'un léger mal de doigt; l'on n'y fit pas attention, il augmenta, & devint au bout de 24 heures un panaris bien caractérisé, qui allarma extrêmement les parens, & qui auroit pu rendre très-fâcheuse une maladie naturellement très-légère.


§. 38. Je finirai cet article par un précis de la •préparation employée à Geneve, & décrite par Mrs. CRAMER, JOLY & GUYOT. Avant quatorze ans, disent ces messieurs, la saignée n'est pas toujours nécessaire; le régime doit commencer trois semaines à l'avance. Il consiste surtout à se modérer sur la quantité, & à ne point manger de viande le soir. Ils purgeoient leurs patients trois ou quatre fois, à cinq ou six jours de distance. Quelques-uns de ces messieurs ont fait mettre tous les soirs les pieds dans un bain chaud, pendant un tiers d'heure. Ils ordonnoient la dernière médecine trois jours avant l'opération; la veille ils font faire une petite saignée au bras ou au pied. Dès le commencement du régime, ils ordonnent deux fois par jour un mélange de

lait & de décoction d'orge, & privent du vin.



A R T I C L E V I I.

L'insertion du pus.

§. 39.  Uand le sujet qu'on veut inoculer est suffisamment préparé, & qu'on juge à son pouls, à son teint, à son sommeil, qu'il a les dispositions les plus propres pour avoir une petite vérole très-douce, il faut insérer dans ses humeurs le virus de la petite vérole. Cette opération suppose qu'on a du pus; 2^o. on l'insere; 3^o. on panse la playe.

§. 40. Pour se pourvoir de pus, il faut choisir un enfant sain, qui ait la petite vérole ou naturelle ou inoculée. On prend cinq ou six bouts de fil de sept à huit pouces de longueur, qu'on tortille; on ouvre un des plus gros boutons de la cuisse ou de la jambe, quand ils sont mûrs, c'est-à-dire qu'ils n'ont point de cercle rouge à la base; on trempe bien ces fils dans le pus de ce bouton, ou d'autres, si un seul ne suffit pas, & on le met dans une boîte

qu'on ferme exactement (a). Ordinairement on ne prend ce pus que quelques heures avant l'opération, & l'on a cru pendant quelque tems cette précaution nécessaire ; mais l'on s'en est défabusé par hazard. A Geneve on a trouvé qu'il avoit conservé toute son activité après plusieurs semaines, & à Londres après huit mois (b).

§. 41. M. GUYOT a décrit l'opération de l'inoculation avec tant de netteté, que je transcrirai mot à mot ce qu'il en dit dans le mémoire que j'ai déjà cité. *L'insertion de la petite vérole est une opération très - légère. On fait avec un bistouri une légère incision à la partie ex-*

(a) La bonne méthode, c'est d'ouvrir un gros bouton très-mûr, en croix ; de bien tremper le fil, d'en ouvrir un second dans lequel on le trempe une seconde fois : il acquiert une couleur jaunâtre qui prouve qu'il est bien conditionné. Si celui avec lequel un chirurgien inocule est blanc, c'est une preuve que le pus qu'il a pris n'étoit pas à son point de coction, & cela a des inconvéniens.

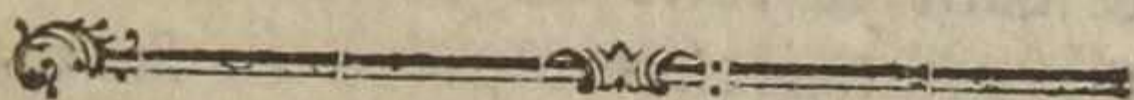
(b) M. GUYOT a inoculé ici avec du pus qu'il conservoit depuis six semaines ; & l'exemple des autres virus, surtout de celui de la rage, qui conserve son activité pendant plusieurs années, fait qu'on n'est pas surpris de trouver la même propriété à celui de la petite vérole.

terne & moyenne de chaque bras, au-dessous de l'insertion du muscle deltoïde. L'incision doit être longitudinale, longue d'environ un pouce; elle doit être superficielle, & n'ouvrir que la peau, sans pénétrer jusqu'au corps adipeux. On prend ensuite un bout du fil imbibé proportionné à la longueur de la playe, on l'applique exactement dessus, on le couvre d'un petit plumaceau chargé de digestif ordinaire, on met un emplâtre de diapalme par dessus, & on assujettit le tout avec une compresse & une bande. On laisse ce premier appareil quarante heures au moins, ensuite on le leve, & l'on pansé les plaies de la même manière & avec les mêmes remèdes. Ce pansément se continue une fois chaque jour jusqu'à la fin de la maladie. Cette méthode, qu'on doit à M. RAMBY, est la seule pratiquée aujourd'hui. M. LOOB fait faire trois incisions, une à chaque bras, une à une jambe, & il les fait faire plus profondes; mais depuis lors l'expérience a appris qu'il suffisoit d'en faire deux, ou plutôt qu'il valoit mieux n'en faire que deux, & les faire extrêmement légères. Les meilleures sont celles qui ne donnent point de sang. En les multipliant trop, ou en les faisant trop profondes, les symptômes sont plus hâtifs, & elles ont l'in-

convénient de fluer trop abondamment dans le tems de la fièvre de supuration. L'on peut, si ceux qu'on inocule craignent ridiculement le fer, enlever l'épiderme par le moyen de petits emplâtres vésicatoires ; on couvre la playe d'un plumaceau infecté, & on la traite tout comme celle qui a été faite par le bistouri. Mais cette méthode a été abandonnée, parce que dans le tems de la supuration les playes deviennent une espèce d'ulcère qui supure excessivement, & qu'il est difficile de tarir.

§. 42. Pendant les trois ou quatre premiers jours, les playes ne souffrent aucun changement assez sensible pour pouvoir les décrire ; quoiqu'un observateur accoutumé à ce spectacle en remarque qui lui font prévoir sûrement si l'opération réussira. Ordinairement un œil commun ne voit qu'une ligne blanche prête à se fermer, qui quelquefois même se ferme entièrement à l'un des bras ; d'autres fois il y a une goutte de pus au fil quand on le retire. Le cinquième jour les changemens commencent à être sensibles, les bords de la playe se garnissent de points blancs ; on sent une certaine dureté dans toute sa longueur, les environs en deviennent inflammatoires : il n'y a cependant

point de supuration encore. Les jours suivans elle devient plus blanche , la dureté s'élargit & se borde de rouge. A cette époque les patients , qui jusqu'alors avoient joui du plus grand bien-être , commencent à se sentir un peu indisposés.



A R T I C L E V I I I .

Histoire de la maladie.

§. 43. **L**E cinquieme jour , ordinairement le sixieme , quelquefois plus tard , ce qui est un bien , la maladie s'annonce par de légers douleurs aux aisselles ; la tête devient plus pesante , les yeux humides , le visage rouge & un peu bouffi ; quelques malades perdent un peu de sang par le nez. M. GUYOT a vu une hémorragie assez considérable pour l'obliger à faire une saignée. D'autres se plaignent d'une alternative de froid & de chaud. Les urines sont abondantes & crues pendant les premiers jours , elles se chargent ensuite d'un sédiment blanc , symptôme qui annonce une éruption prochaine ; elle se fait or-

dinairement le troisieme jour de la fièvre, c'est-à-dire le huitieme, neuvieme ou dixieme de l'opération. Dans la petite vérole naturelle, elle commence ordinairement par le visage. Dans ce cas, les premieres rougeurs paroissent dans le voisinage des playes, ensuite au visage & dans le reste du corps. L'éruption est ordinairement précédée & accompagnée de dégoût, de nausées, quelquefois même de vomissemens qu'un lavement dissipe promptement. L'on observe aussi quelquefois des maux de reins, un peu d'assoupissement, mais dans un degré bien inférieur à ce qu'on observe dans la petite vérole naturelle. Les mouvemens convulsifs & le délire sont des symptômes très-rares, & toujours exemts du plus petit danger.

§. 44. Dès le second jour de l'éruption, les malades sont extrêmement foulagés; la fièvre & les autres symptômes diminuent, la petite vérole est toujours discrète, & ordinairement très-peu nombreuse. Quelques enfans n'en ont que huit, dix, quinze grains au visage, le plus grand nombre de vingt à quarante, très-peu une plus grande quantité; & même dans ce cas il arrive fort rarement qu'ils ayent des cicatrices, supposé qu'on puisse donner ce nom

à des impressions beaucoup moins marquées que celles que laissent les petites véroles discrètes ordinaires.

§. 45. L'éruption n'est ordinairement finie que le troisième jour ; alors les playes s'ouvrent & supurent une matière quelquefois si âcre , qu'elle excorie la peau. Quelques personnes même ont eu à Geneve de légères phlogoses éréthipélateuses dans les environs , mais qui cédoient très-facilement à l'application de topiques résolutifs & calmans. Les callosités tombent dans le tems de la maturité des pustules , & alors la playe paroît sous la forme d'un petit ulcère qui pénètre la membrane graisseuse , & fournit beaucoup de matière. La fièvre de supuration , dans la petite vérole naturelle , est toujours proportionnée à la quantité des boutons ; & quand il n'y en a que très-peu , cette fièvre est insensible : ainsi il n'est point étonnant que , dans la petite vérole inoculée , on l'observe très-rarement. Ce n'est que ceux qui ont beaucoup de pustules qui peuvent y être exposés , & lorsque la supuration des playes est abondante , c'est une évacuation critique qui les en préserve ; ainsi la petite vérole inoculée a cet avantage sur la naturelle , c'est qu'à égalité de boutons ,

la fièvre de supuration est beaucoup moindre. De vingt sujets que j'ai inoculés, je n'en ai eu qu'un seul qui ait eu la fièvre de supuration, quoique quelques-uns ayent eu beaucoup de pustules. La personne qui a eu cette fièvre de supuration est une jeune dame que j'avois accouchée de son cinquième enfant quatre mois auparavant. Elle eut une petite vérole fort abondante, les pustules grossirent & s'éleverent prodigieusement, & les playes ne supurèrent presque point; cependant elle s'est très-bien rétablie, elle est devenue enceinte depuis, & jouit d'une fort bonne santé (a). M. RAMBY, l'homme du monde qui connoît le mieux la petite vérole inoculée, s'exprime très-précisément sur cet article (b): ainsi l'on ne peut avoir aucun doute sur la réalité de ce fait. Il est prouvé par une foule d'observations, ou qu'il n'y a point de se-

(a) M. GUYOT Acad. de Chir.

(b) L'inoculation prévient presque sans exception le dangereux symptôme de la seconde fièvre, qui emporte la plupart de ceux qui périssent de la petite vérole naturelle. Pendant la durée de la maladie, on n'a presque ni difficulté de respirer, ni maladie de poitrine; l'une & l'autre si fertiles en funestes effets dans les cas ordinaires. RAMBY. *J. Brit.* t. 8. p. 83.

conde fièvre, ou qu'elle n'est accompagnée d'aucun symptôme fâcheux. Cette seule considération suffit pour faire sentir tout le prix de l'inoculation à ceux qui n'ignorent pas que c'est cette fièvre qui fait tout le danger de la petite vérole. Il arrive même quelquefois que les pustules se terminent par résolution, c'est-à-dire sechent & tombent insensiblement, sans parvenir à une parfaite maturité (a). Mais dans le cours ordinaire, les boutons s'élevent dans le tems de la suppuration, blanchissent, se cerclent à la base d'un rouge extrêmement vif, jaunissent ensuite, sechent & tombent en croûtes. Le pus des petites véroles inoculées est contagieux, tout comme celui des naturelles.

§. 46. Dès que l'inoculation est faite, le régime doit être très-exact; il faut manger peu de viande, s'humecter beaucoup. Si le ventre n'est pas libre, prendre tous les jours un lavement, & se tenir toujours dans un air tempéré. Mrs. les médecins de Geneve le déterminent à douze degrés au-dessous de la congélation du thermomètre de M. DE

(a) C'est un fait, mais que je ne regarde pas comme un avantage; on verra plus bas quelles sont mes idées là-dessus.

REAUMUR ; mais comme la différente sensibilité des malades fait qu'ils sont inégalement affectés par le froid & par le chaud, il est difficile d'affigner une température qui leur convienne à tous ; & leur sensation est le seul thermomètre qu'on doit consulter. Quand la fièvre commence à paroître, on les met à la diette des maladies aiguës ; on leur retranche entièrement la viande, & on ne leur donne que des bouillons, ou ce qui vaut mieux, des crèmes de riz, d'orge, de gru, de sagou. Quand l'éruption commence, on les met au lit & on leur donne quelques décoctions chaudes de thé, de mélisse ou de véronique. S'ils se trouvent affoiblis, on y joint avec succès un peu de confection, ou quelques cuillerées de vin. L'éruption finie, on leur accorde des pommes cuites, du thé au lait. Quand le tems de la fièvre de supuration est passé, & que les pustules des bras & des jambes sont seches, on fait prendre une médecine antiphlogistique, qu'il convient de réitérer au bout de quelques jours ; ces deux médecines, ou tout au plus une troisième, peuvent suffire. Après quoi rien ne contribuera plus à un prompt rétablissement que l'usage d'une décoction sudorifique & tonique, prise pen-

dant quatre ou cinq jours le matin au lit (a). M. RAMBY & Mrs. les médecins Genevois ont suivi une méthode différente. Après la seconde médecine ils font une saignée de cinq ou six onces, & repurgent encore cinq ou six fois, en mettant un intervalle de plusieurs jours entre chaque médecine. J'examinerai cette pratique, en répondant aux objections physiques.

§. 47. Il ne survient presque jamais aucun symptôme qui demande quelque attention; s'il en survient on y remédieroit tout comme dans les petites véroles ordinaires; dans l'un & l'autre cas, si les malades sont resserrés trop long-tems, il est nécessaire de leur donner des lavemens. Le seul symptôme étranger à la petite vérole naturelle, & qui accompagne toujours l'inoculée, c'est la supuration des playes. Il n'est pas possible d'en fixer l'abondance ni la durée, parce qu'elle varie beaucoup chez les différens sujets. Dans quelques-uns elle est fort abondante dès la levée du premier appareil, & continue de

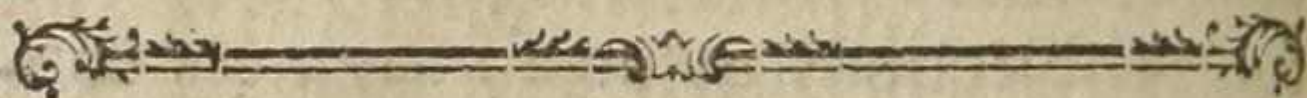
(a) Une décoction de cette espece produit les plus heureux effets dans la petite vérole naturelle, & en général dans toutes les maladies cutanées.

même jusqu'après la guérison de la petite vérole ; dans d'autres elle a été peu abondante , n'a commencé qu'avec la supuration des pustules , & a cessé avec la maladie. Quand la supuration est considérable par les pustules , les playes donnent moins , quelquefois elles se ferment au bout de trois semaines , ordinairement dans l'espace d'un mois. A Geneve on en a vu qui ont flué trois mois ; souvent elles se ferment à l'un des bras beaucoup plutôt qu'à l'autre. La longueur de cet écoulement n'est jamais un mal ; & , comme je l'ai déjà dit , il contribue beaucoup à diminuer la fièvre de supuration ; & il seroit important par-là même de pouvoir l'augmenter dans ce tems-là , quand on ne la trouve pas assez abondante. S'il arrivoit dans la suite quelque cas où l'on trouvât l'écoulement trop long , on l'arrêteroit en pansant à sec & en employant quelque tisanne diurétique. Le pansement à sec est aussi le seul remède qu'il faille employer quand les playes paroissent se remplir trop vite.

§. 48. Avoir rapporté les progrès de l'inoculation , avoir constaté ses succès dans tous les endroits où on l'a employée , & enfin , par une histoire exacte de la petite vérole communiquée par
cette

cette pratique , avoir prouvé le bien physique qui en résulte , c'est , ce me semble , en avoir suffisamment démontré l'utilité. Les raisonnemens ne prouvent pas encore les faits , & l'on peut déjà être convaincu d'avance , que toutes les objections qu'on a imaginées contre l'inoculation sont dénuées de solidité. Je me crois cependant d'autant plus obligé d'y répondre , qu'outre qu'un long abus a acquis au sophistique & au trivial le droit de maîtriser la plupart des hommes ; il y en a plusieurs qui , sans être réelles , ont un fondement assez spécieux pour pouvoir aisément entraîner même de très-bons esprits qui ne se donnent pas la peine de les examiner aussi exactement qu'il seroit à souhaiter , ou qui n'ont pas les principes propres à servir de pierre de touche pour en reconnoître l'aloi. D'ailleurs elles ont été proposées & défendues par de grands médecins ; cette seule raison suffit pour m'engager à les examiner. Ne pas le faire , ce seroit avouer tacitement la difficulté de l'entreprise , & autoriser par mon silence un préjugé que je cherche à détruire. On les trouve presque toujours proposées avec cette force & cette précision qui caractérisent le génie & le savoir , dans une

dissertation que M. le docteur D'APPLES mon digne collegue, publia en 1724 (a). On peut les ranger sous deux classes générales, les morales & les physiques. Je suivrai cette division.



ARTICLE IX.

Objections morales.

§. 49. **L**E chapelain de M. de WORTLEY est le premier qui ait pensé à criminaliser l'inoculation. Plusieurs théologiens suivirent son exemple, ils jugerent une opération physique, un remede médicinal, sur des regles de jurisprudence. L'inoculation fut condamnée à un tribunal, dont elle ne ressortissoit point. En 1724 un prédicateur

(a) Cogitationes problematicæ de variolis & morbillis, authore Jacobo d'Apples. Basileæ 1724. Dans le même tems M. HECQUET, antagoniste zélé de toutes les découvertes utiles, fit imprimer une brochure intitulée *Doutes contre l'inoculation*, qui, comme les autres ouvrages de ce dévot & verbeux médecin, n'est qu'un recueil diffus d'idées triviales, & ne mérite aucune attention.

Anglois, prêchant à Londres dans l'église de l'hôpital St. André, prit son texte dans Job, décida que ce pieux vieillard avoit été inoculé par le diable, & proscrivit par-là même l'inoculation comme une opération infernale, un don de Satan. Il est vrai que, il y a trois ans, un théologien plus sage, Milord évêque de VORCHESTER, l'a vengée de cet outrage, en la prêchant publiquement du haut de cette même chaire, d'où trente ans auparavant son confrere l'avoit anathématisée. Appuyé de cette autorité respectable, je démêlerai plus hardiment les endroits foibles de la principale objection, tirée du crime qu'il y a, dit-on, à hazarder, pour conserver sa vie, des moyens qui l'exposent & qui paroissent contraires aux décrets éternels de la Providence.

Avant que de la suivre dans le détail, qu'il me soit permis de rapporter une réponse générale de M. LOBB, à laquelle la répétition n'a rien ôté de sa force. *Si l'on m'objec̄te, dit-il, que quelques personnes sont mortes par l'inoculation, & que par conséquent elle ne doit pas être permise, je réponds, que d'autres sont morts aussi par la saignée, d'autres par la purgation, & quelques-uns par les vomitifs, &c. Mais faudroit-il conclure*

pour cela que les médecins devroient bannir la saignée, la purgation, l'émetique? Il suffit, pour prouver la légitimité d'un remède, que l'expérience nous ait appris son efficace & sa réussite dans la plupart des cas où il est employé; & comme les incommodités qu'il attire sont des moyens pour en prévenir de plus mauvaises & conserver la santé, elles doivent être permises & conseillées (a).

§. 50. L'on peut, à cette sage réflexion, en joindre quelques autres qui servent à en faire mieux sentir toute la solidité. Premièrement, il n'y a aucun rapport entre le nombre des personnes mortes inoculées, & le nombre de celles que l'abus des remèdes, dont parle M. LOBB, tue tous les jours. L'on se trompe fréquemment en les croyant indiqués lorsqu'ils ne le sont point; & je ne crois pas de trop dire en assurant que les erreurs où l'on tombe à cet égard emportent un sixième des malades, qui eussent réchappé par un usage modéré, ou peut-être même par la privation totale de ces remèdes. L'on ne peut pas se tromper sur l'à propos de l'inoculation: aussi il n'est mort, jusqu'à présent, pendant le cours de cette opé-

(a) Trait. de la p. v. t. I. p. 322.

ration , que ce petit nombre de personnes qui avoient eu l'opiniâtreté de se faire inoculer malgré les avis des médecins (a).

En second lieu , l'effet de ces remèdes n'est pas toujours sûr ; lors même qu'il n'est pas fâcheux , souvent il n'est pas tel qu'on le desire : il n'en est pas ainsi de l'inoculation. Le virus qu'on infere agit toujours , si le sujet est susceptible de petite vérole ; & il agit toujours uniformément ; il ne produit jamais que cette maladie.

Enfin , il s'en faut bien que les symptômes de la petite vérole inoculée soient aussi violens que le sont quelquefois ceux qu'occasionnent ces remèdes , même quand ils operent le plus salutairement ; & les légères indispositions qui précèdent l'éruption ne peuvent pas

(a) Quelques personnes regarderont peut-être ce que je dis ici sur l'abus de ces remèdes , comme une de ces propositions peu réelles , qu'on se permet si souvent sans croire cependant blesser la vérité ; elles se tromperont : je suis persuadé de ce que j'avance. Ce n'est pas ici le lieu de le prouver , mais une remarque que je ne dois pas omettre , c'est que cela ne porte point atteinte à la certitude de la médecine , & prouve seulement qu'elle est très-souvent exercée par des gens qui l'igno-
rent totalement.

être comparées aux mal-aïses, aux douleurs, à l'affoiblissement que cause souvent leur usage. Non-seulement donc l'inoculation est aussi sûre & aussi légitime que ces remèdes, mais elle l'est infiniment plus, & ceux qui se permettent l'usage des uns doivent à plus juste titre se permettre l'usage de l'autre. C'est une vérité qui deviendra plus sensible à mesure que j'examinerai les différentes objections qu'on a employées pour la malquer. Elles ne sont que des branches de celle que je viens de détruire, & j'aurois droit peut-être de n'y faire par-là même aucune attention. Si je m'arrête à les combattre dans ce détail, c'est uniquement parce qu'elles sont extrêmement rebattues, & qu'on les employe encore tous les jours. Personne n'ose avouer qu'il est guidé par les préjugés, on cherche à les voiler sous un manteau respectable : l'arracher, c'est faire des prosélites à la raison & au bonheur de l'humanité. En faveur d'un motif si beau, ceux qui pourroient se passer de ces détails voudront bien me les pardonner.

I. OBJECTION.

§. 51. *L'on ne doit jamais commettre.*

un mal, dit - on avec beaucoup d'emphase, *pour qu'il en résulte un bien*. Le sophisme consiste ici en ce qu'on applique une règle de morale à des faits physiques. Je veux supposer avec quelques moralistes, qu'on ne doit jamais prévenir un crime par un autre; il est très-faux d'en conclure qu'on ne doit pas produire un désordre physique pour qu'il en résulte un plus bel ordre ensuite. Que deviendroient toutes les sciences, tous les arts, toutes les professions, si l'on admettoit ce ridicule principe? Réduit au triste sort de n'être qu'oisif & inutile spectateur, l'homme n'auroit de liberté que dans le choix de son attitude; & après avoir choisi la plus convenable, d'autre soin que d'y rester immobile, stilite, crainte de défordonner l'univers. L'on pourroit même accorder la vérité de cet absurde axiome dans le physique, sans que cela contribuât le moins du monde à prouver l'illégitimité de l'inoculation. Inoculer, ce n'est point produire un désordre, un bouleversement dans les productions de la nature, pour les faire servir à celles de l'art; c'est seulement hâter le développement d'un phénomène inévitable, & le placer dans un tems où il se terminera heureusement, pour

prévenir l'issue fatale qu'il auroit dans d'autres circonstances. Cette première objection ne doit sa force apparente qu'à un sophisme; & supposé même qu'elle fût réelle, elle ne concluroit rien dans ce cas. Celle qui suit n'est pas moins foible.

II O B J E C T I O N.

§. 52. *Qui est-ce qui, étant en pleine santé, fera la folie de se donner volontairement une maladie dont il peut mourir? Cette objection ne porte point sur l'inoculation, parce qu'on n'en meurt point; & pour m'exprimer avec l'évêque de WORCHESTER, parce que proprement on ne donne point une maladie. Il semble, dit-il, que par l'inoculation, de même que dans l'accès de goutte qu'on excite lorsque les particules de cette douloureuse maladie sont dispersées dans la masse du sang, on donne moins une maladie à un corps qui en soit entièrement exempt, qu'on ne choisit le tems & les moyens les plus sûrs de le délivrer d'un mal qu'il ne peut presque jamais autrement éviter, & dont l'issue est sans cela infiniment dangereuse (a). Quelque vraie, & quelque satisfaisante que soit cette*

(a) J. Brit. t. p. 78.

réponse, pour résoudre encore plus pleinement cette objection, il suffit de la présenter sous son véritable point de vue, la voici.

“ Qui est-ce qui, étant bien portant, se déterminera volontairement à se procurer une maladie très-légère, pour en éviter une, dont il y a presque six contre un à parier qu’il mourra, (§. 7.) s’il ne prend pas cette précaution ” ? J’ose croire qu’après avoir proposé ainsi cette objection, on n’exigera pas que je la réfute sérieusement. Ne ferois-je pas même en droit de retourner l’argument en demandant : *Quel est l’homme raisonnable qui ne préféreroit pas une maladie très-légère à une très-violente, & peut-être mortelle ? Il me semble que je vois une petite fille qui aime mieux mourir que se laisser saigner.*

III O B J E C T I O N.

§. 53. La solution que je viens de donner me conduit naturellement à placer ici une autre objection, qu’elle leve également. *Un pere, dit-on, n’ayant pas droit de mort sur ses enfans, il n’est pas le maître de les exposer malgré eux à une maladie qui peut être mortelle, & il faudroit attendre, pour les inoculer,*

qu'étant parvenus à l'âge de raison, ils pussent se déterminer eux-mêmes. Sans examiner cette question, bien susceptible d'examen, si un pere a droit de mort sur ses enfans, je me borne à établir, que, même en lui refusant ce droit, il n'en est pas moins le maître de les faire inoculer, parce que l'inoculation ne les expose point à la mort. La petite vérole inoculée n'est point mortelle; quand elle le seroit, il suffiroit que le danger d'en mourir fût moindre que par la naturelle, pour qu'un pere, tuteur né de ses enfans, & obligé de choisir pour eux le parti probablement le meilleur, fût autorisé par les loix, & engagé par son devoir à les faire inoculer. Il en seroit alors de cette tentative comme de mille autres qu'on se permet dans l'espérance d'un succès, qui souvent n'a pas lieu. Blâmerons-nous un pere qui envoie son fils faire ses études dans une académie, où son étourderie & celle de ses camarades exposent sa vie à chaque moment? Le croirons-nous criminel, s'il lui assure un établissement, dont il ne peut jouir qu'en traversant des mers qui engloutissent plus d'hommes dans un mois, que l'inoculation n'en laissera périr dans dix mille ans? Traiterons-nous d'injuste & de dénaturé

rée cette mere, qui en mariant sa fille, l'expose aux incommodités de la grossesse & aux dangers de l'accouchement? Quelle que soit l'issue de ces déterminations, l'on n'a aucun droit de leur en faire des reproches. L'avenir nous est inconnu, les probabilités que nous induisons du passé doivent seules nous déterminer; & quand nous nous conduisons conformément à ce qu'elles nous prescrivent, quoiqu'il arrive, nous ne saurions être exposés au blâme ou aux remords.

§. 54. Ne seroit-il pourtant pas plus à propos d'attendre que les enfans fussent capables de faire eux-mêmes cette balance, & d'être juges dans leur propre cause? cette question ne peut pas même se proposer, après avoir prouvé que le succès de l'inoculation dépend de la jeunesse du sujet, & que l'âge où ils commencent à pouvoir juger de la valeur des raisons n'est plus l'âge favorable pour inoculer la petite vérole, & qu'en attendant cet âge, ils mourront de la naturelle.

§. 55. Je serois fâché si ce que je viens de dire persuadoit à quelqu'un, que je conseille d'inoculer les enfans malgré eux; je suis très-éloigné de cette maxime; mais je suis aussi également

convaincu qu'il n'est aucun besoin de leur faire violence. L'esprit de curiosité & d'imitation, le goût du plaisir, la mode même, dont ils ne font pas moins esclaves que les grandes personnes, sont les mobiles qui les font agir, & qu'il faut mettre en jeu pour les conduire. Incapables de résolutions fixes, parce qu'ils ne peuvent pas sentir la force des raisons, l'idée qui les révolte dans un moment devient leur idée favorite le moment suivant, si elle leur est présentée sous quelques nouvelles couleurs. Il ne faut que savoir profiter de ces dispositions, pour leur faire désirer l'inoculation. Parlez devant eux des succès de cette pratique, nommez des enfans qui s'en sont tirés heureusement, détaillés tous les plaisirs qu'on leur a procurés pendant le cours de leur retraite, insistez sur l'avantage qu'il y a à rester joli, (ce motif fait impression à tout âge) proposez des récompenses, éloignez toute idée de danger, l'enfant qui paroïssoit d'abord le moins porté pour l'inoculation la demandera dans quelques jours comme une grace. L'on en a déjà vu ici quelques-uns qui n'ont été inoculés que parce que leurs parens n'ont pas pu résister à leurs sollicitations. *La petite vérole est arrivée en*

ville, je voudrois bien la voir, disoit plaisamment une petite charmante, quand M. GUYOT eut apporté ici le germe de cette maladie. Et une autre, à l'âge de quatre ans, a eu le courage de se faire elle-même une incision au bras, & d'y attacher des croûtes de petite vérole qu'elle prit sur le cadavre d'un frere que cette maladie venoit de lui enlever (a).

IV. O B J E C T I O N.

§. 56. La foiblesse des objections, que je viens de rapporter, leur est commune avec celles qui me restent à examiner. Celle dont on se fert le plus généralement, parce qu'en la fondant sur l'amour paternel on imagine qu'on lui trouvera une force proportionnée à la vivacité de cette affection, est tirée des regrets qu'on se prépare en inoculant, si l'issue de cette opération n'étoit pas heureuse. *Quel désespoir pour un pere* &c

(a) Il est à remarquer qu'elle ne prit pas la petite vérole, non point parce que l'enfant étoit mort, comme on le croit, & que par-là le venin avoit perdu sa force; mais parce qu'il ne l'avoit pas encore acquise, qu'il n'étoit pas mûr dans le tems de la mort. Elle a été inoculée depuis lors, & a eu la petite vérole la plus douce.

pour une mere , si leur enfant étoit la victime des précautions qu'ils ont prises pour sa conservation ! La crainte de ce désespoir & de ces regrets est chimérique , parce qu'on ne meurt pas de l'inoculation faite à propos : ainsi les regrets ne pourroient porter que sur l'imprudence qu'on auroit eue de confier la décision & la conduite de cette opération à un médecin peu capable , ou à un charlatan incapable de profession ; & si les regrets de cette nature altéroient le bonheur , que de peres , de parents , d'amis malheureux nous verrions tous les jours ! Cette objection est si peu défavorable à l'inoculation , qu'au contraire elle devrait déterminer à l'employer.

Quels regrets en effet pour des parents, si cet enfant, qu'ils n'ont pas voulu faire inoculer dans un tems où son âge, son tempérament, la saison, la bénignité des petites véroles régnantes, étoient des garants sûrs qu'il auroit cette maladie très-heureuse ; si cet enfant, dis-je, vient à être enlevé quelque tems après par cette même maladie que de nouvelles circonstances auront rendue fâcheuse !

§. 57. Mais je dis plus , quand l'inoculation de la petite vérole ne seroit pas aussi heureuse qu'elle l'est , quand

il mouroit un certain nombre d'inoculés, quand ce nombre feroit à celui de ceux qui s'en tirent, comme un à cinq cents, à quatre cents, à deux cents, à quatre-vingts même, comme quand on a inoculé à Boston sans préparation, il n'en est pas moins vrai que l'on devroit également, dans ces cas-là, la conserver. Toute notre vie ne roule que sur des probalités, toutes les démarches par lesquelles nous tendons d'un mal à un bien, ou d'un bien à un mieux, ne nous permettent de l'espérer que dans un degré de probabilité bien inférieur à celui qui nous assure une issue favorable en inoculant. *Dans le cours de la vie, c'est à l'hypothese des succès souvent les plus incertains, qu'on sacrifie son repos, ses biens, sa vie même. S'il n'étoit possible de faire arriver les hommes à l'action que par la route de la démonstration, tous les liens de la société seroient inconnus, ou du moins sans force (a).* Combien de circonstances où l'on joue sa vie au pair, quelquefois au-dessous; quel malheureux prestige nous aveugle, quand il s'agit de juger

(a) M. DE HALLER, dans la belle préface qu'il a jointe à la traduction de l'Hist. Nat. Voyez *Biblioth. impartiale* t. 3. part. 2. pag. 196.

du mérite de l'inoculation ! Un écrivain charmant, qui le premier a su analyser le cœur humain, & qui manioit trop heureusement le sentiment pour n'en pas faire un peu sa chimere, a cru expliquer ce phénomène. “ Si nous n'inoculons pas en France comme en Angleterre, c'est, dit-il, parce que les Anglois se décident par le calcul, & nous par le sentiment (a) ”. Ce que cette idée présente de riant à l'imagination tendre, & de fatyrique à la malignité, en déguise le faux aux yeux de bien des gens, & mérite d'être examiné.

Dans toutes les matieres susceptibles de calcul, & où l'on peut nombrer les raisons, c'est le calcul qui doit nous déterminer. *Tout doit être calcul dans notre conduite*, dit un auteur dont l'autorité est bien propre à balancer celle de M. DE MARIVAUX, & qui n'ignoroit pas la force du sentiment (b). *Si nous*

(a) M. DE MARIVAUX, réponse aux lettres philosophiques de M. de V. *Lettre XI.*

(b) M. DUCLOS, *Considérations sur les mœurs.* p. 362.

L'on peut appliquer à l'inoculation ce que dit l'illustre auteur d'un des meilleurs livres qui ait paru depuis qu'on en fait. *C'est à l'esprit à guider le cœur dans la recherche de la*

faisons des fautes, c'est parce que notre calcul n'embrasse pas tout ce qui doit entrer dans le résultat, soit faute de lumière, soit par ignorance, par passion, ou par préjugé. Ceux à qui le sort des hommes est confié doivent toujours ramener leur calcul à la somme commune. Le sentiment ne doit-il donc avoir aucune influence sur notre conduite? Cette idée est trop fautive, pour que jamais personne l'ait pensée; mais l'on n'a pas marqué assez exactement jusqu'où les influences doivent s'étendre, parce qu'on n'a pas fixé sa nature avec assez de précision.

§. 58. Le sentiment est ce mouvement, cette détermination de notre ame, qui suit immédiatement la sensation qui en est le premier effet, & qui ne dépend point de la réflexion. Nous voyons un objet qui nous frappe agréablement, cette sensation produit dans le même instant un mouvement dans notre ame, elle aime, elle désire cet

félicité. Le sentiment seul est un guide peu sûr en cette matière, & il n'est pas vrai qu'il suffise pour nous régler dans l'usage des plaisirs. Il nous menera toujours au plaisir présent, & même aux excès. Le sentiment ne réfléchit point, ne prévoit point, ne calcule point. M. TROBLET, t. 3. P. 336.

objet, elle a pour lui un sentiment de tendresse ; mouvement aussi involontaire, aussi peu réfléchi que celui qui nous fait retirer la main quand on nous pique, ou fermer l'œil si quelque corps s'en approche trop.

L'on peut donc dire que dans le sentiment notre ame est déterminée par des raisons qui agissent sur elle, sans qu'elle les distingue : souvent la réflexion vient à son secours, elle développe, elle analise ces raisons, quelquefois elle en découvre la force, & elle perpétue par-là la première impression, le premier sentiment ; d'autres fois elle en fait sentir le faux, ou elle en dévoile de contraires, & le sentiment cesse ou même change. Ainsi, dans les exemples que j'ai cités, la réflexion m'apprend que si je n'avois pas retiré ma main, il lui seroit arrivé du dommage ; une autre fois je la retirerai quand elle se trouvera dans la même position, supposé même qu'ayant perdu le tact, elle n'éprouvât pas la même sensation. Cette personne, dont à la première vue l'extérieur m'avoit frappé si agréablement (a), me

(a) Qu'est-ce qu'agréable & désagréable ? Ces ébranlemens produits dans le cerveau par l'impression des objets sont agréables ou dé-

laisse appercevoir chaque jour quelque nouvel attrait ; je fais mieux tous les agrémens de sa figure ; la justesse de son esprit , la vivacité de son imagination , se caractérisent par des traits plus marqués. Les qualités de son cœur , ces trésors inestimables , se développent à mesure que l'occasion d'en faire usage se présente : il s'offre des circonstances qui lui fournissent celles de manifester ses vertus , & chaque jour , par-là même , le premier sentiment qui me l'avoit fait trouver aimable acquiert un nouveau degré de force ; il ne m'est plus permis de le prendre pour une illusion , & de douter de sa durée. Quelquefois au contraire , cette première impression , qui avoit fait naître un sentiment agréable , est suivie par d'autres qui en produisent un tout opposé , & anéantissent le premier. Jusqu'ici nous ne sommes pas libres , il n'y a aucun acte de notre volonté ; mais quand il faut agir , ce n'est pas le sentiment seul qui doit nous guider , parce qu'il ne nous éclaire point & ne nous présente pas les différentes

sagréables , c'est-à-dire sont relatifs ou contraires à la nature de l'animal, & font naître l'appétit ou la répugnance , selon l'état & la disposition présente de l'animal. M. DE BUFFON , H. N. t. 4.

relations sous lesquelles nous devons envisager un objet. Il nous décide à prendre un intérêt très-vif au bonheur d'une personne, mais il nous laisse dans l'ignorance des moyens qui peuvent le procurer ; ou, ce qui est plus dangereux, il nous fait trop souvent illusion à cet égard par deux raisons : la première, c'est qu'en ne nous considérant que comme des êtres purement sensibles, nous sommes affectés beaucoup plus vivement par le présent que par l'avenir, & nous nous révoltons contre l'idée de prévenir un grand mal, mais dont le lointain dans lequel il se présente affoiblit le danger à nos yeux par un mal infiniment moins considérable ; mais qui étant prochain nous paroît un monstre.

La seconde source d'erreurs, que le sentiment produit dans nos décisions, vient de ce que ceux que nous avons pour les autres ne sont presque jamais distincts de ceux que nous avons pour nous-mêmes ; & le nombre de ceux qui aiment assez pour sacrifier leurs intérêts à ceux de la personne aimée est bien petit. Quand nous ne prenons pour arbitre de nos jugemens que le sentiment, ils sont ordinairement le résultat de ces deux sentimens différens, & ils en sont

doublement mauvais. Convaincus de ces vérités, quand nous voulons agir, c'est toujours la raison que nous devons consulter. Soustraire le sentiment à son empire, c'est nous réduire à l'instinct; nous devons d'autant plus craindre de nous tromper sur les vrais intérêts d'une personne, qu'elle nous est plus chère; la raison seule peut nous les faire connoître, & elle seule doit nous conduire. Nous devons, sans hésiter, lui sacrifier ces légères répugnances, fruits d'une sensibilité qui, mal entendue, se trouveroit souvent, comme toutes les passions défordonnées, dans le cas d'agir contre elle-même. Appliquons ces vérités à l'inoculation, elles nous prouvent que plus un pere & une mere ont de tendresse pour leurs enfans, plus ils doivent être empressés à les faire inoculer. Ce sentiment, dont on veut faire un obstacle à cette pratique, doit faire en sa faveur; & s'il est vrai qu'il éprouve les influences du climat, si le degré de sensibilité est d'autant plus grand qu'on respire un air plus doux & plus tempéré, l'on a droit de conclure que l'inoculation devroit être plus goûtée en France qu'en Angleterre; elle paroît même plus assortie au caractère du François, toujours agif-

fant, & qui met beaucoup du sien partout ; qu'à celui des Anglois, que leur tempéramment & leur façon de penser en matiere de religion conduisent à laisser les choses suivre leurs cours naturel.

§. 59. Est-ce que l'inoculation seroit moins nécessaire en France qu'en Angleterre ? La petite vérole y feroit-elle moins de ravages ? C'est une illusion que de funestes observations ne permettent pas de se faire. Les épidémies les plus meurtrieres ont, en différens tems, ravagé les différentes provinces de ce Royaume. J'ai parlé plus haut de celles qu'on a essuyées dans le Languedoc. Toute l'Europe fait combien cette maladie est dangereuse à Paris ; les nouvelles publiques ont annoncé les ravages qu'elle y a faits l'année dernière ; l'on a senti la nécessité de l'inoculation. Un académicien célèbre, & dont le suffrage est bien propre à lui faire des partisans, l'a recommandée publiquement (a). Il est à présumer que le funeste préjugé qui lui est encore opposé se dissipera peu-à-peu & fera place à des

(a) M. DE LA CONDAMINE, dans un mémoire qu'il a lû à l'assemblée publique de l'académie Royale des sciences, & dont on attend avec impatience la publication.

idées plus saines. Si l'on eût inoculé, dit M. DE VOLTIRE, vingt mille hommes morts à Paris de la petite vérole en 1723 vivroient encore. Quoi donc ! Est-ce que les François n'aiment point la vie ? Est-ce que leurs femmes ne se soucient point de leur beauté ? En vérité nous sommes d'étranges gens ! peut-être dans dix ans prendra-t-on cette methode angloise, si les curés & les médecins le permettent ; ou bien les François dans trois mois se serviront de l'inoculation par fantaisie, si les Anglois s'en dégoûtent par inconstance.

§. 60. Je me serois quelque indulgence pour une mere qui laisseroit périr son enfant par le manque d'un remede qu'on ne peut lui faire prendre qu'avec une violence qui la pénètre, ou qui doit le faire souffrir beaucoup. Quoique ce fût une pusillainmité très-éloignée de la véritable tendresse maternelle, la fréquence de ces exemples nous en diminue le ridicule, pour ne rien dire de plus. Mais l'on n'a pas même ces foibles ressources pour justifier ses préventions contre l'inoculation. Il n'y a ni violence, ni tourmens, ni douleurs ; pas une larme ; & en inoculant, ce qu'on découvre de plus fâcheux dans un lointain qui en diminue l'impression, c'est quelques heures d'un malaise moins confi-

dérable que celui que les enfans éprouvent tous les jours par les indigestions dont leurs tendres meres font souvent les causes premières.

V. OBJECTION.

§. 61. L'on est ingénieux à trouver des raisons pour justifier ses foibles, & l'on est d'autant plus heureux à les faire recevoir pour bonnes, que chacun se flatte qu'en passant aux autres leurs travers, ils lui passeront les siens. L'inoculation est sûre, elle est exemte de tout danger, & elle délivre d'un grand nombre; il n'y a donc pas moyen de la rejeter. Comment se dispenser raisonnablement de faire ce que la raison ordonne? On ne peut plus prétexter les risques qu'on fait courir aux enfans qu'on inocule, on prétexte ceux auxquels on expose les autres; & l'on a cherché à employer l'autorité des magistrats civils, pour empêcher l'usage de l'inoculation sur ce fondement; c'est qu'en inoculant quelques enfans bien préparés, on répand la maladie dans un endroit où elle en attaquera plusieurs qui, n'ayant point pris de précautions, en feront les victimes. Il y a deux choses à répondre à cette objection, premièrement,

ment, quoique la petite vérole soit contagieuse, ce n'est guere par contagion qu'elle se propage; ce qui la répand dans un lieu, c'est l'infection de l'air produite par des causes que nous ignorons. Mais quelques personnes qui l'ont, & qui en ont très-peu, ne peuvent pas exhaler assez de ces particules varioleuses, pour la répandre par ce moyen; & par rapport à la communication immédiate, ceux qui ne l'ont pas eue & qui ne veulent pas la prendre doivent éviter de les approcher. Les faits confirment ce raisonnement; quand on a inoculé à Londres & à Geneve, dans des tems où il n'y avoit point de petite vérole, l'inoculation ne l'a pas répandue. Quand on a inoculé ici, il y avoit trois ou quatre enfans attaqués de cette maladie, l'on en a inoculé quatorze, la petite vérole ne s'est point communiquée. Une fille de treize ou quatorze ans, domestique dans une des maisons où l'on a employé l'inoculation, a été la seule personne qui l'ait eue en ville, & il est fort à présumer qu'elle ne la doit qu'à l'affiduité avec laquelle elle a voulu servir constamment sa jeune maîtresse. Je dis en second lieu, que quand il seroit aussi vrai qu'il l'est, que l'inoculation répandit la petite vérole, loin que ce fût une raison

de la bannir, ce seroit peut-être un motif de plus pour l'employer. Ce qui rend les petites véroles dangereuses (§. 8.), c'est surtout une saison défavorable, & la complication de quelque maladie régnante; l'on n'inocule jamais que dans une saison favorable, & quand il ne règne aucune épidémie. Les petites véroles qui paroîtroient dans ces tems là auroient donc un avantage réel sur celles qui paroîtront peut-être quelques mois après dans une intempérie fâcheuse de l'air, ou au milieu d'une épidémie funeste. Qui est-ce qui la prendra? une partie de ceux qui l'auroient prise un an ou deux après à la première épidémie varioleuse (a), s'ils ont assez d'aptitude à l'avoir actuellement, cette aptitude auroit augmenté pendant cet intervalle, & ils auroient eu une maladie plus fâcheuse. Ceux qui n'ont pas l'aptitude nécessaire ne la prendront pas.

L'inoculation est donc utile non-seu-

(a) C'est une observation vérifiée presque partout que le terme moyen entre les plus courtes & les plus longues cessations de la petite vérole dans un endroit quelconque, est de quatre ans. Dans les plus grandes villes, elle est presque toujours dans quelque quartier.

lemen à ceux qu'on inocule, mais encore à quelques-uns de leurs compatriotes ; & elle ne peut nuire à personne. C'est un motif pour engager les magistrats à l'encourager, bien loin de la défendre. Si quelque raison pouvoit les en empêcher, c'est la dernière objection qu'il me reste à réfuter, & dont quelques réflexions feront aisément sentir la nullité.

V I O B J E C T I O N.

§. 62. Je l'ai déjà indiquée plus haut, elle est tirée de la contravention qu'on prétend trouver dans l'inoculation aux décrets de la Divinité. Toutes les passions, trop fortes ou mal entendues, ôtent la faculté de juger sagement de tout ce qui intéresse leur objet ; il en est de même de la dévotion dès qu'on veut la soustraire à l'empire de la raison & en faire un acte du cœur seul, elle devient un fanatisme qui nous égare à coup sûr & qui nous fait donner à gauche toutes les fois que la Divinité doit, ou qu'on croit devoir la faire entrer d'une façon particulière dans la considération des objets qui nous occupent. C'est ce qui est arrivé par rapport à l'inoculation ; quelque esprit gauchement zélé a cru trouver que cette pratique

dérogeoit aux droits de la Divinité. Il a sonné l'allarme, quelques personnes se sont saintement effrayées, d'autres, & c'est le plus grand nombre, ont paru l'être, & ont saisi avec empressement l'occasion de couvrir d'un masque sacré les endroits foibles de l'humanité. Quelle horreur en effet que l'inoculation! Altérer volontairement sa santé, c'est se rendre coupable, c'est tenter la Providence. *Ce scrupule théologique*, dit l'auteur du journal Britannique, *est sans cesse objecté, il a détourné un grand nombre de gens, & agit encore avec force sur la plupart des peuples de l'Europe.* J'avoue cependant, & j'ai la satisfaction de savoir que plusieurs théologiens & moralistes éclairés pensent comme moi, j'avoue, dis-je, que plus je l'examine, plus je le trouve vuide. *Tenter la Providence* est un bruit articulé auquel il est aisé de voir qu'on ne doit rien comprendre, parce qu'il ne renferme aucun sens.

Quand Dieu créa l'Univers, il établit un certain nombre de loix physiques, qui reglent tous les mouvemens de cette vaste machine; & il a voulu qu'elles fussent immuables, parce qu'elles sont les meilleures possibles. La Providence ne consiste dont point à en produire de

nouvelles, mais à entretenir les mouvemens suivant celles qui sont établies. En créant les êtres pensans, il grava chez eux les fondemens des loix morales. Comme la première est qu'ils s'aiment eux-mêmes & qu'ils cherchent leur bonheur, il voulut que ceux qu'il jugeoit à propos d'unir à des corps qui devoient servir d'organes à ce bonheur pussent produire dans ces corps, & par eux dans les corps étrangers propres à leur usage, les mouvemens & les changemens qu'ils jugeroient les plus convenables à leur bien-être. L'homme jouit de ce droit, s'il en abuse quelquefois, ce ne peut être que dans l'un ou dans l'autre de ces deux cas; quand les mouvemens ne tendent pas à son bonheur, dont il se fait trop souvent une fausse idée, ou quand ils n'y tendent qu'en traversant celui des autres. C'est à ce principe qu'il faut ramener & examiner les actions des hommes, pour juger si elles sont permises ou illicites. Appliquons-le à l'inoculation, elle ne se trouve ni dans l'un ni dans l'autre des cas qui rendent une action criminelle. Elle contribue à notre bonheur, c'est une vérité prouvée par les faits, elle ne peut nuire à personne, je l'ai prouvé plus haut; elle n'a donc rien d'offensant pour un être qui

ne peut être offensé que par le crime. Aussi l'on ne dit pas simplement qu'on offense la Providence, on dit encore qu'on la tente. En adoptant le sens que donnent à cette expression ceux qui croient la comprendre & qui osent l'expliquer, on veut dire par-là que Dieu, irrité de ce qu'on a renoncé à la santé, ce bien le plus précieux qu'il nous ait accordé, il en punira en nous procurant une maladie fâcheuse, & peut-être mortelle. Cette idée basse, & si offensante pour la Divinité, suppose une intervention continuelle qui renverse toutes les causes secondes, & détruit toute chaîne dans l'univers. Elle suppose qu'un être juste nous punit de ce que nous nous servons de la liberté qu'il nous a accordée pour faire le meilleur usage possible de nos forces; elle suppose le contradictoire, elle est donc fautive. Qui a droit à la fin a droit aux moyens légitimes; c'est un axiome incontesté de jurisprudence: & en nous donnant pour fin une vie longue & heureuse, Dieu nous a permis les moyens qui y conduisent, & par conséquent l'inoculation puisqu'elle a les caractères de légitimité.

§. 63. Mille manœuvres dans les emplois les plus pénibles & les plus dé-

goutais , mais nécessaires , souffrent infiniment plus que les inoculés , & cela dans la vue de se procurer du pain , c'est à-dire de prolonger leur vie , espoir dont ils sont fréquemment privés. On ne les blâme pas , pourquoi blâmeroit-on ceux qui vont au même but par un chemin plus doux & plus sûr ? Il seroit facile d'accumuler des raisonnemens ; une réponse tirée des faits sera plus décisive. Quand il seroit vrai qu'on auroit pu faire cette objection avec quelque ombre de raison avant les premières inoculations , elle est entièrement détruite aujourd'hui par les succès qu'a eus cette pratique depuis bien des siècles en Asie , & depuis trente-deux ans en Europe ; succès qu'on peut regarder comme une bénédiction de Dieu , & comme une marque de son approbation.

§. 64. N'est-il pas étonnant que l'on accuse ceux qui inoculent de se soustraire aux vues de la Providence , & qu'on ne fasse pas le même reproche à ces parens faiblement tendres , qui emploient jusqu'aux précautions les plus ridicules pour empêcher leurs enfans de prendre la petite vérole lorsque cette Providence paroît les destiner à l'avoir , en les plaçant dans des circonstances

dans lesquelles ils doivent naturellement la prendre, & qui leur font passer leur vie en marches & en contre-marches; pour les préserver d'un mal qui dans cet âge est ordinairement heureux, & qui leur fera funeste quand leur tempéramment aura effuyé les altérations inévitables que produisent les années, & dont le danger sera d'autant plus grand, qu'on aura pris plus de précautions pour le leur faire éviter, parce que chaque nouvelle précaution donne un degré de force à la crainte qu'ils se font de cette maladie, & que la crainte suffit seule pour la rendre très-mauvaise. Cette considération me paroît d'un grand poids, & bien propre à désabuser de ce travers des parens capables de quelque réflexion. Ce cas est un de ceux qui font sentir la vérité de ce que j'ai dit plus haut, que quand on se décide par le seul sentiment, ceux que nous avons pour nous-mêmes nous égardoient souvent. Ce n'est en effet que par un sentiment réfléchi sur eux-mêmes, que les parens prennent ces pernicieuses précautions; dupes d'une illusion, ils croient travailler au bonheur de ces enfans, dans le tems qu'ils le traversent en faveur de leur propre tranquillité; & si les théologiens veulent

s'employer à propos de l'inoculation, & se servir du crédit que leur vocation leur donne sur les esprits, d'une façon utile au genre humain, c'est un foible de cette nature qu'ils devroient s'attacher à détruire : il y en a plusieurs qui ont déjà commencé à l'attaquer. J'ai cité milord évêque de Vorcheſter. Dans presque tous les endroits du nouveau monde où l'inoculation est établie, on en est redevable à des missionnaires que la charité décidoit. En Angleterre, les ecclésiastiques les plus éclairés en ont recommandé l'usage, & l'ont employée pour eux & pour leurs familles. Trois ministres à Geneve ont suivi cet exemple ; un quatrième s'est fait inoculer lui-même. M. LOAME, ministre Anglois, a publié cette année un ouvrage sur cette matiere, & j'ai appris depuis peu que M. CHAIS, pasteur à la Haye, dont les talens, les connoissances & la sainte doctrine, sont connus si avantageusement, étoit occupé actuellement à travailler sur cette matiere, dans l'espérance d'introduire en Hollande une pratique dont les ravages de la petite vérole dans ces provinces ont fait sentir la nécessité, & dont je me flatte d'avoir prouvé la légitimité. Mais comme c'est dans la supposition qu'elle est aussi heu-

106 L'INOCULATION.
reuse que je l'ai dit, il me reste à lever
les objections physiques. Malgré son air
apparent de solidité, il n'y en a point
dont il ne soit très-aisé de démontrer le
faux.

ARTICLE X.

Objections physiques.

VII OBJECTION.

§. 65. **L**A première difficulté qu'on
fit contre l'inoculation quand on com-
mença à l'employer en Angleterre,
qu'on pouvoit faire alors avec quel-
que espece de raison, & qui est ri-
dicule aujourd'hui, c'est que cette *pe-
tite vérole artificielle ne préservoit pas
de la naturelle*; mais trente ans d'expé-
rience ont fait disparoître cette crain-
te ou plutôt cette objection, & dans
ce nombre de personnes qui ont été
inoculées, il est sans exemple jusqu'à
présent, qu'aucune ait repris cette
maladie; il est sans exemple qu'on
ait pu la faire reprendre; & si les ad-
versaires de l'inoculation ont cru pou-

voir se permettre quelques fausses suppositions pour décréditer une pratique qu'ils croyoient pernicieuse, elles ne se sont pas soutenues contre les recherches que les partisans du vrai ont faites pour en constater la vérité. Il n'est donc plus possible de se tromper à cet égard ; il est démontré que la petite vérole inoculée délivre pour toujours de la naturelle (a) ; & supposé même que cela ne fût pas général, mais qu'une certaine partie de ceux qui ont été inoculés pussent être attaqués dans la suite de la petite vérole naturelle, ce ne seroit point une raison d'abandonner l'inoculation. Une opération sans danger & sans souffrance ne doit jamais être négligée, quoiqu'elle n'arrache pas au danger tous ceux qui l'emploient ; il suffit qu'elle en sauve une partie & qu'elle n'empire

(a) Cette impossibilité de reprendre la petite vérole par le moyen de l'inoculation, quand il est bien avéré qu'on l'a eue une fois ; soit naturelle, soit artificielle, n'est-elle pas une forte raison de croire que la duplicité de cette maladie est une chimère ; qu'on ne l'a jamais deux fois, & que les cas qu'on cite du contraire ne doivent leur existence qu'à l'ignorance qui la confond avec d'autres, comme je l'ai dit plus haut ?

point le fort des autres. Personne n'a encore osé dire que la petite vérole naturelle seroit plus mauvaise, si l'on avoit déjà eu l'inoculée. Quelqu'effronté que soit la prévention, il y a pourtant certaines bornes que la crainte de se démasquer l'empêche de franchir.

VIII & IX OBJECTIONS.

§. 66. Je joindrai ici deux objections qu'il suffit de rapprocher pour les détruire, & qui prouvent l'inconséquence des anti-inoculistes. *L'inoculation ne donne pas toujours la petite vérole, elle n'est donc pas un remède sûr. L'inoculation donne la petite vérole à gens qui, sans cela, ne l'auroient peut-être jamais eue. L'inoculation ne donne pas toujours la petite vérole, cela est vrai; mais à qui ne la donne-t-elle pas? A ceux qui ne doivent pas la prendre, qui n'avoient pas la prédisposition nécessaire. De cent personnes, quatre n'ont jamais la petite vérole; de cent inoculés, quatre ne la prennent pas. Il faut vouloir fermer les yeux à l'évidence, pour ne pas se persuader que ce sont les quatre qui ne pouvoient pas l'avoir. Et quand on accorderoit, contre l'expérience, qu'il*

le ne la donne pas toujours, même à ceux qui doivent l'avoir un jour, ce ne seroit pas là un sujet de reproche; puisque, d'être inoculé sans avoir la petite vérole, il ne résulte d'autre mal, que celui d'observer, pendant quelques jours, une diette dont assez généralement chacun auroit besoin de tems en tems. L'insertion faite, si la petite vérole ne doit pas paroître, l'incision se ferme avec autant de facilité que la plus légère égratignure, & le patient n'éprouve pas la plus petite indisposition.

§. 67. La seconde objection, tirée de ce que l'on donne la petite vérole à des personnes qui ne l'auroient jamais eue, est déjà réfutée par ce que je viens de dire, & par un nombre d'exemples, qui prouvent que cette opération ne donne la maladie qu'à ceux qui ont la disposition nécessaire pour la prendre. Des cinq criminels qu'on inocula à Londres en 1721, les quatre hommes qui ne l'avoient pas eue la prirent; la femme, qui en avoit eue une très-légère, ne la reprit pas. Une Demoiselle à Geneve (a), n'en ayant eue qu'un grain dans son en-

(a) Mr. GUYOT. A. de C.

fance, & ne se croyant point sucé de ne pas l'avoir une seconde fois, se fit inoculer, mais inutilement. Ici vû ici il y a quelques années un Anglois, qui étant dans la même crainte, a été rassuré de la même façon; & qui tenta deux fois l'inoculation sans éprouver le plus léger simptome qui marquât que le virus inféré agissoit. L'on a vû en Angleterre plusieurs exemples semblables; preuve bien évidente, pour le dire en passant, que ce pus n'est point proprement un poison, mais un levain, qui n'agit que quand il se trouve mêlé avec des matieres susceptibles d'une certaine altération. Dans tout autre cas, il n'est pas plus à craindre qu'une goutte d'eau ou de lait. Preuve encore que la crainte de ceux qui pensent, que ce n'est pas la petite vérole qu'il donne, mais une maladie différente & plus fâcheuse, n'est qu'une chimere dénuée de tout fondement, qui, quand elle n'auroit pas été détruite par des milliers d'expériences, le seroit suffisamment par la raison.

Mais pour mettre les adversaires de l'inoculation au pis; quand il seroit aussi vrai qu'il est faux, qu'elle donnoit la petite vérole à quelques person-

nes qui ne l'auroient jamais eue; c'est un inconvénient si léger, qu'il n'est pas possible de le mettre en opposition avec les avantages qu'elle procure. En effet quel grand malheur, quand de mille inoculés, de cent même si l'on veut, il y en auroit un qui le feroit mal-à-propos, c'est-à-dire, qui seroit arrêté pendant une quinzaine de jours dans un bon appartement, & qui auroit six ou sept heures d'une fièvre légère & exemte de tout symptôme douloureux!

X O B J E C T I O N.

§. 68. *En inoculant la petite vérole, n'est-on pas exposé à inoculer d'autres maladies plus fâcheuses, dont le sujet qui fournit le pus pourroit être atteint?* M. MATY indique cette objection, & fournit une première réponse, qui met, à cet égard, l'inoculation en parallèle avec la petite vérole naturelle. *On a dit que la parcelle infiniment petite du venin qu'on communique pourroit être en même tems la semence ou l'enveloppe d'autres maux; mais on l'a dit avec d'autant moins de raison, que le risque est du moins égal dans la contagion naturelle, mais imperceptible,*

qui, comme la peste, se promène dans l'obscurité (a). Il est aisé de justifier l'inoculation plus pleinement à cet égard. C'est un fait connu, que les différens virus qui infectent le corps humain ne s'allient pas aux mêmes humeurs, & attaquent différens organes. Le virus scrofuleux, le vérolique, le scorbutique, font leurs ravages dans des parties différentes. La petite vérole a son district : & l'on pouvoit conclure, avant que d'avoir aucune expérience, que le virus de cette maladie n'étoit mêlé à celui d'aucune autre, & que l'on étoit à l'abri de toute infection étrangère. *Il importe plus selon moi,* dit M. MEAD, *de faire attention au corps dans lequel on insere le pus, qu'à celui dont on le tire (b).* L'on ne doit pas craindre non plus d'inoculer une petite vérole maligne, quoique celle du sujet qui fournit le pus le fût, *J'ai vu,* dit M. FROOVEN Médecin Anglois, *vingt-une personnes inoculées avec le pus d'un malade qui avoit une petite véro-*

(a) Jour. Brit. t. 8. p. 81.

(b) De variolis & morbillis. Capite de inoculat.

le très-maligne dont il mourut, & qui cependant l'eurent très-heureuse. J'ai moi-même fait, ajoute-t-il, un fort grand nombre d'inoculations, avec une matière des plus malignes, sans qu'il s'en soit suivi aucun mauvais effet (a). Nombre d'autres faits prouvent la même chose. À Londres l'on a inoculé du pus d'une personne atteinte de maux vénériens, qu'il ne communiqua point; & ce qui leve cette objection mieux qu'aucune réponse, c'est que depuis trente-deux ans, la chose n'étant pas encore arrivée, c'est une forte présomption pour croire qu'elle n'est pas possible, ou que, si elle l'est, il y a des moyens sûrs pour la prévenir. M. GUYOT est le seul (b), qui assure positivement le contraire. Il se fonde sur ce qu'une personne qui voulut, malgré lui, être inoculée avec le pus d'une Demoiselle sujette à des dartres, eût après sa petite vérole une fluxion assez opiniâtre sur les yeux. J'avoue que cette seule observation ne me paroît pas aussi décisive qu'à lui. Sans un dardreux, une imprudence du malade, un accident inévitable, suffit

(a) Voy. Petit réservoir. t. 3. p. 58.

(b) Acad. de Ch. t. 6. p. 291.

pour lui procurer une fluxion opiniâtre; sur-tout si, comme celui dont M. GUYOT veut parler, il a après vingt & cinq ans, & qu'il soit replet & fort gras (a).

Je ne veux cependant point blâmer ceux qui font attention au choix de la matière : c'est une précaution très-sage, & qu'on ne doit point négliger. Mais en accordant même qu'elle est nécessaire, l'objection tomberoit également, par la facilité avec laquelle on peut se procurer du pus très-sûr. Les jeunes gens n'altèrent gueres leur tempérament avant que d'être parvenus à l'âge de raison; les maladies héréditaires sont connues; les symptômes même de la petite vérole, la nature du pus, sont connoître à un observateur intelligent, si le sujet est sain ou non. Il n'est donc pas possible de s'y méprendre. Un Chirurgien peut toujours s'assurer s'il trouve un pus bien conditionné : & la possibilité de le conserver long-tems le met à mē-

(a) Comme ces circonstances ne se trouvent point dans le mémoire que je cite, je crois devoir avertir, que je les tiens de M. GUYOT lui-même, qui me nomma cette personne.

me d'en faire une provision assez considérable pour pouvoir attendre qu'il en rencontre qui ait toutes les qualités requises.

XI O B J E C T I O N.

§. 69. Il y a, dit-on, des personnes d'un tempérament si fort inflammatoire, que la plus petite cause irritante leur procure des symptômes très-fâcheux. Il peut se trouver, dans le sujet qui paroît le plus sain en apparence, quelque virus caché, qui, venant à se développer & à joindre ses ravages à ceux de la petite vérole, emportera le malade. Je conviens qu'il y a effectivement des personnes d'un tempérament tel, que la plus petite cause inflammatoire peut produire chez eux une inflammation mortelle : d'autres à qui la plus légère inflammation peut être funeste, & qui paroissent destinés à mourir de la première maladie inflammatoire qu'ils auront : il seroit criminel de leur en procurer une. Tout ce que l'art peut en leur faveur, c'est d'employer dans le tems des épidémies varioleuses tous les moyens connus, pour diminuer les défauts de leur tempérament, qui font le danger de la

petite vérole. Mais il n'y a que peu de sujets pour qui la petite vérole soit si inévitablement mortelle : le plus grand nombre de ceux pour qui elle feroit dangereuse naturellement peuvent l'avoir extrêmement heureuse en employant quelques précautions ; & c'est pour eux plus particulièrement, que l'inoculation paroît destinée. Les personnes qui ont une grande mobilité dans le genre nerveux sont sujettes, dans le cours de leurs petites véroles, à des symptômes singuliers, mais outre qu'ils sont plus effrayans que dangereux, l'on peut les prévenir par une préparation convenable, & par l'usage de quelque remède approprié pendant le cours de la maladie.

§. 70. La seconde partie de l'objection, tirée de la crainte que la petite vérole n'occasionne le développement de quelque virus caché, est dénuée de tout fondement. Je puis dire d'abord que cela n'étant point encore arrivé, le passé fait une forte présomption en faveur de l'avenir. Mais cette crainte se dissipera plus sûrement encore, en examinant les maladies, dans lesquelles on accuse une corruption particulière, un virus singulier ; le scor-

but, les écrouelles, les maux vénériens, la goutte, la rage, les maladies cutanées, la plie. Cette dernière maladie, renfermée dans quelques provinces du Nord, m'est trop peu connue, pour que je puisse décider ce qu'elle doit influer sur l'inoculation; c'est un soin dont on peut se reposer sur les Médecins Polonois avec d'autant plus de confiance, que leurs nouveaux mémoires prouvent leur capacité. Par rapport à toutes les autres, il faut supposer qu'elles n'ont encore produit aucun ravage, puisqu'alors on se décideroit sur ce qu'on en connoît: il ne s'agiroit plus d'un virus caché. Un Scorbut caché est un être de raison: dès que les humeurs commencent à s'altérer, les fonctions s'en ressentent, & tant qu'il est si peu avancé qu'on peut s'y méprendre, bien loin qu'une fièvre de quelques heures pût nuire, elle feroit très-avantageuse. Né de parens scrofuleux, l'on peut porter ce germe pendant quelque tems, sans qu'il se manifeste. Mais alors il en est comme du scorbut, la petite vérole est utile. Tous les jours l'on voit quelques accès de fièvre emporter des écrouelles commençantes, & ce feroit peut-être un spécifique pour cette ma-

ladie, que de pouvoir donner plusieurs fois la petite vérole. Le virus vénérien est dans le même cas : & bien loin que la petite vérole augmente les maladies cutanées, il y a une foule d'exemples, qu'elle en guérit, qui avoient résisté à l'usage de tous les remèdes. Personne n'ignore que la fièvre retarde & diminue les accès de la goûte. En général toutes ces maladies sont d'un caractère très-oppoſé à l'inflammation ; ainsi une maladie inflammatoire ne les augmente, que quand elles ont fait d'auſſez grands progrès pour avoir bouleverſé l'œconomie de notre machine. Il n'en est pas de même du venin de la rage, le plus inflammatoire de tous les poisons connus ; inoculer une personne qui auroit dans le corps un principe de rage, ce feroit évidemment en précipiter les effets, mais l'on ne peut pas se tromper à cet égard ; l'on ſait ſi une personne a été mordue ou ne l'a pas été ; & l'on ſe conduit en conféquence. Depuis qu'on a découvert un ſpécifique pour cette maladie, la morsure d'un animal enragé ne fera plus qu'un retard, & non pas un empêchement à l'inoculation.

§. 71. Ce que je viens de dire me

conduit à une réflexion très-naturelle sur son usage. Il a été restreint jusques à présent aux personnes les mieux portantes, & exemptes de toute incommodité : & c'est à cette précaution qu'on doit, d'un aveu général, les grands succès. Mais doit-on la restreindre autant ? Doit-on envisager l'honneur de l'inoculateur & de l'inoculation, plus que le bien du genre-humain ? Ceux que la foiblesse de leur fanté expose à de plus grands dangers s'ils sont atteints de la petite vérole, méritent-ils qu'on joigne à ce malheur, celui de ne pas employer en leur faveur les moyens qui peuvent la rendre moins fâcheuse ? C'est une erreur dont il seroit à souhaiter qu'on se guérit. Mais pour ne point compromettre l'inoculation, il faut diviser ceux pour qui l'on s'en sert en deux classes : les bien portans, & les valétudinaires. Le danger de la petite vérole, toutes choses égales d'ailleurs, est bien plus grand pour ces derniers : l'on ne doit pas s'attendre que l'inoculation en soit aussi heureuse. Mais il suffit qu'elle en sauve un grand nombre pour qu'on l'admette, je l'ai prouvé plus haut, en observant toujours ces deux règles générales. La première,

c'est que leur santé ne soit pas dérangée de façon qu'il y ait plus à craindre qu'à espérer. La seconde, qu'on les prépare proportionnellement au besoin qu'ils en ont.

XII OBJECTION.

§. 72. L'objection physique sur laquelle on insiste le plus, c'est celle qu'on tire de la prétendue violence qu'on fait à la nature. *La petite vérole est une suite essentielle de notre constitution, un développement qui doit arriver dans un certain tems, & qui ne peut être que fâcheux si on le précipite. Ne devrait-on pas laisser agir la nature, disent tous les jours des gens qui n'attachent aucune idée à ce mot? Comme cette opinion est très-répan- due, qu'elle paroît même conforme aux idées de quelques Médecins de ré- putation, je tâcherai de la résoudre avec assez de netteté, pour en faire sentir la foiblesse, à ceux même qui n'ont jamais senti ce qu'elle peut avoir de force. Pour le faire avec succès il est nécessaire de déterminer ce qu'on entend par nature : cette digression sera d'autant moins inutile, que tous les jours l'on objecte ce mot aux Mé- decins,*

decins, à propos des cas sur lesquels elle a le moins d'influence; & que l'impossibilité où quelques-uns se trouvent de répondre à des mots que souvent ils ne comprennent pas, les oblige à se conduire comme s'ils en sentoient le vrai.

A R T I C L E X I.

Digression sur la Nature.

§. 73. **I**L n'est point de terme auquel on attache plus de différentes significations, & dont l'idée par-là même soit plus indécise, qu'à celui de nature; il pourroit faire le sujet d'une dissertation aussi utile que difficile; mais cet ouvrage, réservé à de plus habiles mains, n'est point de mon ressort: je me borne à examiner ce qu'on entend par *nature*, quand on employe ce mot pour exprimer la cause, qui opere les mouvemens du corps humain.

§. 74. L'on peut ranger les idées des Médecins sur cette matiere, sous deux classes. La premiere comprend celles des sectateurs de M. S T H A A L, qui

a corrigé le système de VANHELMONT. La seconde renferme celle des Médecins qu'on appelle Méchaniciens; Mrs. BOERHAAVE, HOFMAN, DE HALLER, VAN SWIETTEN, HEISTER; tous les Médecins Hollandois, Italiens, un grand nombre d'Anglois, de François, d'Allemands.

§. 75. M. STHAAL & ses disciples, regardent l'ame comme le seul mobile de toutes les actions de notre corps, tant volontaires, que vitales (la circulation, la respiration,) & animales (la digestion, la nutrition, les sécrétions &c.) Le corps n'est selon eux qu'une matiere incapable de tout mouvement, dès qu'il cesse d'éprouver l'action de l'esprit (a). Ils fondent leur système sur ce principe. " Une machine matérielle quelconque, perdant

(a) Ce système est exposé dans les ouvrages de STHAAL, de JUNKER, de NEYTER, &c. Dans une these de M. de SAVAGES, intitulée *Natura rediviva*. Dans une autre de M. le Docteur BURTON, *Dissertatio Hydraulico-Medica de figurâ circulatione Art. 7.* Mais surtout dans le bel ouvrage que le Dr. WHYTT a publié il y a trois ans sous ce titre. *An Essay on the Vital and other involuntary motions of Animals.*

chaque instant une partie de ses forces, pour vaincre les résistances inévitables des frottemens, elle ne peut pas continuer longtems ses mouvemens, s'ils ne sont pas constamment reproduits par un être immatériel, qui ait la faculté de créer le mouvement. La réaction, continuent-ils, n'est jamais plus grande que l'action; ainsi, quelle que soit la force avec laquelle le sang est chassé du cœur dans un moment, il perd en route une partie de sa force: il revient donc au cœur avec une force moindre que celle qu'il avoit en sortant. Le mouvement qu'il occasionne dans le cœur est donc moindre que celui qui l'en avoit chassé; & cette diminution, augmentant graduellement dans une proportion très-considérable, tout mouvement cessera bientôt. L'expérience nous apprend cependant qu'ils se continuent. Cette continuation est donc nécessairement l'effet d'une intervention continuelle de l'ame, ce principe immatériel, qui produit le mouvement.

§. 76. Sans entrer dans le détail des raisons qui battent ce système, j'en alléguerai deux, qui seules suffisent

pour le détruire. Je tire la première de l'analogie qui se trouve entre l'homme & les animaux, surtout les quadrupèdes. La ressemblance des parties similaires, des organes, des humeurs, des fonctions, des mouvemens, des sensations même, tout nous prouve, d'une façon irrésistible, que le principe des mouvemens est le même chez nous & chez eux. Mais il est également démontré, que ce principe chez eux n'est pas l'ame; qu'il répugne à l'expérience, à la raison, à la religion de leur accorder. Ce n'est donc pas non plus l'ame qui occasionne nos mouvemens. Ils sont produits chez les uns & les autres par une propriété de la matière; & le principe des Sthaaliens, vrai dans quelque cas, se trouve faux dans celui-ci. C'est ce qu'il faut prouver, & ce qui fait la seconde raison contre leur système.

§. 77. L'égalité de l'effet à sa cause apparente est un de ces axiomes qui se transmettent de bouche en bouche, & que chacun croit, parce que personne ne les examine. Il y a quelque temps qu'on avoit commencé à discuter la vérité de celui-ci: & deux des plus beaux génies, que la nature ait jamais produits, en ont prouvé depuis peu la

fausseté (a). Si les effets, dit M. DE BUFFON, nous paroissent proportionnels à leurs causes, dans certains cas, dans certaines circonstances, il y a dans la nature un bien plus grand nombre de cas & de circonstances, où les effets ne sont en aucune façon proportionnels à leurs causes apparentes. C'est le cas des mouvemens des animaux. Ce même sang, qui rentre dans le cœur, avec une petite force, y occasionne un mouvement, qui l'en rechasse avec une beaucoup plus considérable. C'étoit un fait; on eût dû le croire dès long-tems, quoiqu'il parut inexplicable, & qu'il le fût effectivement, par les propriétés connues de la matiere, & les regles ordinaires de la mécanique. Mais aujourd'hui nous avons à M. DE HALLER l'obligation de le comprendre. Ce grand homme, né pour porter le flambeau de l'évidence, jusques au fond des labyrinthes tortueux qui nous déroboient le mécanisme des phénomènes les plus intéressans, a découvert dans nos fibres une propriété inconnue jusques à lui, qu'il a

(a) M. D'ALEMBERT Encyclopéd. art. cause; M. DE BUFFON H. N. t. 4. Discours sur la nature des animaux.

appelée L'IRRITABILITÉ, en conséquence de laquelle, celles qui en sont douées, & les fibres du cœur le sont dans un degré éminent, entrent par le plus léger contact dans un mouvement beaucoup plus violent que celui qu'on leur a imprimé : & cette propriété ayant lieu dans les animaux, & dans les cadavres, comme dans les vivans, ne peut pas être censée dépendante de l'ame. Il en a fait usage le premier pour l'explication du phénomène dont il s'agit; & rend raison, dans deux lignes, de la perpétuité des fonctions vitales, avec plus de clarté & de justesse, qu'on ne l'avoit fait jusques à lui, dans des milliers de volumes (a).

(a) *Lineæ Physiologicae* §. 113. 144. Je viens d'achever la traduction du beau Mémoire qu'il a fait imprimer sur cette matière, dans les *Commentarii Societatis regiae Scientiarum Göttingensis*. Tom. 2. Elle sera incessamment imprimée. Deux de ses Elevés, M. ZIMMERMANN, & CASTELL, ont aussi publié deux dissertations, en forme de these, sur cette propriété, qui méritent bien d'être lues. Celle de M. ZIMMERMANN surtout joint les usages aux expériences, & il seroit fort à souhaiter, qu'il voulut bien publier son discours sur les tempéramens expliqués par L'IRRITABILITÉ.

§. 78. Les Médecins Méchaniciens se font une autre idée de la nature. La nature est pour eux, *cet assemblage des conditions physiques requises, pour que les mouvemens de notre corps se fassent de la façon la plus aisée, la plus prompte, la plus durable. C'est l'intégrité de cet assemblage qui forme la parfaite santé : s'il manque quelque condition, c'est un défaut de nature, on le nomme maladie (a).* En suivant cette idée, la nature opere ses mouvemens d'une manière uniforme & constante, tant qu'il ne survient aucune impression étrangere capable de les déranger ; mais si quelqu'un des corps qui nous entourent, en agissant sur le nôtre, y occasionne des mouvemens ex-

L I T É. L'on peut se faire une idée de cette propriété, en considérant ce qui arrive à une espece de sensitive, que les curieux conservent dans leurs jardins, & qui porte un fruit de la taille & de la figure d'une grosse olive, qu'elle élance à cinq ou six pas, si l'on en touche très-légerement le pédicule.

(a) *Naturæ vocabulum nihil aliud designat, nisi aggregatum omnium conditionum physicarum, quæ requiruntur, ut vita sit constantissima, durabilissima, & simul agilissima mobilitas, seu hoc est perfecta sanitas : si aliquid deest est Natura deficiens, & ille defectus morbus est.* VAN SWIETTEN.

traordinaires, il déprave ceux de la nature, il occasionne une maladie. Il y a alors en nous deux forces : celle de notre constitution, celle de la nature, qui tend à conserver les mouvemens dans leur perfection, & celle de ce corps étranger, qui en occasionne de contraires qui peuvent subsister même lorsqu'il a cessé d'agir.

§. 79. En partant de ces principes, qu'est-ce que respecter la nature ? C'est observer quels sont les nouveaux mouvemens qu'elle produit à l'occasion de cette irritation étrangère ; quelles sont les voies par lesquelles il paroît qu'elle trouvera le plus de facilité à s'en débarrasser ; & c'est sur-tout, quand on juge qu'ils feront avantageux, ne rien faire qui puisse les empêcher. Qu'est-ce qu'aider & corriger la nature ? L'on peut aider la nature de trois façons. Premièrement, en enlevant la cause de la maladie, si cela se peut. Si elle est produite par une trop grande abondance de sang, on saigne. Un émétique enlève la cause de la maladie, si ce sont des amas de matière dans les premières voies. La fièvre, qui est entretenue par une balle, par un fer de fleche, par un tronçon d'épée, se guérit à l'aide d'une opération de

chirurgie. Quelquefois on enleve la cause de la maladie, moins en l'enlevant proprement qu'en la changeant, & en la rendant, par ce changement, incapable de nuire. Une jeune fille a des acides : on lui donne de l'acier ; elle guérit. La seconde façon d'aider la nature, c'est d'employer les remedes, que nous favons par expérience être propres à seconder les mouvemens par lesquels elle cherche à se débarrasser. Les humeurs sont surchargées de parties salines, qui, par leur irritation, occasionnent une fièvre : la nature s'en débarrasse ordinairement par les urines ; l'art la seconde, en ordonnant une tisanne, qui ait la double propriété de favoriser cette sécrétion, & d'adoucir les sels. Enfin on aide la nature, quand on ordonne, sous les noms de fortifiants, de cordiaux &c. des remedes propres à redonner au jeu de nos organes la force & le degré du mouvement qu'ils ont perdu, & dont le manque empêche l'exercice de leurs fonctions. Comme les causes qui occasionnent cet affoiblissement sont très-différentes, les cordiaux doivent l'être ; & il n'y a aucun remede connu, il ne peut même

me point y en avoir , qui mérite toujours ce nom.

§. 80. Corriger la nature , c'est réprimer , ou changer des mouvemens qui tendent au bouleversement de la machine , sans contribuer à détruire la cause du mal. Une écharde est entrée dans le doigt : il seroit avantageux qu'il survint une fièvre , une inflammation locale , dans la partie piquée , qui se changeât en abcès dont l'ouverture entraîneroit ce corps étranger. Mais au lieu de cette inflammation , il naît des mouvemens convulsifs , qui dureroient éternellement sans délivrer le doigt de cette écharde , & qui , dans peu , pourroient tuer le patient ; il faut les réprimer ; c'est corriger la nature.



A R T I C L E X I I .

Suite de la XII. OBJECTION.

§. 81. **E**N appliquant à l'inoculation les réflexions de l'article précédent , l'on peut aisément se convaincre , qu'elle ne fait aucune violence à la nature. L'on a cru , pendant long-tems , que

la petite vérole étoit produite par un germe , par un poison , que les peres transmettoient à leurs enfans , & qui , naissant avec nous , restoit caché & tranquille dans quelque recoin de notre corps , jusques à ce qu'ayant acquis un certain degré de maturité , il vint à se développer , à corrompre nos humeurs , & à produire la petite vérole. Si ce sistème est encore adopté par de grands hommes , c'est que les grands hommes ne sont pas toujours exemts de préjugés , & qu'ils ne se sont pas donné la peine d'examiner les raisons qui le détruisent (a). Tout prouve que cette maladie n'est point essentielle à l'homme ; qu'il n'en a point par conséquent le germe en lui-même : mais tout prouve également ,

(a) Ces raisons sont , 1. La nouveauté de cette maladie. 2. Qu'elle n'est ni générale dans tous les pays , ni dans les pays où elle est connue , commune à tous les hommes. 3. Que dans tous les pays où on l'a portée , elle a attaqué les habitans de ce pays , auxquels elle étoit auparavant entièrement inconnue , & qui , par - là même , ne la tenoient pas de leurs parens. 4. Les enfans nés avant que pere & mere eussent la petite vérole , & ceux qui sont nés après , l'ont également.

que les vingt - & - quatre vingt - cinquièmes du genre-humain ont une aptitude à l'avoir , quand le virus varioleux , introduit par quelque voie que ce soit dans leurs humeurs , viendra à les infecter.

§. 82. Ce virus , comme un levain , corrompt & s'affinile certaines parties de nos humeurs. Cessant d'être propres à remplir leurs fonctions , elles forment une masse hétérogene & irritante , qui produit une fièvre inflammatoire , qui ne cesse que quand cette matiere a été déchargée critiquement , par les organes fécrétoires de la peau , & des autres membranes cutanées , sur lesquelles elle forme les boutons varioleux. Suivant que la disposition de nos humeurs à cette corruption est plus ou moins grande , la cause de l'irritation augmente ou diminue , la maladie est plus ou moins forte.

§ 83. Examinons à présent ce qu'on entend en disant , qu'il faut laisser à la nature le soin de développer la petite vérole. Cela ne peut signifier que ceci : c'est qu'en abandonnant au hasard le soin de nous procurer cette maladie , on ne la prendra que lorsque la disposition à l'avoir

fera la plus grande possible : époque que l'on regarde généralement comme la plus heureuse ; & j'ai vu bien des gens qui fouhaitoient qu'on pût la connoître , & en profiter pour inoculer. Cette idée n'a besoin que d'être expliquée pour être réfutée. Beaucoup de disposition à avoir la petite vérole est très-contraire à l'avoir favorable : puisque cette disposition consiste dans l'aptitude du sang à s'affimiler au virus varioleux : plus cette aptitude sera considérable , plus la petite vérole sera dangereuse. Cette vérité est rendue sensible par les faits. Un adulte , qui a un sang brûlé , bilieux , inflammatoire , a les plus grandes dispositions à la petite vérole , & il l'a ordinairement mortelle. Attendre la petite vérole naturelle , c'est attendre que les deux causes qui concourent à la produire , (la prédisposition & le virus) soient dans toute leur force , & que l'effet par-là même en soit plus dangereux. La prudence n'exige-t-elle pas , que , puisque nous en sommes les maîtres , nous hâtons leur combinaison , lorsque l'une des deux (la prédisposition) étant encore foible , nous pouvons compter sur un effet très-doux. C'est l'avantage de l'ino-

culation : & je ne crains point d'affirmer , qu'en inoculant un sujet qui auroit eu une petite vérole très-douce , & en l'inoculant fans préparation , on la rendra plus favorable encore. Voilà , qu'il me soit permis de le dire en passant , la véritable raison de ce que , dans le nouveau monde , l'inoculation faite fans précaution a cependant été très-utile.

§. 84. Les personnes dont je viens de combattre l'idée devroient , par la même raison qui leur fait proscrire l'inoculation , rejeter toutes les préparations , qu'ils recommandent avec tant de soin ; puisque leur effet est de diminuer la tendance de nos humeurs à s'affimiler au virus varioleux , & d'affoiblir la nature , afin que réagissant moins violemment contre les irritations produites par ce virus , la maladie soit moins considérable. Toute la différence qu'il y a entre préparer simplement le malade , & le préparer pour l'inoculer ; toute cette différence , dis-je , consiste en ce que , dans le premier cas , on met le patient dans la disposition qu'on croit la plus favorable à la petite vérole , (*aveu tacite que cette disposition peut être l'ouvrage de l'art.*) & l'on attend ensuite du ha-

hard (a) l'arrivée du virus, qui peut-être ne viendra pas : au lieu qu'en employant l'inoculation, après une exacte préparation, on insere le virus pour profiter de l'état où se trouve le malade ; parti conforme au bon sens & à la prudence.

§. 85. L'objection dont il s'agit n'a pas plus de force, dans le système de ceux qui attribuent la petite vérole à un venin originel. Aussi M. HOFFMAN, qui a fait de grands efforts pour l'établir, n'en admet pas moins l'usage de l'inoculation ; & M. HEISTER en fonde la nécessité sur ce principe ; je me contenterai de rapporter ce qu'il en pense. *Si tout ne me trompe, dit-il, les petites véroles sont produites par un virus qui naît avec nous. Mais il est évident, que sa malignité augmente à mesure qu'il vieillit ; ce qui le rend beaucoup plus dangereux quand il se développe dans un âge avancé. Il n'est donc pas douteux, qu'en retardant son développement dans l'enfance,*

(a) Je n'entends pas, par ce mot, un destin aveugle, mais un enchaînement de causes, qui nous paroissent dépendre de déterminations trop arbitraires pour pouvoir être prévues.

par le moyen de l'inoculation, on n'arrache ceux qu'on inocule au péril évident qu'ils eussent couru, si l'on eût attendu que la petite vérole se développât naturellement (a).

§. 86. Je viens de prouver, d'une façon irrésistible, que, bien loin de risquer quelque chose en hâtant la petite vérole, c'est le véritable moyen de la rendre plus heureuse. Les faits confirment ce que le raisonnement avoit établi : & les succès de l'inoculation sont la preuve la plus convaincante, qu'elle n'est pas dangereuse. Aussi pour éviter de se rendre l'on a cherché à suspecter ses succès, en disant que, quoique la petite vérole inoculée fût heureuse, elle laissoit des suites fâcheuses, & que cette raison l'avoit fait abandonner en Angleterre. Ces deux faits, également faux, se sont répandus & ont pris créance, parce que personne ne s'est donné la peine de les démentir.

§. 87. L'on a si peu abandonné l'inoculation à Londres, qu'elle s'y établit tous les jours plus fermement. J'en appelle au témoignage des Anglois qui savent ce qui se passe chez

(a) Chirurg. part. 2. cap. 15. §. 5.

eux ; à celui des voyageurs dont la curiosité n'est pas bornée à l'examen des places & des façades , mais qui connoissant le but des voyages , & étant capables de le remplir , remportent chez eux , entr'autres richesses , les usages dont l'utilité leur a paru sensible. M. G. GRAND , à qui nous devons l'introduction de Pinoculation à Laufanne , fut frappé des succès qu'elle avoit à Londres , il y a un an & demi , & se détermina à l'employer pour sa famille. Les faits que j'ai rapportés plus haut , les dispositions de l'évêque DE WORCESTER , celles de M. MATY ne peuvent pas être suspectes. M. RAMBY , dans le mémoire qu'il a envoyé à Geneve , déclare positivement que jamais cette méthode n'a été aussi généralement répandue , & aussi solidement ancrée en Angleterre qu'elle l'est aujourd'hui. Personne n'ose la blâmer : *Et en effet , dit-il , se refuser à des raisons aussi évidentes , ce seroit ne pas voir en plein midi (a).* Si ces preuves ne suf-

(a) Praxis ista in dies apud nostrates ita propagatur , atque adeo firmo hodie & jam a pluribus annis nititur fundamento , ut ne unus certe in his regnis inveniatur , qui ei

ne fissent pas pour vaincre l'opiniâtreté la plus endurcie, elle cédera à une plus forte : c'est l'établissement d'un Hôpital, qu'on a fondé à Londres il y a quatre ans, pour y faire inoculer les enfans, à qui leur pauvreté ne permettoit pas de se procurer le repos & le régime nécessaires pendant la préparation. Une fondation de cette nature, si digne d'un gouvernement éclairé, & attentif au bonheur des peuples confiés à ses soins, n'est-elle pas un témoignage éclatant en faveur de l'inoculation, & un garant sûr du cas qu'on fait de cette pratique en Angleterre ?

§. 88. En prouvant que l'inoculation n'a point cessé en Angleterre, j'ai prouvé que les suites fâcheuses qu'on lui impute & qu'on regardoit comme les causes de cette chute sont une chimère. Elle se termine si heureusement, même parmi les adultes, que de cent il n'y en a pas un à qui elle laisse le plus petit furuncle (a). De toutes les per-

palam adverfetur; factum enim improbare naturâ suâ evidentissimum, ob perversas aliquas, minusque probitati consentaneas rationes, est apertis oculis, splendente licet admodum sole, cæcutire.

(a) M. RAMBY *Mem. lat.*

sonnes inoculées à Geneve, il n'y en a eu que deux, dont j'ai déjà parlé, qui aient eu de légères indispositions : l'une étoit une Dame, qui, après sa guérison, eut quelques attaques de vapeurs. L'autre est celle qui a eû la fluxion sur les yeux. Pourquoi, me dira-t-on, les Médecins de Londres & de Geneve purgent-ils sept ou huit fois leurs malades après la guérison, (a) si ce n'est pour prévenir ces suites ? Je répons d'abord, que cela ne fait point un double exemple ; parce que MM. les Médecins de Geneve ne se sont point déterminés à cette réitération de purgatifs, sur des indications réelles, mais sur le mémoire de M. RAMBY, qui ne s'y est peut-être déterminé lui-même que par précaution bien plus que par nécessité. Ce qui tend à le faire croire, c'est que cette méthode n'est point adoptée de tous les Médecins Anglois. Il y en a par tout, qui purgent fréquemment après la petite vérole guérie ; d'autres se contentent d'une seule médecine : est-il surprenant qu'il

(a) Finito licet morbo, mihi familiare est Medicinam purgantem septies vel octies exhibere. RAMBY *Mem. lat.* Voyez lettre de M. CRAMER & JOLY.

y ait des variétés à cet égard, par rapport à l'inoculation ! & quand il seroit prouvé qu'elle exige nécessairement ces nombreuses purgations, le mal qu'elles peuvent faire peut si peu entrer en comparaison avec les dangers de la petite vérole, que ce ne seroit assurément pas une raison qui pût faire balancer un instant à conserver l'usage de l'inoculation.

§. 89. Enfin, si ces purgatifs sont nécessaires, si l'inoculation est quelquefois suivie de longues convalescences, de vapeurs, de fluxions; je suis persuadé que c'est toujours, parce qu'on a poussé la préparation trop loin, que l'on a trop affoibli le malade, que cet affoiblissement a occasionné des crudités, & a empêché les crises suffisantes.

Toute fièvre est accompagnée d'un dérangement dans les sécrétions, qui surcharge le sang des parties destinées à en être séparées : la fièvre varioleuse produit cet effet plus qu'une autre, par la corruption particulière qu'elle cause dans nos humeurs. Quand la fièvre se soutient dans un degré suffisant, elle emporte, par les évacuations critiques, ces particules, dont elle avoit empêché la décharge par les sécrétions ordinaires. Dans la petite vérole, l'évacuation cri-

tique la plus considérable c'est la supuration : si la fièvre n'est pas suffisante pour la procurer, alors le sang restant chargé de ces parties étrangères, la santé ne se remettra pas, on restera dans un état de langueur, ou le dépôt s'en fera sur quelque partie. C'est ce qui peut arriver quand on prépare trop long-tems le malade. Mais il y a un moyen bien naturel de remédier à cet inconvénient, en le préparant moins. Le but qu'on doit se proposer, c'est d'écarter tous les dangers, sans vouloir absolument enlever toutes les souffrances. Je sens combien il est aisé de se laisser séduire par le plaisir de procurer une petite vérole extrêmement bénigne, d'humaniser un monstre féroce. Les malades & les parens l'exigent : le Médecin & le remède en sont plus vantés ; mais il n'en est pas moins vrai, que c'est une très-mauvaise méthode ; & la pratique journalière de la petite vérole naturelle le prouve. Les malades qu'on traite par un régime très-rafraichissant l'ont très-douce & sans danger ; mais ils ne sont pas aussi promptement rétablis que ceux qui l'ont eue plus violente, en employant un autre régime. Il n'y a point de praticien qui n'ait eu occasion de le remarquer. On peut s'en convaincre dans le

bel ouvrage de M. LOBB, dont la méthode, trop délicate pour être employée par des mains vulgaires, a cet avantage; c'est que, quelque violente qu'ait été la maladie, l'on est parfaitement rétabli au bout de quinze ou dix-huit jours, sans avoir le plus souvent besoin de médecine.

§. 90. Ce qui prouve démonstrativement, qu'une préparation trop poussée est dangereuse, c'est qu'elle altere la nature de la petite vérole; elle prive des forces nécessaires, pour que les boutons viennent à supuration. La petite vérole, disent Mrs. CRAMER & JOLY, est quelquefois si douce, qu'elle se termine par résolution: c'est précisément cette trop grande bénignité qu'il faut éviter. L'essence de cette maladie, c'est que les pustules supurent: quand cette supuration n'a pas lieu, elle est dans la classe des *maladies dépravées*, dont les suites sont toujours à craindre; & je puis citer ici un exemple bien frappant des dangers d'une préparation trop exacte, & bien propre à prouver ce que j'ai dit sur ce sujet. Un enfant de sept ans, fils unique & fils chéri, étant l'été dernier dans une campagne où régnoit une petite vérole très-heureuse, le père & la mère souhaitant qu'il la prit, le laisserent aller

avec les autres enfans qui en étoient attaqués & le préparoient à l'avoir heureuse par des purgatifs réitérés, & une diette très-réglée pour la quantité & pour la qualité des alimens. Il prit enfin cette maladie, & l'eut effectivement très-douce : les pustules se terminèrent toutes par résolution; c'est-à-dire, se desséchèrent, à mesure qu'elles grossissoient, sans supurer. On le purgea ensuite sept ou huit fois. Tous ces soins aboutirent à lui procurer des taches sur la cornée qui ont duré plus de huit mois, & qui lui ont laissé les yeux très-déliçats.

§. 91. Le manque de supuration est donc ce qui peut produire des suites dangereuses à la petite vérole : l'expérience a appris à Londres, à Geneve, à Lausanne surtout, qu'il étoit important qu'elle se fit bien. La raison veut qu'on ne travaille pas d'avance à l'empêcher. Quand le mal est fait, & qu'on s'en apperçoit, il faut essayer de le réparer, en ordonnant les remèdes qui peuvent aider la supuration, & dont le détail connu des Médecins, & inutile à ceux qui ne le font pas, seroit déplacé ici. Enfin quand on est à tard, quand la petite vérole s'est terminée sans avoir suffisamment supuré, & que le malade a de la peine à recouvrer sa première

santé, ou qu'il tombe dans quelque indisposition caractérisée; ce n'est point aux purgatifs, & surtout aux purgatifs ordinaires, qu'il faut recourir: leur action, trop bornée aux premières voyes, loin de produire quelque effet avantageux, affoiblit l'estomac, déränge les digestions, & augmente la crudité & la viscosité des humeurs. Le remede qu'il faut employer dans ce cas, c'est une tisanne diurétique ou sudorifique, extrêmement tonique, qui, pénétrant & portant l'activité par-tout, puisse dégorger les derniers vaisseaux lymphatiques, désobstruer les visceres, rendre aux sécrétions leur libre exercice, aux solides leur force & aux liquides leur fluidité.



A R T I C L E X I I I.

C O N C L U S I O N.

§. 92. **J'**Espere qu'après avoir lû ce petit ouvrage il n'est personne qui ne s'étonne, avec M. RAMBY, de ce qu'une pratique aussi sûre & aussi efficace n'est pas généralement reçue, (a) sur-tout si, à ce que j'ai dit, l'on joint deux considérations que je n'ai pû qu'indiquer plus haut, & que je développerai en peu de mots. La première, c'est l'avantage qu'il y a à être délivré de la crainte de la petite vérole. *L'émancipation des esclaves*, dit M. MATY, offre une foible image de celle que l'inoculation procure à ce nombre de gens, qui, avant que d'avoir subi cette affreuse maladie, vivoient dans des craintes continuelles, & se voyoient hors d'état de rendre des services utiles à leurs meilleurs amis, ou de suivre

(a) Mihi mirum videtur facilem hanc nominus quam salutarem variolas inferendi methodum, haud ubique atque univérse invalescere. RAMBY. Mem. lat.

leurs propres affaires. Combien de gens, en effet, dont cette crainte empoisonne réellement le bonheur, que le nom de cette maladie fait frémir, & que son cours dans une ville séquestre de la société, fait renoncer à leurs amis, à leurs plaisirs, à leurs affaires, quelquefois aux devoirs les plus sacrés ? & qui, après en avoir été rongés pendant long-tems (qu'on me passe ce terme), en font enfin la victime, si elle vient à les saisir dans ces entrefaites ? Quelle cruelle situation que celle d'une épouse tendre, qu'on oblige à s'éloigner d'un époux, dans le tems que ses soins lui feroient les plus nécessaires ! Que d'enfans mal soignés, & peut-être morts, parce qu'une mere qui la craignoit, ou pour qui on la craignoit, n'a pas osé, ou n'a pas pû les soigner ! Un exemple bien frappant de ce dernier cas est le premier motif qui m'a fait sentir l'utilité de l'inoculation.

§. 93. Une seconde considération bien forte en faveur de l'inoculation, c'est la conservation des agrémens. Le plus bel ouvrage de la Divinité, le plus digne de contemplation, & celui dans lequel on la contemple avec le plus de plaisir, c'est un beau visage. Miroir vivant & actif, il réalise à nos yeux

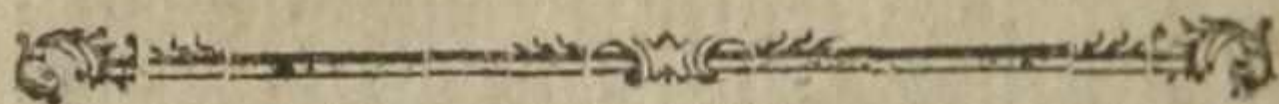
Les mouvemens d'un être qui nous échappe : il est le moyen le plus parfait d'union , d'entretien , de correspondance entre les hommes. Plus expressif que la parole , il peint des idées qu'elle n'offeroit pas même essayer de rendre : plus vrai il se refuse presque toujours à l'expression de la fausseté , & trahit la langue qui s'oublie à déguiser le vrai. Tableau animé , il rend les passions avec autant d'expression que d'énergie ; il nuance le sentiment & le porte jusqu'à l'ame du spectateur. Tant d'avantages ne méritent-ils pas qu'on employe tous les moyens qui peuvent nous en assurer la jouissance ? l'inoculation nous les procure. La conservation de la beauté , comme marchandise , a décidé les Circassiens pour cette pratique : qu'un motif plus noble , celui de conserver la beauté pour elle-même , nous décide , & si l'on veut y faire entrer un principe d'utilité , sans nous arrêter au trafic qui s'en fait , on lui trouvera des usages aussi réels que légitimes : ils sont trop sensibles pour qu'il soit besoin de les rappeler ; tous réclament l'inoculation. Fondée en nature & en raison , la Religion , la tendresse paternelle , l'amour de sa conservation , de son bonheur , de ses plaisirs devroient concourir pour

en introduire l'usage. Si les Législateurs ne se croient pas en droit de l'ordonner, ils devroient au moins l'encourager; & tout homme sensé & sensible, à qui la Providence a accordé des enfans, doit, s'il les aime véritablement, les faire inoculer. Je pardonne à des parens qui ont une famille nombreuse, & point de bien, de laisser un libre cours aux moyens naturels qui peuvent enlever quelques uns de ces infortunés, à la misere qui les attend, & de négliger des précautions, dont l'omission n'est pas encore déclarée juridiquement criminelle. Mais je trouve inexcusables ceux qui, ne prévoyant pour leurs enfans que la plus riante perspective, ne mettent pas en usage un moyen sûr d'arrêter le coup qui les fauchera au milieu de cette carrière brillante. Il semble que, par je ne sai quelle fatalité, les enfans trop chéris soient destinés à être gâtés de toute façon. Les peres & les meres paroissent persuadés que leur tendresse étant le plus grand bien dont ils puissent jouir, elle doit leur tenir lieu de tous les autres; & ils négligent par là-même, de leur procurer ceux qui ne sont indiqués que par la raison. Cette funeste erreur est trop ridicule, pour ne pas espérer de la voir détruite: puisse-t-elle l'être bientôt.

au moins par rapport à l'inoculation : puissions-nous voir s'accomplir la prédiction de Mr. MATY ! *Le tems, ce grand maître de nos connoissances, ce destructeur de nos préjugés, gagne peu à peu des prosélites à la raison. Dans un siècle, peut-être, les peuples de l'Europe s'étonneront, que leurs ancêtres ayent pû balancer d'inoculer (b). En acceptant l'augure, travaillons dès à présent à leur épargner la honte de rougir pour nous.*

(b) Journ. Britan. T. 8. p. 84.

F I N.



E S S A I

S U R

LA MUE DE LA VOIX.

JE ne sai par quelle fatalité tous les auteurs qui ont traité de l'économie animale gardent le plus profond silence sur la mue de la voix ; ceux qui se sont exercés plus particulièrement sur la voix, comme MM. PERRAULT (a) & DODART (b), sont également vuides sur cet article. M. FERREIN, dans son mémoire sur la formation de la voix (c), garde le même silence, & n'a point encore donné un suivant qu'il avoit promis, & dans lequel ce phénomène eut sans doute été expliqué. J'espérois de trouver quelque chose sur cette matière dans une dissertation publiée depuis

(a) *Essais de physique. Traité du bruit.*

(b) *Mém. de l'Acad. Royale des Sciences, 1700, 1701, 1706, 1707.*

(c) *Ibid. 1741.*

peu, mais elle y est à peine indiquée (a). L'on doit donc regarder cette question comme entièrement neuve, & quand elle ne feroit que de pure curiosité, elle est assez jolie pour consacrer sans regret quelques momens à l'examiner; mais cet examen a une utilité réelle, les mêmes principes qui fervent à expliquer la mue de la voix fervent à rendre raison des différens changemens qu'elle subit dans les maladies; & de justes notions sur ces matieres peuvent répandre beaucoup de jour sur bien des cas de pratique. Il est impossible de guérir sûrement une maladie, quand on en ignore les causes; une théorie exacte est la base de la médecine comme de toutes les sciences & de tous les arts; sans elle la pratique la plus nombreuse ne fera jamais que des tâtonneurs dont le hazard décide les succès; & tout l'avantage de l'usage, c'est qu'il donne la facilité d'appliquer les règles avec justesse & avec promptitude.

L'âge procure des changemens à la voix, dans l'homme & dans tous les ani-

(a) *Vox penitus permutatur*, dit l'auteur, en parlant des changemens que produit la puberté. *Dissertat. inaugural. de voce ejusque organis*, auth. J. G. RUNGE, Lugd. Batav. 1753.

maux , qui ne peuvent échapper à personne , elle suffit pour faire distinguer un enfant de trois ans d'un de sept , & celui-ci d'un de quatorze. A vingt ans elle n'est pas ce qu'elle fera à cinquante ; en un mot , dès la première enfance jusqu'à la décrépitude , elle subit des changemens que la gradation rend moins sensibles , mais qui n'en sont pas moins réels. Le plus considérable de tous est celui qu'elle subit à l'âge de puberté ; mais comme l'époque de cet âge n'est pas fixe , qu'elle varie suivant la différence des tempéramens , celle de la mue est sujette à la même instabilité.

Le son de la voix , dit M. DE BUFFON , devient rauque & inégal pendant un espace de tems assez long , après lequel il se trouve plus plein , plus assuré , plus fort & plus grave qu'il n'étoit auparavant. Ce changement est très-sensible chez les garçons , & s'il l'est moins chez les filles , c'est parce que le son de leur voix est naturellement plus aigu (a). Ce changement s'aperçoit plus distinctement chez les jeunes gens qui , dès leur bas âge , ont accoutumé de chanter. La voix qu'ils avoient eue claire jusqu'alors commence

(a) *Histoire Naturelle , Tom. II. chap. de la-puberté.*

à devenir rude , peu juste , inégale ; bientôt ils ne peuvent plus chanter , & enfin au bout d'un certain tems plus ou moins long , depuis dix-huit mois jusqu'à quatre ou cinq ans , ils recouvrent graduellement la facilité & la justesse de la voix , mais beaucoup plus grave que celle qu'ils avoient auparavant.

La mue a lieu chez tous les jeunes gens , mais il y en a chez qui elle est très-peu sensible : on la remarque surtout dans ceux qui chantent , & cela par deux raisons ; la première , c'est que l'organe de la voix étant plus exercé , elle subit un changement plus considérable ; la seconde c'est que , quoiqu'il ne fût pas plus considérable , il seroit plus senti , parce que le chant fait sentir d'une façon plus marquée les imperfections de la voix. Quelquefois ce changement dégénere en enrrouement considérable , d'autres fois même l'on voit de jeunes gens à qui il ne reste qu'un filet de voix presque imperceptible. Cet enrrouement & cette perte de voix ont lieu sur-tout chez les jeunes personnes du sexe atteintes des pâles couleurs ; si l'on entretient dans les garçons une enfance perpétuelle , qu'on les empêche de passer à l'âge de puberté :

& de devenir jamais hommes, on prévient par ce moyen la mue, on leur confève la voix claire & haute; par la privation d'un organe on assure la beauté d'un autre, & si, quand ils sont déjà parvenus à l'âge viril, on les fait repasser à la puérilité, ils éprouvent une seconde mue, mais assez courte, qui, par un effet opposé à celui de la première, diminue la gravité de leur voix, & la rend plus aigue qu'elle n'étoit.

Pour expliquer ces phénomènes d'une façon satisfaisante. il faut examiner 1°. la cause de la voix, 2°. celle de la différence des tons, & enfin de la combinaison de ces principes avec les changemens qui arrivent dans tout le corps dans le tems de la mue, déduire comment celui qui arrive dans les organes de la voix peut en changer la nature. J'écarterai dans cet examen tout ce qui n'est pas nécessaire, je me contenterai de rapprocher les principes physiques & physiologiques nécessaires, & d'en déduire quelques conséquences.

Si l'unanimité des opinions prouvoit la validité d'un système, il n'y en auroit jamais eu de plus vrai que celui d'Aristote sur la cause de la voix; il a été généralement adopté pendant une suite

de plus de vingt siècles. Au commencement de celui-ci M. DODART, médecin de Louis le grand, le mit dans un plus grand jour, & l'étaya d'un grand nombre de raisons si séduisantes, que personne n'en révoquoit en doute la certitude, & que depuis lors on l'a appelé le système de M. DODART. Il représente la voix comme l'effet d'un instrument à vent. *Le larinx situé au haut du col en est le principal organe; l'air en est la matière, le poumon est regardé comme le soufflet, la trachée artère comme le porte-vent (a).* Le son, suivant ce système, est produit par le mouvement que l'air poussé rapidement communique à l'air tranquille; il est plus ou moins grave, ou, ce qui revient au même, le ton est différent suivant la plus ou moins grande ouverture de la glotte par laquelle l'air passe; & ainsi c'est la gradation de cette ouverture qui donne celle de tous les tons. Le palais, la langue, la bouche, les dents, les lèvres, forment l'articulation, & font l'effet d'un porte-voix (b).

(a) *Mém. de l'Acad.* 1741.

(b) Je crois devoir faire remarquer que c'est la glotte seule qui varie la nature de la

Le premier coup d'œil est si favorable à ce système, qu'il ne faut point être surpris s'il a joui d'un applaudissement universel. Enfin en 1741 M. FERREIN de l'Académie des sciences osa s'élever contre une idée qui n'étoit respectable que par son antiquité. Il ne le fit qu'après s'être muni d'expériences auxquelles il étoit difficile de ne pas se rendre, & qu'on peut voir dans son mémoire même, dans la dissertation de M. RUNGE, & dont j'ai répété le plus grand nombre ou de semblables qui ont eu le même succès.

En conservant la première & la dernière partie du système de M. DODART, c'est-à-dire ce qui regarde l'usage de la trachée & de la bouche, il changea la seconde sur l'usage du larynx. Bien loin d'attribuer la nature du ton à la différente ouverture de la glotte, il a prouvé qu'il étoit impossible qu'elle en dépendit. Quelle en est donc la cause? Des expériences sûres le lui ont appris & me

voix dans chaque espèce d'animal. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à prendre la trachée artère d'un animal à laquelle on ait seulement laissé le larynx; en soufflant dedans on reconnoit parfaitement au ton de quel animal elle est; celle du chien aboie, celle du bœuf mugit, & celle du mouton bêle.

l'ont fait voir ; c'est la vibration des deux ligamens qui forment les levres de la glotte. Chacun de ces ligamens est un ruban musculueux, large d'une ligne, long de dix ou douze, couvert d'une membrane très-fine, & que le jeu des différens cartilages qui composent le larynx peut tendre plus ou moins comme une cheville tend les cordes d'un violon, ou une clef celles d'un clavecin. Le son dépend donc des vibrations que l'air imprime à ces ligamens ou à ces *cordes vocales*, comme les appelle M. FERREIN, & la différence des tons dépend du degré de leur tension ; dans le violon on les change en tendant plus ou moins les cordes. Ici c'est l'air qui fait l'office d'archet, & tout comme la plus ou moins grande force avec laquelle on le presse n'apporte pas une différence sensible au ton (a), de même la diffé-

(a) Quoiqu'insensible, cette différence est réelle ; elle dépend de ce qu'en pressant beaucoup on tend davantage les cordes. M. MONTVILLE, si bon juge dans ces matieres, a trouvé que quand les cordes étoient lâches, elle alloit jusqu'à un demi ton ; mais on ne s'en apperçoit pas dans le jeu d'un habile artiste, parce qu'il n'enfle son coup d'archet qu'imperceptiblement.

rente force de la poitrine ne change que la force du son, sans altérer la nature du ton.

L'organe de la voix est donc un instrument d'un genre entièrement nouveau, tel qu'on n'en connoissoit point & que d'habiles physiciens avoient désespéré qu'on pût en connoître. M. FERREIN, qui peut à juste titre passer pour en être l'inventeur, l'a nommé *dicorde pneumatique* (a).

Je n'entrerai point dans le détail des raisons qui détruisent le système de M. DODART, & qui fondent celui de M. FERREIN; ce seroit un écart déplacé; l'exposition abrégée que j'en ai donnée, suffit pour expliquer la ~~mue~~ mue de la voix, & c'est tout ce qu'il en faut ici. Le dernier a pour lui l'approbation du plus grand nombre des académiciens & des physiciens les plus distingués de l'Europe. Il faut qu'il y eut bien peu de lieu à l'indécision, pour que l'on ait abjuré

(a) Cet habile médecin a trouvé parmi les jouets de l'enfance ce que l'on demandoit inutilement aux physiciens & aux musiciens, un instrument de la même nature que l'organe de la voix; c'est-à-dire à vent & à corde: c'est un composé de deux pièces de bois & d'un ruban, qu'un souffle très-léger met en mouvement & qui rend un son.

si promptement des idées qu'on avoit sucées avec les élémens des sciences, & dont l'abjuration coute toujours quelque chose à l'amour propre. Un suffrage qui lui fait trop d'honneur pour l'omettre, c'est celui de cet homme illustre dont le génie également vaste, juste & fécond, paroît ne s'être exercé dans tous les genres que pour prouver, sinon à ses contemporains, du moins à l'équitable postérité, cette proposition si satisfaisante pour l'humanité; *l'universalité des talens s'est trouvée avec leur perfection* (a). C'est donc sur les principes de M. FERREIN que je fonderai l'explication de la mue; elle suppose qu'on en connoît de physiques que je rapporterai sans m'arrêter à les démontrer. Les lecteurs qui douteront de leur vérité en trouveront la démonstration dans plusieurs ouvrages physiques.

I. Ce qui rend un son grave ou aigu, c'est le plus ou moins grand nombre de vibrations que fait le corps sonore dans un tems donné. Plus le nombre des vibrations sera grand; plus le son sera aigu.

(a) Voyez les *Bijoux indiscrets*; ce livre ingénieux, si libertin, & encore plus philosophique.

2. Le ton le plus grave qu'on puisse entendre est celui qui est rendu par des corps qui font douze vibrations & demi dans une seconde : le plus aigu, par ceux qui en font six-mille quatre cents. Au-dessous du premier terme, & au-dessus du second, on n'entend plus rien (a).

3. Dans les cordes de même longueur, & également tendues, la gravité du ton qu'elles rendent est en raison directe de leur diamètre ; ou plus intelligible-

(a) Bien des lecteurs, n'imaginant point comment on fait ces calculs, pourroient bien les traiter de suppositions arbitraires ; ils sont cependant très-vrais. On les doit à M. SAUVEUR ; pour les faire, il a établi un ton qu'il appelle le *ton fixe* ; c'est celui que rend un tuyau d'orgue de cinq pieds. Par une expérience très-aisée, on compte le nombre de ses vibrations ; il en fait cent par seconde. Deux autres expériences apprennent que le tuyau le plus long dont le ton soit sensible, est de 40 pieds ; le plus court, de quinze-seiziemes de pouce. Ces faits posés, par de simples regles de trois, on trouve le nombre des vibrations de ces différens tuyaux. L'on pourroit prendre pour ton fixe le ton moyen entre ces deux extrêmes ; c'est celui que rendroit un tuyau d'orgue de 20 pieds sept & demi seizieme de pouce, & il répond à-peu-près au *la, mi, la* ordinaire.

ment, le ton est d'autant plus grave, qu'elles sont plus épaisses; une corde, dont le diamètre (tout le reste égal) sera double de celle d'une autre, sonnera à l'octave basse.

4. Dans les cordes de même longueur, de même tension, & de même diamètre, la gravité du ton est comme la flexibilité de la matière : si l'on a deux cordes parfaitement égales, l'une d'or, l'autre de fer, celle d'or sonne à la quinte basse de celle de fer.

Après avoir exposé la façon dont la voix se forme, & établi les principes de musique qui expliquent la différence des tons, il me reste à rappeler les changemens que subit tout le corps, dans le tems de la mue de la voix : c'est ce qu'on appelle les *simptômes de puberté*.

Les chairs prennent plus de fermeté; les mouvemens des humeurs se font moins vite, mais avec plus de force; elles acquierent plus de densité, plus de tenacité; plusieurs organes, qui jusques alors étoient restés dans l'inaction, commencent à se mettre en jeu : chez les femmes, les seins prennent un accroissement qui ne se fait pas toujours sans douleur; le bassin augmente sensiblement. Chez les hommes, l'accrois-

fement est plus sensible dans la quarrure, & surtout dans le larinx, dont l'augmentation est extraordinaire. L'amour commence à se faire sentir, & la nouveauté prête à ses premiers plaisirs un charme qui compense bien ce que l'art peut y ajouter dans la suite. Le corps en général acquiert plus de force; l'ame, dont les changemens tiennent si intimément à ceux du corps, qu'on a bien de la peine à se défendre de les confondre, acquiert aussi plus d'étendue, plus de justesse, plus de solidité; l'imagination plus de feu; la mémoire plus de fermeté. De tous ces phénomènes, il résulte cette conséquence; *c'est que les fibres cessant de s'étendre en longueur acquierent plus de grosseur & de diamètre.*

Après tout ce que je viens de dire, l'explication de la mue s'offre d'elle-même. Les fibres qui composent les *cordes vocales*, acquérant plus de diamètre, sans augmenter de longueur, elles feront, par le troisième principe, moins de vibrations dans le même tems. Donc, par le premier, le ton qu'elles rendront fera plus grave; c'est précisément ce qui fait le changement de la voix.

Appliquons ce principe à quelques cas relatifs, soit aux circonstances qui accompagnent la mue, soit aux changemens de la voix en général : ils dépendent du même principe.

Ce changement se fait peu à peu ; parce que ce n'est que peu à peu que les fibres contractent une nouvelle épaisseur.

Pendant le tems de ce changement, la voix est foible & fausse ; parce que les différentes fibres étant inégalement tendues ne frémissent plus ensemble ; leurs vibrations ne sont plus isocrones ; cette négalité affoiblit le ton & le rend faux ; c'est un concert dont les instrumens ne sont pas d'accord.

Dans les hommes, ce changement est plus considérable, parce que celui que la puberté produit chez eux est plus sensible à tous égards, & sur-tout, comme je l'ai dit dans le larynx ; ce qui prouve que celui qui arrive aux *cordes vocales* doit l'être dans la même proportion.

En conservant les hommes dans un état d'enfance, on prévient les changemens que produit la puberté : la mue en est un.

Pourquoi quelques personnes ont-elles la voix plus grave que d'autres ? Parce que, ou 1°. à égal diamètre, les *cordes vocales* sont plus longues ou moins ten-

dues , ou 2°. qu'à égale tension & longueur , elles ont un diamètre plus considérable.

Pourquoi dans la même personne la voix est-elle quelquefois plus grave que d'autres ? Parce que bien des raisons peuvent varier l'état des fibres. Suivant le quatrième principe , toutes choses d'ailleurs égales ; la gravité est en raison de la flexibilité ; & par conséquent , tout ce qui augmentera cette flexibilité rendra la voix plus grave , comme un rhume , un catharre , une angine aqueuse. Tout ce qui la diminuera produira une voix plus aiguë , comme une esquinancie violente , dans laquelle la voix n'est quelquefois qu'un sifflet. Trop de rigidité peut cependant , en diminuant l'oscillabilité des fibres , & en empêchant la facilité de leurs vibrations , produire le même effet que trop de flexibilité , & rendre la voix grave , comme il arrive par l'échauffement , la poussière , la vieillesse , la phtisie , le marasme.

Il y a des personnes chez qui le fluide nerveux , étant d'une grande mobilité , produit des tensions spasmodiques dans différentes parties , dans les *cordes vocales* comme ailleurs ; ce qui les expose à de fréquens changemens de voix , suivant les différens degrés de cette tension , & à

des aphonies totales quand le spasme est violent.

Les plaisirs de l'amour influent extrêmement sur la voix. Cette influence dépend de la simpathie qui se trouve entre leurs organes. L'on pourroit juger des momens heureux d'un musicien à son ton (*a*); & les acteurs d'opéra conserveroient bien plus long-tems la beauté de leur voix, s'ils pouvoient préférer la fumée des applaudissemens publics à la réalité des plaisirs particuliers.

Qu'est-ce qui détermine l'étendue de la voix humaine? C'est la différente nature des *cordes vocales*. Entre celles qui donnent le ton le plus grave & celles qui donnent le ton le plus aigu, on compte trois octaves de différence (*b*). Il est aisé de déterminer le rapport qu'il y a entre

(*a*) C'est une observation d'Hipocrate vérifiée dans tous les tems, & qui entre dans la classe des simpathies par la communication des nerfs. On peut consulter sur cette matiere M. DE HALLER, *lineæ physiologicae* §. 555 : l'ouvrage de M. REGA, *de simpathia*, & une très-belle dissertation de M. LANGHANS médecin Bernois. *Dissertatio inauguralis de consensu partium corporis humani*, auth. DAN. LANGHANS. Gætting. 1749.

(*b*) On divise cette étendue en six classes qui different les unes des autres de demi octa-

le nombre des vibrations qui donnent ces deux extrêmes.

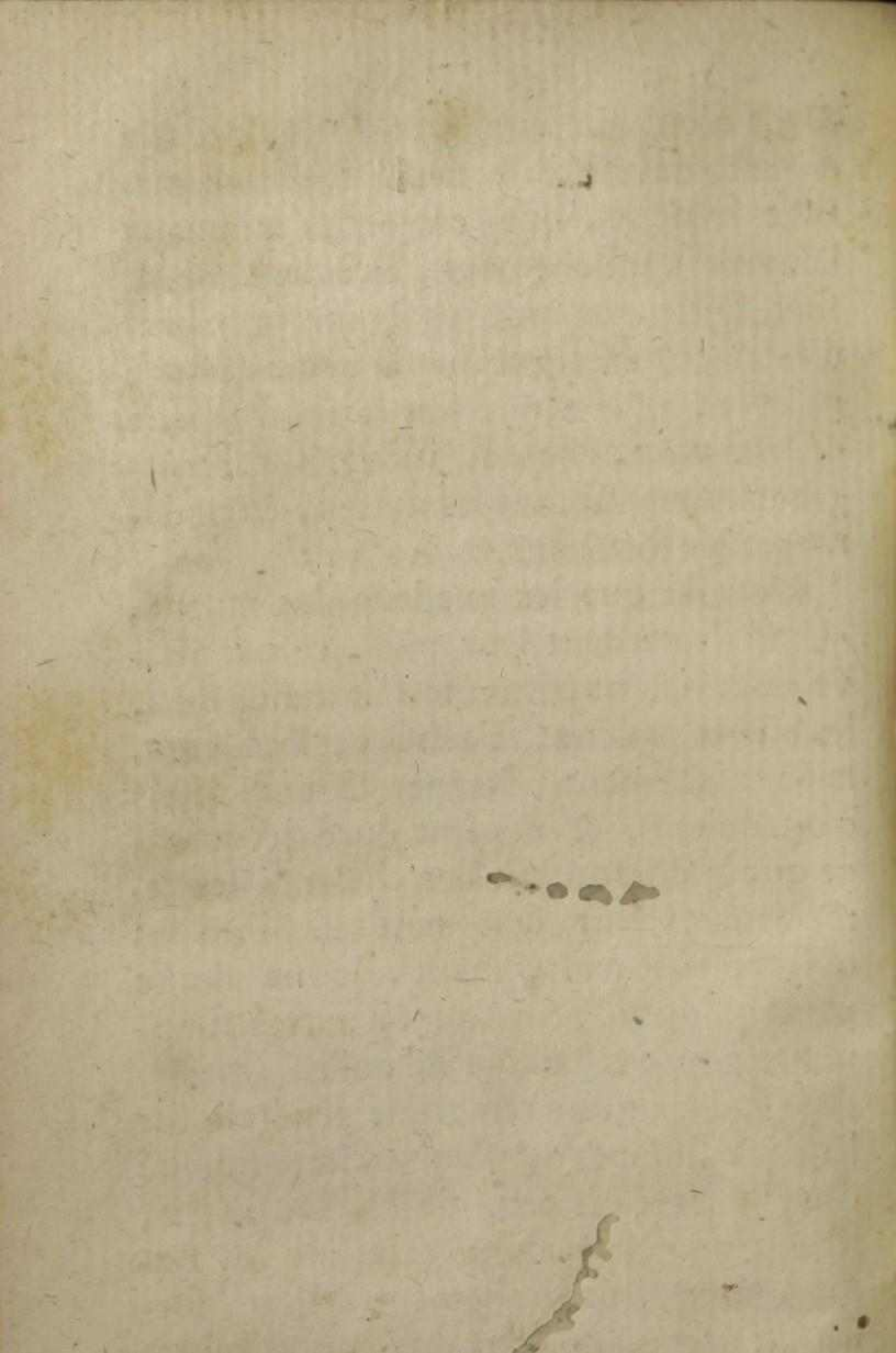
L'on s'attend sans doute que je dirai quelque chose de la mue des oiseaux. Je commencerai par une remarque sur la formation de leur voix; c'est que l'on n'a point pu étendre le système de M. FERREIN jusques à eux. Leur glotte cartilagineuse paroît peu propre à former un instrument à corde; & comme on ne l'explique pas plus heureusement dans le système de M. DODART, il faut attendre du tems des expériences qui nous en dévoilent la mécanique. Ce qu'on appelle mue chez les oiseaux est une maladie qu'ils éprouvent, les uns une, les autres deux fois par an. Ils sont tristes, abattus, foibles; ils mangent peu; quelquefois ils sont pris de la diarrhée, d'autres fois au contraire, ils sont très-resserrés: ils perdent leurs plumes, ils ne chantent que peu ou point,

ve, & qui renferment les différentes voix, la basse-taille, dont la plus basse s'appelle basse-contre; le concordant, la taille, & la haute-contre qui est la plus haute voix d'homme. Le bas dessus & le dessus, qui est la plus haute voix de femme. Voyez *Elemens de musique, théorique & pratique de M. D'ALEMBERT* p. 102. Il y a des personnes dont la voix extrêmement étendue parcourt à-peu-près toutes ces classes.

& ils n'ont gueres alors qu'une espece de cri assez désagréable : cet état est une maladie critique , que ces petits animaux effuyent annuellement , & à laquelle ils sont sujets , comme les hommes à bien d'autres. Quelle que soit la cause de cette maladie , quelle que soit la mécanique de leur voix , elle doit influencer sur son organe comme sur tous les autres , & en déranger les fonctions.

L'on dit que les quadrupedes muent , quand ils perdent leur poil , ce qui arrive en été : la nutrition se fait moins bien , les bulbes poileux , relâchés par les sueurs , laissent aisément échapper le poil qu'ils contenoient , & cet état dure jusques à ce que la diminution des chaleurs les remette dans leur état naturel. Si on les observoit attentivement , je ne doute point qu'on ne remarquât d'autres symptômes que cette chute de poils.

Je finis par une remarque générale sur les deux systèmes : c'est que l'impossibilité d'expliquer dans celui de M. DODART , les phénomènes dont celui de M. FERREIN rend si naturellement raison , forme un argument bien fort contre le premier , & bien favorable au second.



DISSERTATION
SUR L'INUTILITÉ
DE L'AMPUTATION
DES MEMBRES.

PAR Monsieur BILGUER, Chirurgien
général des Armées du Roi de Prusse.

TRADUITE & augmentée de quelques Re-
marques, par M. TISSOT, D. M. &c.



A PARIS,

CHEZ PIERRE FR. DIDOT le jeune, Quai
des Augustins, à Saint Augustin.

ET A LAUSANNE,

Chez FRANÇOIS CRASSET & Compagnie

M. DCC. LXXIII.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.



A MONSIEUR,

MONSIEUR PRINGLE,

D. M. Médecin de S. M. la
Reine d'Angleterre, Premier
Médecin Général des Armées,
de la Société Royale, &c.

MONSIEUR,

*VOTRE excellent Ouvra-
ge sur les Maladies des Ar-*

mées, si utile à tous les Médecins, sera toujours le guide de ceux auxquels on confiera l'importante fonction de veiller à la santé des Troupes. M. BILGUER vient de faire pour sa patrie ce que vous avez fait pour la vôtre, en traçant à ses collègues & à ses successeurs la route qu'ils doivent suivre. Je me suis fait un plaisir de traduire sa Dissertation, & vous en aurez plus que per-

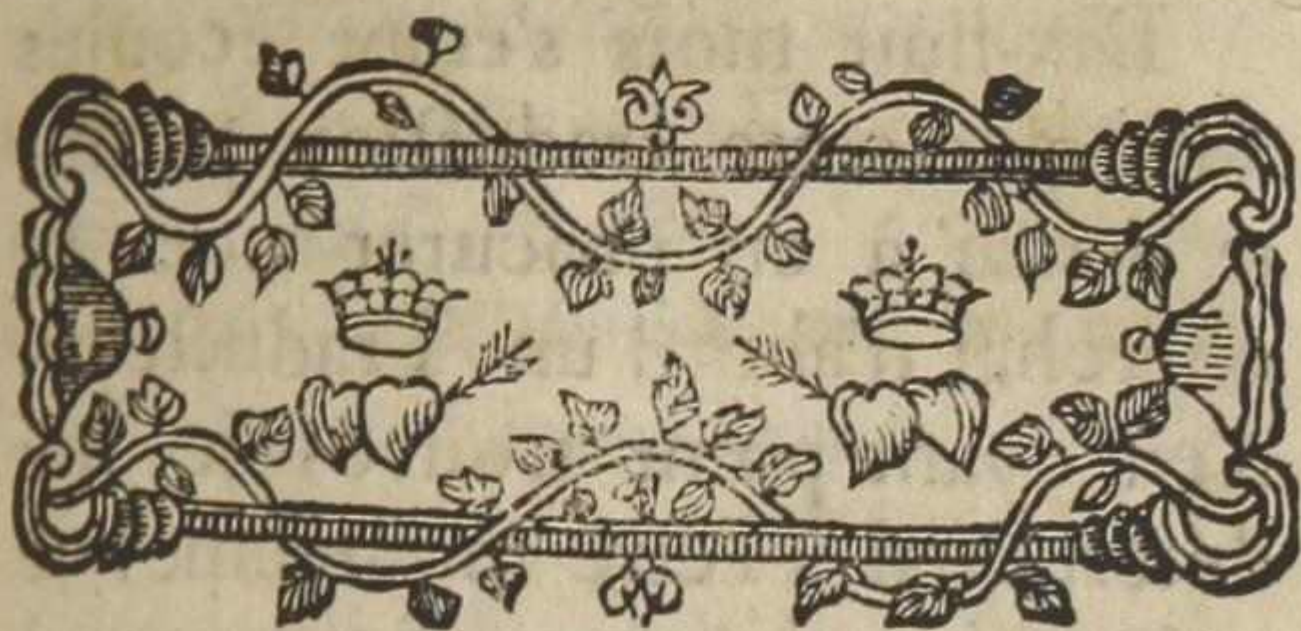
sonne à la lire, parce qu'a-
 yant été long-temps le témoin é-
 clairé & affligé des horreurs
 de l'opération que cet habile
 homme combat, vous apper-
 ceurez mieux l'utilité de son
 travail, il vous sera plus fa-
 cile d'en connoître tout le prix.
 C'étoit presque un devoir pour
 moi de vous l'offrir, & je sai-
 sis avec empressement une oc-
 casion si naturelle de vous té-
 moigner publiquement les sen-

timents de la considération la
plus distinguée avec lesquels
j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-
obéissant Serviteur
TISSOT.

A Laufanne, le 1 Avril 1764.



P R É F A C E

D U

T R A D U C T E U R .

L'EXTRAIT de la Dissertation, dont je publie actuellement la traduction, m'en avoit donné une très-haute idée ; mais en la lisant je la trouvai encore meilleure que je ne l'avois cru : elle me parut un des ouvrages de Chirurgie le plus utile & le mieux fait, j'espérois qu'on ne tarderoit pas à la traduire en François.

Dix-huit mois s'étant écoulés sans que cette traduction parût, je pensai à en procurer une. Je cherchai d'abord un Traducteur; n'en ayant point trouvé, je me déterminai à l'être moi-même: je crus bien mériter d'un grand nombre de malheureux en consacrant à ce travail quelques heures de mon tems. Je serai très-content si, en rendant cet excellent livre plus commun, je contribue à en accréditer la doctrine & à déterminer le grand nombre de Chirurgiens, que je mets en état de pouvoir en profiter, à abandonner la cruelle & meurtrière méthode de l'amputation, pour suivre celle que M. BILGUER propose avec une sincérité & un détail qui ne laissent rien à désirer.

Le titre de l'original est, »*Dis-*
»*sertatio inauguralis Medico-Chirur-*

» gica de membrorum amputatione
 » rarissimè admistrandâ aut quasi
 » abrogandâ , quam , pro gradu
 » Doctôris Medicinæ & præcipuè
 » Chirurgiæ ritè consequendo , die vi-
 » gesimâ unâ Martii A. S. 1761 in
 » alma regia Fridericiana , specimi-
 » nis loco , publicæ eruditorum censu-
 » ræ submisit JOHANNES ULRICUS
 » BILGUER , Curia-Rhœtus , gene-
 » ralis Præfectus Chirurgorum exer-
 » citûs Regii Borussici «.

Cet ouvrage renferme beaucoup plus de choses que le titre n'en annonce , car non-seulement il prouve l'inutilité & le danger de l'amputation par plusieurs raisons , auxquelles on pourroit en ajouter beaucoup d'autres ; mais de plus , non content de détruire un édifice chancelant , M. BILGUER construit & décrit une méthode qui prévient ou guérit les accidents qui avoient engagé à em-

ployer l'amputation & c'est proprement la partie essentielle & la plus considérable de son ouvrage, qui est véritablement un Traité des plaies d'armes à feu.

J'ai fait perdre beaucoup à M. BILGUER du côté du style, mais j'espère avoir rendu ses idées, sans leur rien ôter de leur clarté & de leur force : cet ouvrage fera époque dans la Chirurgie & passera à la postérité ; j'aurois été fâché de le défigurer.

Je serai charmé si l'Auteur me sçait gré de mon travail & voit sans peine mes notes. Il doit être persuadé qu'étant très-occupé, il faut que son livre m'ait paru bien bon & bien nécessaire, puisque j'ai pris la peine de le traduire.

J'apprens qu'il vient de publier une Chirurgie, mais en Al-

lemand & je suis persuadé qu'elle est remplie d'excellentes choses : il me paroît fait pour ouvrir de nouvelles voies qui tendront toutes à diminuer les maux de l'humanité.

J'aurois intitulé cet ouvrage *le Manuel du Chirurgien d'armée*, il doit le devenir, si l'on n'en avoit pas déjà sous ce titre un autre (1) qui, quoique peu connu, n'est point à mépriser. L'Auteur avoit déjà très-bien vu que les plaies des tendons sont peu fâcheuses à cause du peu de sensibilité de cette partie, que le caustere actuel est peu utile & quelques autres vérités presqu'oubliées dès-lors Il

A vj

(1) *Le Manuel du Chirurgien d'Armée, ou l'Art de guérir méthodiquement les plaies des Arquebuses, &c. par L. L. M. C. à Paris, chez D'HOURY. Mon édition, qui est la seconde, est de 1693.*

décrit les plaies avec dislocation & fracture près des articulations ; il détaille les autres accidents qui surviennent aux plaies d'armes à feu & ce dont on doit lui tenir compte, il n'indique l'amputation que dans un seul cas, celui d'une gangrene désespérée ; il l'indique comme un remède horrible & douteux. Je rapporterai ici ses expressions, elles prouvent que s'il vivoit aujourd'hui, il seroit le plus zélé partisan de la nouvelle méthode, puisqu'il connoissoit toute l'insuffisance & gémissoit de toute l'horreur de l'ancienne.

» Si la gangrene malheureuse-
» ment de quelque cause qu'elle
» soit produite, fait un si grand pro-
» grès qu'elle méprise les soins &
» les remèdes & que la partie tom-
» be dans la sydération, il n'y en
» a point d'autre alors que l'am-
» putation du membre, dont le

» succès n'est pas trop assuré, puis-
 » que s'il est douteux dans un su-
 » jet bien conditionné, il doit à
 » plus forte raison l'être dans un
 » qui n'aura pas les mêmes quali-
 » tés; c'est toutefois l'unique, tout
 » horrible qu'il est, pour terminer
 » ces maux & sauver le reste du
 » corps, ce qui néanmoins ne nous
 » est possible & permis que quand
 » la volonté, l'âge & les forces
 » suffisantes du blessé nous don-
 » nent la liberté d'entreprendre &
 » de tenter en sa faveur un si dé-
 » plorable secours. «

La façon de penser de cet Au-
 teur ne s'étoit pas établie comme
 il auroit été à souhaiter, les am-
 putations sont encore trop fré-
 quentes & l'ouvrage de M. BIL-
 GUER doit être accueilli d'autant
 plus favorablement aujourd'hui,
 qu'une Compagnie célèbre & dont
 les décisions doivent avoir un

grand poids dans les matieres chirurgicales, a décidé d'une façon positive, il y a sept ans que *l'amputation est absolument nécessaire dans les plaies d'armes à feu compliquées de fracas des os, & n'a laissé d'autre alternative aux infortunés blessés que celle de perdre le membre blessé sur le champ, ou seulement quelques heures plus tard.* L'on pourroit appliquer à cette question ce vers de JUVENAL :

Nulla unquam de morte hominis cunctatio
longa est.





DISSERTATION

SUR L'INUTILITÉ

DE L'AMPUTATION

DES MEMBRES.

§. I.

M'ÉTANT déterminé depuis peu à publier dans cette célèbre Université quelque ouvrage qui servit à faire juger des connoissances que je puis avoir acquises ; le sujet qui m'a paru répondre le mieux à mon but , a été celui qui , en éclairant la Chirurgie que j'ai exercée pendant plusieurs années au milieu des guerres cruelles , serviroit en même tems à détruire cette ancienne calomnie , née à Rome contre ARCHAGAT , & depuis répétée si souvent , que les Chirurgiens sont des bourreaux qui brûlent & coupent cruellement.

La

16 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION

La façon de couper la plus redoutable, dont la Chirurgie fasse usage pour le soulagement des hommes, étant l'amputation de quelque membre, opération que chacun envisage en frémissant, j'ai cru ne pouvoir mieux remplir mon intention, ni rendre un meilleur service, qu'en prouvant que les occasions de l'exercer sont beaucoup moins fréquentes qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, & qu'on peut même presque s'en passer.

§. I I.

MES premières idées sur cette matière me sont venues en observant ce qui se passoit sous mes yeux dans les hôpitaux militaires.

1°. Je voyois, d'un côté, que dans un très-grand nombre de cas où les Médecins & les Chirurgiens de l'Armée, & les blessés même, jugeoient l'amputation des membres extrêmement maltraités nécessaire pour sauver la vie du malade, il arrivoit rarement, & presque jamais, que ce secours réussit.

2°. D'un autre côté, voyant & soignant un grand nombre de blessés, auxquels des boulets avoient entièrement enlevé quelque membre, & enlevé

vé de façon que tous ceux, qui attachés aux anciennes regles n'osent pas s'en écarter, auroient fait une nouvelle amputation sur les restes de ces membres emportés, je les guériffois, autant qu'ils étoient guérissables, sans ce triste secours.

3°. Enfin plusieurs autres, dont les membres n'étoient pas tout-à-fait enlevés, mais si fort détachés, blessés, meurtris, contus, que les meilleurs Chirurgiens jugeoient qu'on devoit achever l'amputation, se sont guéris par mes soins, contre l'idée générale, sans amputation.

§. III.

CES heureux succès, dûs en partie aux ressources de la nature, & en partie aux soins de l'Art, m'encouragerent puissamment à ne recourir presque jamais à l'amputation, mais à employer tous les secours, tant internes qu'externes, propres à conserver aux infortunés blessés leur vie & leurs membres; & mes premiers efforts, bien loin d'être malheureux, me confirmèrent toujours plus dans l'idée, que les parties les plus maltraitées pouvoient être rétablies beaucoup plus souvent qu'on ne le croit
 géné.

18 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION
généralement ; & quoique cette idée ne
m'ait point paru approuvée par d'habi-
les Médecins & Chirurgiens , quoique
je ne me flatte point de pouvoir les per-
suader , j'espère cependant que d'autres ,
encouragés par mon exemple & par le
détail de mes succès , auront le courage
de suivre la même méthode , & que leur
autorité servira ensuite à convaincre
les plus incrédules.

§. I V.

QUAND tous les gens de l'Art se réu-
niroient, ce que je ne crains pas , pour
déclarer ma méthode absolument inuti-
le , les autres hommes ne sçauront tou-
jours gré de mes efforts pour mutiler les
blessés le moins qu'il m'est possible ,
puisqu'il n'y a personne qui ne soit pro-
fondément ému en entendant parler de
quelqu'amputation , ou en voyant quel-
qu'infortuné à qui l'on a coupé une
main , un bras , un pied , une jambe ,
se traînant misérablement sur une jam-
be de bois ou sur des béquilles ; & qui
n'envisage comme un beaucoup plus
grand malheur la privation totale d'un
membre , que sa conservation , quoique
défigurée & incapable de plusieurs de ses
usages primitifs. Si l'on pense combien

tous les hommes redoutent la douleur que produisent les plus légères incisions, l'on comprendra aisément combien l'amputation doit inspirer d'horreur, comment plusieurs blessés aiment mieux mourir que de s'y soumettre (1), & pourquoi il est si rare de trouver un ou deux hommes tels que ce Comte de MANSFELD, si célèbre dans la guerre de trente ans, qui se fit couper un bras blessé au son des trompettes & des tambours; ou ce payfan, dont parle feu M. SCHAARSCHMID, célèbre Médecin de Berlin dans ses Recueils d'Observations & de Remarques sur la Médecine & la Chirurgie (2), qui se coupa lui-même

une

(1) Je ne voudrois pas trop insister sur cette raison: si l'on calculoit les douleurs, la somme de celles qu'exigent les opérations nécessaires pour sauver un membre, égale souvent celles de l'amputation; mais les deux grandes raisons pour préférer la méthode de M. BILGUER, sont la conservation du membre & celle du malade, que l'amputation tue si souvent, & que les douleurs des incisions ne tuent jamais; d'ailleurs il est vrai que la même somme de douleurs, répartie sur un plus long terme, n'est pas aussi cruelle pour le patient. *Rem. du Trad.*

(2) Sam. SCHAARSCHMIDTS *Medicinisches und Chirurgischer Berlinischer, Woe chentlicher, Nachrichten; Zweyter Jargang.*

20 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION
une jambe gangrénée avec une scie peu
propre à cette opération (3).

§. V.

Mais de peur qu'on ne m'accuse d'être guidé pusillaniment par les cris des malades, & de manquer de cette fermeté que CELSE (4) exige dans un Chirurgien,

(3) L'on peut ajouter à ces exemples celui du fils de THAMAS COULICAN, Capitaine dans les Troupes Autrichiennes, qui ayant eu la jambe blessée avec fracas d'os, dans une des dernières batailles, tenoit lui-même une chandelle d'une main, & arrachoit les esquilles avec l'autre. Il a donné beaucoup d'autres preuves, non seulement de valeur guerrière, mais aussi de ce courage contre la douleur, qui en est très-différent, & qui est beaucoup plus rare. *Rem. du Trad.*

(4) Celsus de Re Medicâ, l. 7. Præf. Cependant M. DIONIS avoue, *Cours d'Opérations, Démonst. 2. art. 9.* que les Chirurgiens les plus fermes tremblent au moment où ils vont faire cette opération. » De toutes les opérations, » celle qui fait le plus d'horreur, c'est l'amputation d'une cuisse, d'une jambe ou d'un bras. » Quand l'on est prêt de séparer une partie de son tout, & que l'on fait réflexion sur les moyens cruels dont on va se servir, il n'y a point de Chirurgien qui ne tremble & qui ne compatisse au malheur du pauvre patient, » qui

urgien , j'envisagerai l'opération , en supposant des hommes qui ressemblent à ceux dont je viens de parler , & que l'envie démesurée de vivre , une force d'esprit rare , la Religion , d'autres raisons morales , déterminent à regarder la douleur comme rien , quand elle leur procure quelque espérance de conserver leur vie.

Il est étranger à mon plan de chercher quel est le premier qui a osé tenter cette opération , & d'en suivre l'histoire dans les ouvrages des Anciens. Je dirai seulement que les blessés guéris , après avoir eu quelque membre emporté par accident , ont sans doute fait connoître la possibilité & suggéré la première idée de tenter cette opération. Je ne détaillerai point non plus les différentes manières dont on l'a faite depuis l'enfance de l'Art jusques à nous , elles sont décrites ailleurs (1) , & je ne me propose

» qui se trouve dans la fatale nécessité d'être
 » privé d'une partie de son corps pour toute
 » la vie ; & ailleurs il dit : Cette opération
 » devrait plutôt être faite par un Boucher ,
 » que par un Chirurgien «.

(1) Mémoires de l'Académie Royale des Sciences , 1732. Art. 7.

22 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION

pose point de donner un traité complet des Amputations ; je ne rappellerai de ce qu'on sçait déjà sur cette matiere que ce que je ne pourrai pas éviter ; c'est la méthode que l'on devroit suivre, quand on traite quelque sujet particulier, & j'espere que ceux qui font plus de cas que moi des méthodes scholastiques, me pardonneront les négligences d'arrangement & de diction, quand ils sçauront combien je suis occupé ; les autres m'excuseront en se rappelant ce mot de CELSE, *l'on guérit par les remèdes & non par l'éloquence.*

§. V. I.

POUR prouver ma proposition, je commencerai par indiquer les maux que l'on a cru jusques à présent exiger l'amputation ; je les réduirai à six.

1°. La gangrene & le sphacèle qui détruisent un membre jusqu'à l'os.

2°. Un tel délabrement dans un membre, soit fracture, ou lacération, qu'on ait tout lieu de craindre les accidens les plus cruels, la gangrene & la mort.

3°. Une forte contusion de toutes les parties molles qui a en même temps brisé les os.

4°. Les blessures des grands vaisseaux qui portent le sang à ce membre, soit qu'on croie ne pouvoir pas arrêter le sang autrement, soit qu'on craigne que le membre ne périclite par le manque de nourriture.

5°. Une carie dans les os, qu'on croit incurable.

6°. Enfin, si une partie quelconque se trouve attaquée d'un cancer, ou prête à l'être, on a coutume de l'emporter.

Je parlerai de ces différens accidens plus ou moins longuement à proportion du nombre d'observations que j'ai sur chacun, puisque ce n'est qu'en démontrant une façon de traiter plus avantageuse, qu'on peut en rejeter une autre, quoique douteuse & effrayante. Ainsi cette Dissertation n'est proprement que l'exposition des traitemens que j'ai employés avec succès, dans les hôpitaux militaires, pour la guérison de ces maux, & le détail d'un petit nombre des observations, & d'un plus petit nombre encore des raisonnemens, qui m'ont déterminé à condamner les amputations.

§. V I I.

JE commencerai par le détail des se-

24 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION
secours internes & externes que j'em-
ploie pour les membres gangrénés, &
dont l'effet m'a prouvé que cette mala-
die n'exigeoit pas l'amputation; & je
satisfèrai d'abord l'envie qu'ont, sans
doute, tous mes lecteurs, de sçavoir
ce que les fréquentes observations que
je dois avoir eu occasion de faire,
m'ont appris sur l'usage du kinkina.

Elles m'ont prouvé que cette admi-
rable écorce a une vertu singulière &
spécifique dans cette maladie.

Je sçais que plusieurs Médecins &
Chirurgiens ne le recommandent que
dans les mortifications qui viennent
de foiblesse. J'ai ouï dire à d'autres
qu'il n'avoit pas été utile après la fa-
meuse bataille de *Dettingen* (1); mais
peut-

(1) M. RANBI, qui étoit à l'Armée An-
gloise dans le temps de la bataille de *Dettingen*,
fait cependant grand cas du kinkina; il est
vrai que dans une de ses observations, l'ayant
ordonné à un Officier septuagénaire, auquel on
avoit fait l'amputation de la jambe, parce qu'il
avoit eu la cheville du pied & les parties des en-
vironns extrêmement maltraitées par un boulet de
canon, il n'empêcha pas que les plaies ne
changeâssent en mal, & que le malade ne mou-
rut. Mais pour apprécier le mérite du kinkina,
&

peut-être les autres parties du traitement n'ont pas concouru à en soutenir

& tout d'un temps celui de l'amputation, il faut rapprocher cette observation d'une qui la précède; cette comparaison me paroît utile. Je rapporterai les termes même de l'Auteur.

» Un Officier Autrichien, qui avoit reçu à
» la main un coup de boulet de canon, fut,
» par mégarde, abandonné sur le champ de
» bataille, & privé de tout secours depuis le
» Jeudi jusqu'au Samedi qu'il fut apporté à
» Hanau. Le lendemain matin on m'envoya
» chercher pour le voir & assister à l'amputa-
» tion de sa main. En l'examinant, je la trou-
» vai gangrénée, & la gangrene s'étendoit
» presque jusqu'au coude. Tout le bras étoit
» enflé & enflammé jusqu'à l'épaule.

» Comme il n'étoit pas prudent de tenter
» l'amputation dans ces circonstances, je pro-
» posai de faire prendre le kinkina au ma-
» lade, ce qui n'ayant été contredit de per-
» sonne, fut exécuté sur le champ. Le lende-
» main le malade nous parut un peu mieux;
» mais le mieux fut plus sensible le troisième
» jour. L'inflammation étoit moindre, l'enflure
» étoit diminuée, & les parties gangré-
» nées commençoient à se séparer des chairs
» qui étoient saines. Le bras fut fomenté, &
» enveloppé d'un cataplasme de gruau d'avoine,
» cuit dans de la vieille bière avec de la
» thériaque, au moyen de quoi les symptômes
» qui jusqu'alors avoient empêché de faire
» l'amputation au malade, se trouverent si
» fort diminués, que le Chirurgien n'hésita
» pas de lui couper le bras; mais cette opé-
» ration

26 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION

nir le bon effet que j'ai constamment observé, quand il a été donné convenablement : & je ne doute point que tous ceux qui, en l'ordonnant contre la gangrene & le sphacele, suivent la méthode de MM. PRINGLE, DICKINGS, WADE, CHÉSELDEN, DOUGLASS, RUSLHWORTH, AMYAND, SHIPTON & quelques autres ne le trouvent très efficaces (1) Je ne veux cependant point

» ration n'eut pas tout le succès qu'on espé-
» roit ; car trois ou quatre jours après il lui
» survint des convulsions, & il mourut ». Je
» ferai ici cinq questions.

M. BILGUER auroit-il fait l'amputation dans ces deux cas ;

Sa méthode n'auroit-elle pas sauvé les deux malades, sur-tout le dernier ?

L'amputation ne paroît-elle pas avoir contribué à leur mort ?

Ne paroît-il pas évidemment que dans le dernier cas l'amputation a détruit le bon effet du kinkina, qui paroissoit conduire le malade à une guérison prochaine, & que dans le premier cas le kinkina n'a pas pû réparer le mal occasionné par l'amputation ?

Ne résulte-t-il pas de ces deux observations que, quelque salutaire que soit le kinkina, l'amputation est encore plus nuisible ?

(1) C'est M. RUSHWORTH, & non pas M. AMYAND qui a employé le premier le kinkina contre la gangrene en 1715. Il communiqua son observation à M. AMYAND, qui l'imita

avec

point qu'on le regarde comme le seul remede intérieur ; & je suis persuadé qu'il y a d'autres remedes amers qu'il convient quelquefois d'employer. J'ajouterai que le kinkina me paroît avoir la qualité que CELSE (2) demande dans les remedes , & la boisson qu'il conseille pour la gangrene, *de resserrer légèrement le ventre, & par-là même tout le corps* J'indiquerai, après avoir exposé les secours externes, la façon dont j'ai employé le kinkina.

§. V I I I.

Toutes les fois que la gangrene ou le sphacele attaquent une partie du corps, soit que le vice soit l'effet d'une cause externe, soit qu'il dépende d'un principe intérieur, comme il arrive souvent aux personnes attaquées du scorbut, de l'anasarque, d'une âcreté

B 2

quel-

avec beaucoup de succès. L'on peut voir la succession & le détail de leurs observations dans un petit Ouvrage de M. RUSHWORTH, intitulé, *a proposal for the improvement of Surgery.* Rem d. Tr.

(2) L. 5. C. 26. *Danda sunt, quæ per cibum portionemque alvum, ideoque etiam corpus, adstringant, sed ea levia.*

quelconque dans les humeurs, d'un panaris de la mauvaise espece, ou aux vieillards décrépits qui commencent, pour ainsi dire, à mourir par les extrémités; toutes les fois, dis-je, que la gangrene commence à se fermer, il faut sur le champ y remédier. L'on commence par faire des incisions sur la partie affectée, afin de procurer l'évacuation des matières corrompues, & de faciliter l'action des remèdes.

Je fais les incisions longues, de façon qu'elles occupent non-seulement toute la partie gangrenée, mais encore les parties voisines qui le feroient bientôt; & j'en fais plusieurs, qui, autant que les gros troncs des vaisseaux sanguins & les gros rameaux des nerfs le permettent, ne sont pas à plus d'un pouce de distance les unes des autres. Il faut toujours couper jusqu'au sain ou au vif; & si l'os est altéré, l'on incise le périoste, & l'on met l'os à nud. Les incisions doivent suivre la direction du plus grand nombre des fibres des muscles incisés; mais quand les muscles gastrocnémiens, les fessiers ou le deltoïde ont été blessés par une balle, il faut couper ces muscles transversalement, sans quoi il survient souvent des spasmes, & sur-tout le spasme cynique.

Plusieurs aponevroses , sur-tout celle du biceps , doivent aussi être coupées transversalement : il est vrai que si les incisions longitudinales sont très-longues & très-nombreuses, elles relâchent ou débrident assez ces membranes, pour qu'on puisse se passer des transversales.

L'on ne doit pas non plus ménager les tendons , mais on doit hardiment les couper transversalement.

Si le voisinage des articulations a été blessé , ou se trouve attaqué de quelque autre maladie , je fais aussi hardiment de grandes incisions aux ligament.

L'on comprend aisément que ces plaies doivent différer entr'elles en longueur & en profondeur ; elles sont plus longues dans l'endroit de la partie affectée où le mal est plus étendu , plus courtes ailleurs ; les unes & les autres sont plus superficielles à leurs extrémités , plus profondes dans leur milieu , là où le mal a commencé , & où la corruption est la plus grande.

Le nombre des incisions , & leur éloignement varie aussi à proportion du besoin qu'on croit avoir de ce remède , de façon qu'un Chirurgien prudent en fait trois , quatre , six , ou huit : suivant le cas. B 3 L'on

L'on sent bien que dans une opération de cette espèce un Chirurgien ne doit pas opérer avec trop de précipitation ; & quand il ne connoit pas la profondeur du mal , il n'en donne pas d'abord beaucoup à ses incisions ; mais il l'augmente , s'il voit qu'il n'est pas parvenu jusqu'au vif.

§. I X.

Après que ces incisions sont faites , il faut examiner soigneusement l'étendue des parties absolument gangrénées , & qu'il est impossible de rappeler à la vie : on les connoit par la puanteur qu'elles exhalent , le changement de leur couleur , & leur insensibilité ; l'on doit sur le champ séparer du vif toutes ces parties mortes , & les emporter en se servant pour cela d'un bistouri , comme on sépare les muscles les uns des autres dans une dissection anatomique ; & pour cela il faut nécessairement couper ces parties mortes transversalement , ce qui n'occasionne aucun sentiment douloureux chez le malade. Mais il faut avoir soin , dans cette opération , de ne point enlever les parties qui , quoique déjà atteintes par le mal , ne
font

sont cependant point encore tout-à-fait corrompues, puisqu'il arrive souvent qu'après l'extirpation de ce qui est tout-à-fait mort, elles recouvrent, à l'aide des remèdes, leur premier état.

L'on doit éviter soigneusement, dans ces incisions, comme je l'ai déjà dit, de couper de gros vaisseaux ou des nerfs considérables; pour cela il faut enlever les parties gangrénées qui les entourent avec beaucoup d'attention; & il convient même de laisser un peu des chairs gangrénées qui leur sont adhérentes; & d'en commettre le détachement au pansement qui ne tardera pas à l'opérer. La raison de cette règle, c'est que l'on voit souvent que les vaisseaux se conservent encore assez sains au milieu des parties très-corrompues. L'on trouve, par exemple, dans le bras, près de l'articulation du coude, près du carpe, & même dans les extrémités inférieures, des vaisseaux conservés, quoique la gangrene des parties qui les entourent, soit telle qu'on est obligé d'inciser jusqu'à l'os; & ce sont ces vaisseaux qui, après l'extirpation des parties mortes, rappelleront la vie dans les parties restantes: aussi l'on doit conserver le plus grand nombre possible, non-seulement

des gros , mais même de ceux d'un ordre inférieur ; & voilà pourquoi j'ai dit qu'il ne faut point faire les incisions au hazard , mais avec beaucoup de soin par rapport à l'endroit où on les place , à leur direction & à leur éloignement. En opérant avec toutes ces attentions , on n'encourra point la censure de M. PLATNER , qui dit qu'il ne convient pas de séparer le mort du vif violemment , parce , dit-il , que des incisions sanglantes renouvellent souvent l'inflammation (1) , puisque dans ma méthode il n'y a ni violence , ni incisions sanglantes.

§. X.

Quand on a fait les incisions , si les parties voisines paroissent un peu altérées , il faut , par de légères compressions , exprimer l'humeur corrompue qui s'y trouve , & l'essuyer avec un linge très-doux. Ensuite , soit que l'on ait

(1) *Institution. Chirurg. §. 201.* Il est bien étonnant que cet excellent ouvrage ne soit pas traduit en François. *Rem. du Tr. --- Cet Ouvrage ; traduit & prêt à mettre sous presse , sera en vente à la fin de l'année , chez DIDOT le jeune.*

ait été obligé d'enlever ou avec les doigts, ou avec le scalpel, ou avec cet instrument que l'on appelle la *feuille de myrte*, des fragmens osseux trop détachés du corps de leur os, pour pouvoir espérer aucune réunion, ce qui exige souvent une assez grande dilatation des parties charnues voisines, soit que quelques parties osseuses paroissent cariés ou altérées d'une autre manière, soit enfin qu'il ait fallu faire de profondes incisions jusqu'aux os; dans tous ces cas, il faut employer d'abord des remèdes extérieurs efficaces pour les os & pour les parties molles qui ont déjà un principe de corruption, quoi qu'il en ait coulé assez de sang pendant les opérations.

L'on panse les os, soit que le périoste soit conservé, soit qu'il soit détruit avec le remède suivant: d'*encens*, de *mastich*, de *sarcocolle* & de *myrrhe* pilés très-fins, de *véritable baume du Pérou*, & de *véritable huile essentielle de girofle*, parties égales; de *baume de FIORAVENTI*, ce qu'il en faut, pour, qu'en mêlant le tout sur un feu très-doux, il s'en forme un liniment liquide qu'on fait chauffer, quand on veut s'en servir, & qu'on verse abondamment dans les plaies dont je parle ac-

tuellement, afin que les os en soient bien abreuvés. Ce même remède convient dans toutes les altérations des os. Quand l'os en est couvert, on applique dessus de la charpie sèche, & l'on pourvoit au pansement des parties molles, en couvrant cette charpie avec une poudre composée d'une once de myrrhe pilée très-fin, de demi-once de sel ammoniac, d'une dragme de camphre, & d'une dragme de nitre. Après qu'on en a couvert la première charpie, on la recouvre avec de la nouvelle charpie sur laquelle on met une nouvelle couche de poudre, & l'on remplit ainsi la plaie jusqu'au dessus par des couches alternatives de charpie & de cette poudre vulnéraire.

§. XI.

Si l'os n'est point altéré, & si le périoste n'a point été mis à nud, l'on n'emploie point le baume ou le liniment liquide. Mais l'on panse seulement avec les couches alternatives de charpie & de poudre vulnéraire.

§. XII.

Outre le pansement que je viens

d'indiquer (§. X & XI) pour ces especes de plaies , il faut encore faire de légers scarifications dans tout le voisinage , les remplir de cette même poudre , ensuite arroser toutes ces plaies ainsi garnies avec de l'huile de térébenthine , & embander lâchement le tout avec un linge simple qu'on couvre jour & nuit de fomentations chaudes.

§. XIII

C'est en employant cette méthode (§. X, XI, XII,) & non une autre que l'on trouvera utiles & efficaces ces fomentations si vantées par les anciens & par les modernes. M. HEISTER en a recueilli un nombre suffisant , en traitant de la gangrene & du sphacele , dans son excellente Chirurgie qui est entre les mains de tout le monde : il fera aisé à un Chirurgien qui connoît la nature du mal & les qualités des remèdes de choisir la plus convenable au cas qu'il traite. Ainsi , par exemple , la fomentation composée d'une livre d'eau de chaux , de trois onces d'esprit de vin camphré , & d'une once ou demi-once de sel ammoniac , est très utile dans la gangrene & le sphacele qui sont une suite d'une forte inflammation.

& elle guérit les parties enflammées qui entourent celle qui est déjà gangrénée. L'on obtient le même effet de la fomentation qu'on fait avec le *baume de vie externe*, c'est-à-dire, le *savon*, le *sel de tartre*, & l'*huile de térébenthine* délayés & dissous dans de l'*eau de chaux*, & du cataplasme composé avec les herbes appellées *species pro cataplasmate*, qu'on fait cuire dans l'eau, & auxquelles on mêle du *savon de Venise*, & du *safran* (1).

Si, sans aucune forte inflammation précédente, l'on trouve des parties sphacélées, gangrénées, ou dans un commencement de gangrene avec enflûre, ce qui arrive souvent chez les personnes anasarques, chez celles qui ont des tumeurs œdémateuses, chez les vieillards, & toutes les fois que le mal est la suite de la foiblesse des mou-
ve-

(1) Ces deux derniers remèdes ne sont pas dans M. Heister : les *Species pro cataplasmate* sont la millefeuille, l'absinthe, le scordium, l'aurone, les camomilles ; la sauge, l'hyssope, la rue, le sureau, le millepertuis & les roses rouges.

Il est bien inutile de les employer toutes à la fois. *Rem. d. Tr.*

vements vitaux, plutôt que de leur excès; les fomentations suivantes sont plus convenables. Première; prenez d'herbe de scordium, d'absinthe, d'abrotanum (aurone mâle,) de rue, de chacune de deux poignées; de fleurs de camomilles, une poignée: faites cuire avec de l'eau jusqu'à avoir deux livres de colature à laquelle vous ajouterez quatre onces d'esprit thériacal, deux onces de savon de Venise, une demi-once, & même une once de sel gemme.

Seconde. D'herbe de scordium de rue, d'absinthe, de matricaire, de chacune deux poignées, de celles de menthe & d'aurone, de chacune une poignée; faites cuire avec l'oxycerat pour avoir quatre livres de colature, à laquelle vous ajouterez une demi-once de sel gemme, & depuis deux jusqu'à quatre onces d'esprit thériacal.

Troisième. Deux onces de boule de mars (1), une once de sel ammoniac; faites

(1) Comme la composition de la boule de mars pourroit n'être pas généralement connue, je la mettrai ici: Limaille de fer, une partie; tartre blanc, deux parties.

On les pile exactement, on les met dans un matras, on verse dessus de l'eau-de-vie de France, de façon qu'il y en ait un doigt au dessus

faites dissoudre dans huit septiers d'eau pure, ajoutez deux septiers d'esprit de vin rectifié.

Quatrieme. D'alun crû, de vitriol blanc; de chacun deux onces & deux dragmes; de litharge d'argent, de myrrhe, de chacun une once; de galles orientales deux onces, de baies de genievre & de laurier, de chacune une once; de sabine, de rue, de chacune trois pincées; de feuilles de chêne, une poignée & demi; de verd de gris demi-once, de camphre deux dragmes, de pierre calaminaire six dragmes (1). Après avoir mêlé & pulvérisé le tout, faites en bouillir deux onces avec quatre septiers d'eau,

dessus de la poudre; on fait évaporer à la chaleur du soleil ou du bain-marie, jusques à siccité; on remet de nouvelle eau-de-vie, on fait évaporer, & ainsi de suite, jusques à ce que la masse, après l'évaporation, paroisse comme résineuse, alors on en forme des bo-les à peu-près de la grosseur d'un œuf.

J'ignore qu'elle est précisément la mesure que M. BILGUER indique par *fontarius*; cette mesure chez les Anciens pesoit 24 onces, mais je crois qu'ici elle est moins considérable. En supposant que c'est une chopine, le remede sera très bon.

(1) C'est ce mélange qu'on appelle ordinairement, *Species pro decocto nigro*, espèces pour la décoction noire,

d'eau, ou deux septiers d'eau & deux de vinaigre.

Les fomentations suivantes appliqués sur les parties déjà corrompues en arrêtent la corruption; sur les parties dont la corruption commençoit; elles les guérissent, & elles aident la nature à séparer le mort du vif.

1°. *D'esprit de vin trois onces, de myrrhe & d'aloës en poudre de chacun demi-once, d'onguent Egyptiac trois dragmes (1).*

2°. *De décoction vineuse de scordium douze onces, de vinaigre de rue & de vinaigre rosat de chacun quatre onces, d'esprit thériacal trois onces, de sel ammoniac une once.*

3°. *D'eau de chaux quatre septiers, d'esprit thériacal ou d'esprit marrical deux septiers, de vinaigre de vin un septier, d'élixir de propriété six onces, d'onguent Egyptiac deux onces.*

4°. *De décoction de fleurs de sureau six onces, de vin huit onces, de vinaigre*

(1) En employant les remèdes vulnéraires extérieurs, dans lesquels il entre de l'aloës, il faut toujours se souvenir de ce que M. BILGUER dira plus bas, c'est que quelquefois ils purgent.

gre de muguet, d'esprit de vin camphré, d'esprit thériacal ou d'esprit matricat de chacun deux onces, d'esprit de sel deux dragmes.

Enfin, l'on se sert pour amollir, détacher des croutes, aider la suppuration de la fomentation suivante; d'herbe de scordium deux poignées, de celles de mauve & d'althæa de chacune une poignée, de farine de graine de lin trois onces, de savon de Venise & de sel ammoniac de chacun deux onces, d'huile de graine de lin une once. L'on fait cuire le tout avec de l'oxycrat jusqu'à consistance de cataplasme.

L'on doit observer en général, sur ces fomentations, que celles qui sont émollientes conviennent, quand il y a des croutes dures & seches qui procurent des étranglements; celles où il y a beaucoup d'acide conviennent, quand la putréfaction est très-considérable; enfin, celles qui sont spiritueuses, salines ou fortifiantes conviennent, quand les tumeurs sont molles, & tout le corps rempli d'humeurs aqueuses.

§. XIV.

L'usage assidu de ces fomentations changera en bien , au bout de douze heures , l'état des plaies gangrénées ; & quand ce temps est écoulé , on ôte la charpie & la poudre vulnéraire dont on avoit rempli la plaie , & en même temps l'on enlevera de la plaie toutes les parties mortes qui paroîtront détachées , ensuite on réitérera le même pansement , §. X , XI & XII , qu'on continuera à renouveler de douze en douze heures. Le troisieme ou le quatrieme pansement fournissent déjà du pus d'un bon caractère , qui fait espérer la guérison ; alors il n'y a plus besoin que du kinkina intérieurement & d'un pansement convenable dont je parlerai §. XVI.

§. XV.

L'on peut donner le kinkina en poudre seul , ou sous la forme d'électuaire avec le rob de sureau , ou les sirops de coings , de cannelle , d'écorce d'oranges ou quelque'autre sirop cordial ; s'il purge , pris en substance , il faut en donner l'extrait ou l'infusion.

Si la fièvre est forte , la chaleur considérable , le malade altéré , le kinkina est inutile (1) ; mais il faut employer les remèdes qui peuvent abattre la fièvre & rafraichir , tels que sont ceux qu'on appelle ordinairement tempérants.

Si l'on juge le kinkina nécessaire , il faut en donner une demi dragme ou deux scrupules par prise , d'abord toutes les heures , ensuite de deux en deux heures , enfin toutes les trois ou quatre heures , & l'on peut joindre à toutes les prises quelques gouttes d'esprit de sel , ou d'huile de vitriol glaciale , ou quelques grains d'alun ou de cachou (2). Quand le malade est très-foible , on peut y joindre un petit coup de quelque vin acide , *tels que*

(1) M. BILGUER auroit pu dire nuisible ; les seuls vrais tempérants sont quelques saignées & les acides qui sont fort préférable au nitre , qui ne convient pas trop dès qu'il y a crainte de mortification. Les absorbants qui , dans quelques endroits du pays où M. BILGUER écrit , entrent encore dans la classe des tempérants , sont très-nuisibles ici , & ne rafraichirent jamais aucun blessé.

(2) M. WALL approuve cette idée , *Sammungen verchiedener die Fieberrinde betreffender abhandlungen , &c. §. 104. u. folgg.*

que ceux du Rhin, du Necker, de Moselle, &c. Quand on veut augmenter la transpiration, on fait boire une infusion de camomilles, ce que M. PRINGLE approuve (1). L'on soutient les forces par le régime simple que M. PRINGLE conseille dans le même endroit, l'on fait boire de l'eau & du vinaigre, de légers bouillons de veau ou de poulet, des tisannes d'orge ou d'avoine, avec un peu de vinaigre ou du suc de citron, &c. mais je n'ai point le temps d'entrer actuellement dans de plus grands détails.

§. XVI.

Je reviens au traitement extérieur. Dès que le pansément décrit, §. X, XI, XII, a commencé à produire du pus, il faut quitter la poudre vulnérable & l'huile de térébenthine; mais l'on continue à aider & à augmenter la suppuration pendant quelques jours, quelquefois même jusqu'au huitième, en pensant avec le digestif dont je donnerai tout-à-l'heure la composition, en tenant toujours les parties couvertes

(1) Voyez la Médecine des Armées.

ties avec des fomentations émollientes, & en évitant de trop déterger la plaie, soit en la comprimant trop, ou en l'effuyant trop exactement dans le temps du pansement : l'on doit être extrêmement réservé sur ces deux derniers articles jusqu'à ce que la suppuration soit suffisante; alors on peut se permettre une compression un peu plus forte & une déterfion plus exacte, mais toujours cependant avec beaucoup de modération; car la suppuration est l'ouvrage de la nature, l'action des parties saines par laquelle elles se débarrassent de toutes les parties corrompues qui les infectent; & le Chirurgien doit aider cette opération salutaire, en enlevant avec ses instruments les parties entièrement corrompues; mais que ce soit toujours, au moins autant qu'il est possible, sans répandre de sang (1). Il ne doit pas borner
ses

(1) Ce précepte, dont le contraire n'est que trop usité, est un des plus importants; il est fondé sur ce que l'écoulement du sang prouve qu'on a coupé dans le vif, & toute incision dans le vif produisant une inflammation qui suspend la suppuration commencée, l'on trouble par-là cette opération de la nature qu'on se proposoit d'aider, & comme elle est le moyen qui prévient la gangrène, tout ce qui la

ses soins aux parties molles , mais les étendre jufqu'aux os ; & après les avoir examiné attentivement , & fait même les dilatations néceffaires pour cet examen , enlever à chaque panfement tout ce qui eft carié , & toutes les esquilles qui cedent fans violence ; enfuite il les couvre avec *le baume pour les os du §. X* , & panfe les parties molles , fuivant les indications , ou avec de la charpie feche , ou avec quelqu'onguent digeftif , fur-tout celui que je décrirai bientôt , animé avec un peu d'effence de myrrhe.

Tous ces panfements doivent fe faire le plus promptement poffible , afin de ne pas laiffer la plaie longtems expofée à l'air , & fur-tout à l'air froid qu'on évite , en penfant dans une chambre tempérée , & en tenant un peu de braife allumée près de la partie qu'on panfe.

Quand la fuppuration eft abondante , il faut faire le panfement deux fois par jour , & toujours , comme je l'ai déjà dit ,

la retarde augmente cette maladie , ainfi l'on ne peut trop réitérer que généralement on ne doit plus faire d'incifions fanglantes , dès que la fuppuration a commencé. *Rem. du Trad.*

dit, le commencer par un examen attentif de l'état des os, par enlever tous les fragments qui peuvent l'être, par ratifier & trépaner ce qui en a besoin, ou commettre à la nature, aidée du baume, §. X, ce sur quoi les secours manuels paroissent n'avoir point de prise.

L'onguent digestif pour les parties molles, que j'emploie ordinairement, & que j'ai loué plus haut, est le suivant; *une demi-livre d'huile d'olives, une once de bois de santal rouge qu'on fait cuire ensemble jusqu'à ce que l'huile soit bien teinte en rouge; on ajoute à la colature une livre de cire jaune & une livre & demie de térébenthine, après qu'on a liquifié & mêlé le tout sur le feu, on y ajoute du baume du Pérou.* Ce remède convient sur-tout dans les cas où, à cause du voisinage des os, on ne veut pas avoir une suppuration trop abondante.

§. XVII.

C'est apparemment par quelque remède semblable que S*** G**** guérit un homme qui avoit le bras gangrené, & que les Médecins & Chirurgiens avoient abandonnés; cure qui
me

me paroît moins merveilleuse qu'on ne l'a dit. Les Médecins & les Chirurgiens désespérèrent & l'abandonnèrent, parce qu'il ne voulut pas souffrir l'amputation, dans le moment, sans doute, où la séparation du vif & du mort commençoit déjà à se faire, soit par la force de la nature, soit par l'effet des remèdes qu'ils avoient employés, & que la renaissance des chairs se préparoit. Il fut aisé à S** G****, appelée dans ce moment, d'opérer la guérison avec ses poudres calmantes & son baume secret. Ce qu'il y a de plus étonnant dans cette histoire, & ce qui, en même temps excite l'indignation, c'est l'opiniâtreté & la cruauté des Médecins; mais ils en furent assez punis.

§. XVIII.

Ce n'est pas le seul exemple des malades auxquels des Médecins & des Chirurgiens aient annoncé l'amputation comme inévitable, & qui ayant refusé de s'y soumettre, ont ensuite été guéris par des remèdes très-aisés (1).
Ce

(1) Je n'ai presque point connu d'anciens Officiers qui n'eussent été témoins de quelques exem-

Ce qui doit nous apprendre à ne jamais précipiter cette opération.

Mais que faire, dira-t-on, quand tous les remèdes ont échoué ? Ne vaudroit-il pas mieux au moins alors essayer un remède douteux pour parler avec CELSE, que de n'en point faire ?

Ce qu'on appelle un remède douteux, n'étant souvent point un remède, cette espèce de sentence me paroît assez trompeuse ; & je développerai ce que je pense sur cet article. Toute gangrene est ou l'effet d'un vice intérieur, ou celui de quelque vice extérieur (1). Dans le premier cas l'amputation est inutile, tant que le vice n'est pas détruit ; mais qui est-ce qui peut se flatter de détruire en si peu de temps une consommation, le scorbut, une dégénérescence sénile, une hydropisie, une cachexie ? Et si l'on ne peut pas le détruire avant l'amputation, il ne convient pas de la faire dans le vif, puisque ce seroit tuer le malade. Quel est en effet le Médecin

ou

exemples semblables, & j'ai vu quelques personnes qui avoient été elles-mêmes dans le cas.

(1) CELSE l. 5. c. 25. croit que *la gangrène n'attaque que les corps dans lesquels il y a de la corruption.*

ou le Chirurgien qui ne crut pas tuer un hydropique, s'il coupoit sa jambe gangrénée au-dessus du genou? Et ce qui est vrai dans le cas d'hydropisie, l'est dans les autres: amputer, c'est occasionner des douleurs inutiles, & hâter la mort. L'on continuera à questionner, & l'on dira; faut-il donc abandonner ce malade? Non, mais l'on doit agir sur le vice intérieur, & employer en même temps le pansement le plus efficace, en retranchant tout ce qui est absolument mort, sans couper dans le vif, de peur que les douleurs & les autres accidents, qui sont la suite de ces incisions, ne hâtent la mort. Ensuite, après ces retranchements, on commet l'ouvrage à la nature aidée des remèdes internes & externes les plus efficaces; & l'on a l'assurance que si le malade meurt, c'est parce que le mal étoit au-dessus des ressources de l'art.

§. XIX.

Quand la gangrene & le spæcele sont, dans un corps sain, la suite d'un accident extérieur, la décision paroît plus compliquée; j'oserai cependant la résoudre.

Il faut d'abord examiner si le commencement du traitement a été convenable, & si l'on a agi contre les causes du mal. S'il y a eu de la négligence à cet égard, il faudra premièrement chercher à la réparer avant que d'amputer. Si, au contraire, l'on a employé un traitement convenable, il faudra alors examiner si la gangrene continue encore à faire des progrès, ou s'ils sont arrêtés, & les bornes marquées.

Si elle fait encore des progrès, il ne convient pas d'amputer par plusieurs raisons. Premièrement, parce que tout le corps est dans un très-mauvais état, il y a fièvre & inflammation générale, & ces deux maladies seroient fort augmentées par une opération qui peut tuer l'homme le plus sain. En second lieu, l'amputation ne peut point se faire dans la partie saine, comme on le croit communément, puisque souvent le mal est très étendu, comme on peut en juger, parce qu'on voit tous les jours dans les panaris de la mauvaise espece qui produisent très promptement un engorgement, & même l'inflammation des glandes axillaires, tout comme l'inflammation des doigts des pieds occa-

occasionne en peu de temps celui des glandes inguinales : ainsi , le mal ayant déjà jetté ses racines dans l'endroit où l'on faisoit l'amputation , on l'augmenteroit nécessairement par les ligatures qui sont indispensables dans cette opération , à moins qu'on ne veuille s'exposer à voir périr le malade par l'hémorrhagie. Dans ce cas donc l'amputation n'est pas un remede douteux , mais elle n'en est pas un (1) : & s'il arrive quelquefois que le malade échappe , il faut avouer que la nature a tout fait , qu'elle a combattu tout le mal & les mauvais remedes , & qu'elle a vaincu ce double ennemi.

L'on voit par ce que je viens de dire , que tant que la gangrene étend ses progrès , l'on ne doit faire que ce que j'ai conseillé §. VII-XVI. Quand

C 2

ils

(1) M. SHARP , autant que je me rappelle , est le premier qui ait prouvé solidement qu'il ne falloit pas amputer dans le vif tant que la gangrene fait des progrès. Cette excellente doctrine n'est pas encore assez généralement reçue , & il est fort à souhaiter que cette nouvelle autorité d'un homme aussi éclairé que M. BILGUER contribue à l'accréditer & à la rendre générale. *Rem. du Trad.*

ils sont arrêtés, on peut juger si le membre peut être conservé, ou s'il périra. On doit espérer de le conserver, si tout ce qui est corrompu, se sépare; & si les parties saines, même les os commencent à reproduire de nouvelles chairs. Je ne puis pas me passer de remarquer ici que les nouvelles expériences de M. de HALLER, qui prouvent, au gré de plusieurs hommes célèbres, l'insensibilité du périoste, rendent très équivoque le signe de gangrene qu'on tiroit de cette insensibilité. Mes expériences sur cette matière ne diffèrent des siennes qu'en ce que j'ai toujours trouvé le périoste très sensible (1). Et quelle
que

(1) Voyez sur cette dispute Mémoire sur les parties sensibles & irritables, &c. par M. de HALLER, t. 14. Item abhandlung des Herrn von Haller, von den reizbaren, &c. verdeulst und gepruft von D. Carl, Christian CRAUSEN.

Je rapporterai les propres mots de M. BILGUER.

Quo quidem loco non possumus, quin observemus, signum illud corruptionis, quod a defectu sensus desumi solet, per illustris Halleri experimentis, quodam modo incertum redditum esse, quibus quippe evictam periosteorum insensibilitatem esse multi clarique viri putant. Nostra
de

que foit la force de ces expériences , il en réfulte toujours , qu'on ne doit pas conclurre fur le champ ; que le périoste & l'os font attaqués , parce qu'on pique , qu'on coupe & qu'on déchire le périoste fans douleur , & qu'on ne doit pas , par là même , fur ce symptôme , négliger les remedes indiqués , §. VII. XVI.

Si la corruption manifefte de l'os prouve qu'on ne peut pas conferver le membre , ce qui arrive prefque toujours , fi le malade a été mal foigné , il faut amputer , fi les forces du malade paroiffent pouvoir foutenir ce terrible remede , & amputer dans le vif. Dans ce cas ; l'amputation , il eft vrai , eft un remede douteux , mais c'eft un remede , puifqu'il n'y en a point d'autres , & qu'il n'y a point de vice dans le malade qui empêche de l'employer. Si le malade eft foible , la chofe eft défefpérée , puifqu'il n'eft pas en état de foutenir l'amputation dans le vif , & que la nature chez lui eft hors d'état de féparer le mort du vif , fi l'on fait l'amputation dans les parties mortes.

C 3

Dans

de his rebus experimenta ferè cum Halleri doctrinâ congruunt, nifi quod pericranium numquam non quàm sensibiliffimum deprehendimus.

Dans un cas aussi douteux , le parti que je prendrois , feroit , après avoir pourvu à l'hémorrhagie des gros vaisseaux par la ligature , d'amputer cette masse gangrenée inutile , non pas dans le vif même , mais très-peu du vif ; ensuite je combattrois les progrès de l'infection par les remèdes intérieurs & le pansement. Je soutiendrois les forces par le régime ; & si elles augmentoient , on feroit sûr que la séparation des parties molles mortes se feroit naturellement , après quoi il seroit aisé d'amputer ce petit tronçon d'os mort qu'on avoit laissé. Ensuite on conduiroit la plaie à cicatrice avec les remèdes incarnatifs , & ceux qui conviennent aux os découverts , §.X.

Cette méthode est non-seulement conforme à la saine raison , mais de plus , elle est confirmée par beaucoup d'exemples ; puisqu'on voit très-rarement chez les collecteurs d'observations , que l'amputation ait réussi , quand on l'a faite pendant que la gangrene faisoit encore des progrès , & que le malade avoit encore beaucoup de fièvre ; & qu'on trouve un beaucoup plus grand nombre de cas heureux , quand l'amputation n'a été faite que tard , & quand la maladie s'étoit relâ-

relâchée naturellement ; l'on peut en voir des exemples dans l'Ouvrage de M. SCHAARTCHSMID que j'ai cité plus haut (1).

L'on m'objectera que je suis peu d'accord avec moi-même, puisque j'ai proposé tantôt un parti, pour en prendre un autre actuellement ; mais l'objection tombera, si l'on fait attention premièrement, que si un homme qui a été soigné dès le commencement, ne guérit pas à l'aide de ce sage pansement, il n'arrivera presque jamais qu'il puisse guérir après un remède aussi atroce que l'amputation. En second lieu, que ceux qui ont besoin de ce triste secours, parce qu'ils ont été négligés ou mal pansés, ne doivent pas se plaindre de l'art & de ceux qui l'entendent, mais de leur propre négligence, ou de l'ignorance de ceux entre les mains desquels ils ont eu le malheur de tomber : & troisièmement, qu'en combattant l'amputation dans le vif, & en témoignant toute mon horreur pour les douleurs inutiles qu'elle entraîne, je ne condamne point l'amputation de ce qui est absolument mort.

C 4

Mais

(1) Sammlungen, &c. ouvrage que chacun devroit lire.

Mais je me suis assez étendu sur cette matiere, qui devoit précéder les autres comme plus générale. Je passe aux traitemens des autres accidens qui ont souvent déterminé les Chirurgiens à amputer, afin de prévenir la gangrene.

Il y en a même qui ont porté la précipitation à cet égard jusqu'à couper sur le champ les membres fortement contus, avant que d'essayer aucun autre secours; cruauté que je ne puis, en aucune façon, approuver (1)!

§. XX.

Je parlerai actuellement des fortes contusions des membres, & sur-tout de celles dans lesquelles & les parties charnues & les os ont été extrêmement meurtris & brisés, comme il arrive

(1) Elle a aussi été improuvée par d'autres. Voyez Recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de l'Académie Royale de Chirurgie, t. 3. p. 490. On y lit, *Toute amputation faite sur le champ est en général dangereuse par ses suites.* Je sçais qu'un soldat, à qui on coupa le bras sur le champ de bataille, après celle de Prague, périt le troisième ou le quatrième jour de l'opération.

ordinairement, quand la main, ou le pied, ou le coude, ou la jambe, ou le bras, ou la cuisse ont été froissés par une grosse pierre, une poutre, une roue de charrette, une vis, un pressoir, &c. Dans ces cas, le malade guérira-t-il plus aisément, en n'amputant pas ce membre si fort maltraité, qu'en l'amputant ?

Je réponds, qu'en n'amputant pas, les plus grands accidents qu'on ait à craindre, sont la gangrene & l'hémorrhagie. Par rapport à la gangrene, à moins que tout ce que j'en ai dit jusqu'à présent, ne soit faux, on ne doit pas la craindre; & il est bien plus aisé de la prévenir, que de la guérir. Par rapport à l'hémorrhagie, elle est sans doute à craindre; mais cette crainte n'est pas une raison de couper sur le champ le membre: il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à examiner ces blessés qui ont eu le coude ou la jambe emportés par un boulet, & le moignon si maltraité, que les os en sont brisés en plusieurs fragments, & les grands vaisseaux sanguins misérablement déchirés, qui se guérissent néanmoins sans amputation, & chez lesquels le sang s'arrête souvent sans le secours du Chirurgien.

Cependant personne n'ignore que les contusions de cette espece ont été jusqu'à présent , pour la plupart des Chirurgiens , une raison d'amputation ; & que quand la main ou le pied avoient été maltraités , ils portoient la cruauté jusqu'à couper, non-seulement la jambe ou l'avant-bras, mais même souvent la cuisse ou le bras.

Ceux , qui suivent cette méthode , amputent dès les premiers jours , pendant que le malade a encore des forces , & sans essayer ce qu'on pourroit espérer des autres remedes , car si le malade est foible , vieux , ou très mal des suites même de la blessure , ils n'entreprennent point l'amputation.

Il me paroîtroit plus convenable , non-seulement de ne pas amputer un bras , une cuisse , une jambe qui sont sains , mais même de chercher à conserver le pied ou la main fracassés , en prévenant , soit par un traitement général , soit par le pansement , les accidents qui peuvent survenir , & d'épargner par-là à un homme déjà cruellement blessé , une blessure plus cruelle encore.

La chose , dira t-on , est-elle possible ?

ble ? Les observations suivantes fourniront la réponse : je les produis avec d'autant plus de confiance qu'elles sont connues ; non-seulement des blessés , mais d'un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens d'armée : elles prouveront en faveur de la conservation des membres contus & brisés , & combattront l'amputation.

§. XXI.

Dès qu'on apporte dans nos hôpitaux militaires un blessé à qui un boulet , ou quelque autre cause violente a détruit un pied , ou une jambe , ou la main , ou le bras , soit que ces parties soient entièrement emportées , soit qu'elles soient adhérentes par un peu de chair & de peau , mais de façon qu'il n'y ait aucune espérance de consolidation ; dans ce dernier cas on commence par couper ces foibles attaches qui retiennent encore cette partie pendante qu'on acheve par-là de séparer du corps. Dans l'un & l'autre cas , quand il y a des bouts d'os saillants , & qui peuvent nuire , on les coupe avec les scies les plus convenables , soit qu'ils soient ébranlés , soit qu'ils soient encore fortement adhé-

rents au membre : quand ils sont mobiles , on les fait assujettir par un aide ; & j'espere que personne ne verra rien dans ces procédés , qui ressemble à l'amputation proprement dite que je condamne.

Après cette premiere opération , j'examine attentivement s'il y a encore de petites esquilles , & soit qu'elles ne tiennent plus qu'aux chairs , soit qu'elles aient encore quelques adhérences à l'os , j'enleve avec les doigts ou les instruments toutes celles qui peuvent s'enlever sans violence , & sans nouvelle effusion de sang.

Quand j'ai enlevé autant d'esquilles que je l'ai pu , je comprime légèrement le membre avec les mains , & en le frottant doucement dans sa longueur de haut en bas , en tâchant en même temps de lui redonner , autant qu'il est possible , sa figure naturelle , je panse la plaie avec un digestif dans lequel je fais entrer l'essence de myrrhe ou le baume de mastic ; je garnis bien toute la partie de charpie seche ; j'emploie le même bandage qu'après l'amputation artificielle , & je le serre assez , sans cependant courir le risque d'occasionner de la douleur , ou d'augmenter l'inflammation ; ensuite j'arrose

j'arrose tout l'appareil avec une assez grande quantité d'esprit de vin, pour qu'il parvienne jusqu'au mal; & j'ai soin de tenir la partie étendue en ligne droite & reposée mollement.

Les premiers jours, jusqu'à ce que la suppuration soit abondante, je ne panse qu'une fois par jour, quelquefois même plus rarement; mais quand la suppuration est formée, je leve l'appareil deux fois par jour; & à chaque pansement je couvre tout ce qu'on peut toucher des os, & toutes les chairs de la plaie avec de la charpie trempée dans du baume de mastic, ou du baume de *Fioraventi*, ou quelque autre essence balsamique, afin de prévenir par là une suppuration trop abondante. J'enleve aussi, en pansant, tous les petits fragments d'os qui ne peuvent pas se ressouder; & qui n'ayant pas pu être enlevés au premier pansement, peuvent l'être successivement dans quelque'un des pansements suivans.

Par rapport aux fragments considérables, qui doivent former le tronçon de l'os, non-seulement j'ai grand soin qu'on ne les ébranle point; mais de plus, comme je l'ai déjà dit, je tâche d'en aider la consolidation par de légères

légères compressions manuelles , & en ferrant les bandages un peu plus que je ne ferois fans cela. Si ; au bout d'un mois , un fragment de cette espece n'est pas consolidé , mais qu'au contraire il se soit détaché davantage , sans cependant l'être tout-à-fait ; alors, en l'ébranlant doucement , en le soulevant , ou en le tirant en bas , ou en décollant les chairs qui l'assujettissent , je tâche de l'en séparer : s'il y en a qui soient fêlés jusqu'à l'articulation , je ne m'en mets pas en peine , & je les abandonne à leur propre sort (1).

Mais

(1) Felix WURZ & GOUVEY ont déjà guéri , comme on peut le voir dans la Chirurgie de M. HEISTER ; t. 1. p. 183. les longues fissures des os par un pansement convenable qui est indiqué dans le même endroit. S'il arrivoit , ce que je n'ai point encore vu , que l'os fut fendu dans toute sa longueur jusques à l'articulation & qu'il parut impossible d'en procurer la réunion à l'aide du pansement , je ferois , avec la précaution d'éviter les vaisseaux , deux incisions depuis l'extrémité du moignon jusques à l'articulation , qui allassent jusques à l'os , & dont la distance seroit réglée par la largeur du fragment d'os qu'il faudroit enlever. Je séparerois de l'os les chairs comprises entre ces deux incisions , avec le scalpel ou la feuille de myrte , en ménageant les vaisseaux autant que je le pourrois faire ; ensuite après avoir déta-

ché

Mais pour les fragments petits, courts, aigus qui ne peuvent pas se consolider avec l'os, j'ai soin, comme je l'ai déjà dit, de les enlever le plutôt possible, & ordinairement dans les sept ou huit premiers pansements; & à chaque pansement je dirige doucement les chairs vers la partie inférieure; je les contiens par le degré de ligature que je donne au bandage, & je l'arrose jusqu'à la fin du pansement, deux ou trois fois par jour, avec de l'esprit de vin. A l'aide de ces attentions, les blessés de cette espèce se trouvent au bout de quatre ou cinq mois, aussi complètement guéris qu'ils peuvent l'être.

§. XXII.

ché ce fragment, à l'aide du scalpel, de ses attaches avec les ligaments de l'article, je l'enleverois.

Si l'hémorrhagie paroïssoit à craindre, avant que d'enlever l'os, je lierois les vaisseaux sanguins de la partie charnue qui lui étoit adhérente, & après avoir enlevé l'os, je détruirois les ligatures, je remettrøis les chairs à leur place, j'aurois soin des petites plaies faites par les aiguilles, & je panserois toute la partie de la façon indiquée dans ce paragraphe.

§. XXII.

Outre tout ce que j'ai dit, je dois encore ajouter quelques autres observations nécessaires.

Si le blessé, comme il arrive presque toujours, est affoibli par l'hémorrhagie, il faut soutenir ses forces par du bouillon de viande, dans lequel on fait cuire des herbes, & par un peu de vin trempé d'eau. De plus, je lui fais prendre, de quatre en quatre heures, une demi dragme de kinkina, jusqu'à ce que le pouls ait repris assez de forces, & qu'on commence à avoir une suppuration d'un bon caractère; alors on leur donne de la viande, des herbes & différentes especes de farineux; pour boisson, de l'eau acidulée avec du vinaigre ou de l'esprit de vitriol.

Quand la suppuration est trop abondante, & quand la plaie paroît vouloir se cicatriser, je purge une ou deux fois avec un sel amer, après avoir fait prendre auparavant pendant quelques jours quelques poudres absorbantes. Pendant le jour je fais boire d'une légère tisane de kinkina; avant & après le repas je donne un élixir fortifiant

tifiant acide ; & vers le soir un peu de kinkina mêlé à un quart d'absorbants (1). Voici la composition de l'élixir fortifiant ; *d'extrait d'absinthe une demi-once , de celui de gentiane , de petite centaurée , d'oranges vertes , & de trefle de marais de chacun une dragme , d'esprit de vin rectifié quatre onces , d'eau de menthe distillée au vin une once ; on fait dissoudre les extraits dans les liquides sur un feu doux ; & après avoir coulé , on ajoute à la colature une demi-once d'esprit de nitre doux , & trente gouttes d'huile de vitriol.*

§. XXIII.

(1) J'ignore quel bien les absorbants peuvent faire aux blessés ; mais il me paroît évident qu'ils doivent diminuer l'efficace des acides qui sont si bien indiqués contre la fièvre , l'inflammation & la gangrène ; le seul cas dans lequel je les crois utiles , c'est si , après plusieurs jours d'usage des acides , l'estomach en étoit un peu incommodé , ce qui peut arriver quand le malade a été fort affoibli par l'hémorrhagie ; alors une ou deux prise d'absorbants dissiperoient cet accident passager , & je suis même convaincu , par une multitude d'observations , qu'il n'a pas lieu , quand on joint l'usage du kinkina à celui des acides , comme M. BILGUER le fait si sagement. Rem. du Trad.

§. XXIII.

Il arrive quelquefois que ces malades, (§. XXII,) sont attaqués par la fièvre; elle commence par un grand froid, quelquefois même avec claquement de dents, qui dure une demi-heure, une heure, quelquefois même davantage, & qui est suivi par une chaleur douce, terminée au bout de trois ou quatre heures, par une sueur médiocre. Le calme dure deux ou trois heures, au bout desquelles l'accès recommence; quelquefois il y a en même temps diarrhée.


Les causes les plus ordinaires de ces fièvres sont ou 1°. de mauvaises digestions, quand on a pris trop d'aliments, ou des aliments gras, indigestes, susceptibles de putréfaction; ou 2°. une résorption du pus qui infecte & enflamme le sang; ou 3°. un air impur tel qu'est souvent, malgré toutes les précautions qu'on prend, celui des hôpitaux.

Il est important d'arrêter d'abord cette fièvre, de peur qu'elle ne dissolve, & ne putréfie le sang, & ne devienne fièvre putride: si elle n'est point accompagnée de diarrhée, on fait

fait vomir avec un peu d'ipécacuanha auquel on joint quelque grains de rhubarbe: s'il y a diarrhée, on répète le même remède le lendemain matin, & quelquefois même le troisième jour. Pendant le jour on donne un peu d'élixir fortifiant décrit dans le §. précédent; & on donne sur le soir à ceux qui ont vomi le matin, une demi-dragme ou deux scrupules de la poudre anodyne suivante; de racine de serpentaire de Virginie, de zédoaire, d'éleosaccharum à l'huile essentielle de fenouil de chacun deux scrupules, de corne de cerf brûlée seize grains, de pilules de cynoglosse vingt-quatre grains; ensuite je donne tous les jours, de l'élixir fortifiant, une poudre de kinkina composée, & une décoction fortifiante. La poudre est composée de deux dragmes de kinkina, d'une dragme de sel ammoniac, & d'une dragme d'éleosaccharum à l'huile de fenouil. Les espèces pour la décoction fortifiante sont les suivantes; d'herbes de véronique, de mélisse, de mille-feuille de chacune une demi-once; de celle de menthe deux dragmes, de fleurs de camomilles une once, de celles de pavot rouge une demi-once, d'écorce d'orange deux dragmes, de rapure de bois de sassa-

fassafra, de *cassia lignea*, de graine de carvi, de chacun une dragme, de *kinkina* quatre onces, de racine de serpentaire de Virginie une once. L'on hache, l'on concasse, & l'on mêle le tout : la fièvre est ordinairement dissipée par ces remèdes (1).

§. XXIV.

J'ai parlé jusqu'à présent des membres tronqués, & je dois actuellement examiner ce qu'il faut faire, quand une  ou quelque fragment de fer ou de plomb, a si fort endommagé les os de la main, du bras, du pied, de la jambe, que, quoiqu'ils ne soient pas entièrement fracturés, & la partie pendante à un peu de chair & de peau, comme dans le cas du §. XXI. cependant ils sont si fort brisés, que la partie est très-chancelante & un peu pendante. Dans

ce

(1) M. BILGUER ayant vu de bons effets de cette composition, l'indique telle qu'il l'a employée, & c'est sans doute un remède très-efficace ; mais l'on pourroit le simplifier sans lui rien ôter de sa bonté, & les remèdes simplifiés me paroissent à préférer dans tous les cas, & sur-tout quand il s'agit des hôpitaux. R. du T.

ce cas, il faut dilater l'ouverture faite par la balle, ou par le corps quelconque qui a fait la blessure, séparer la chair des os, en un mot, aggrandir assez la plaie pour mettre à nud les os brisés, sur-tout dans l'endroit où ils sont fracturés transversalement, afin que les doigts puissent les manier aisément : alors on enleve autant d'esquilles qu'on peut, aussi bien que la balle & les autres corps étrangers. Si les balles ont fait trous, il faut les traiter de la même façon l'un & l'autre ; & quand il convient de faire des contr'ouvertures, on les fait également, soit qu'il n'y ait qu'un trou, soit qu'il y en ait deux, & l'on fait ces nouvelles plaies assez grandes pour pouvoir tirer les esquilles & les corps étrangers. Du reste, on fait le pansement comme dans le §. XXI. Dans les suivans on enleve les esquilles, à mesure qu'elles se séparent, ou qu'elles peuvent être aisément séparées ; & s'il y a de très-gros fragments à enlever, on commence par les séparer des parties charnues ; ensuite on les coupe avec une scie très-petite, dont la lame est extrêmement mince & étroite, quelquefois courbe, d'autre fois droite, suivant le

le besoin , qu'on fait mouvoir comme l'on peut , ou de haut en bas , ou de bas en haut , ou latéralement. Cette méthode m'a si bien réuffi pour les os de la jambe & du bras , que j'ai fouvent enlevé par ce moyen des morceaux de trois ou quatre pouces de longueur , & même plus longs. Pour les plus petits os , tels que ceux des mains & des pieds , je les ai féparés & enlevés tout entiers , foit qu'ils fussent rompus & brifés , foit qu'ils ne le fussent pas.

Si la balle a pénétré dans la cavité d'un os , on met l'os à nud , ou du côté par lequel la balle a pénétré , ou du côté opposé ; ensuite on le perce de deux ou trois trépan , & l'on enleve le corps étranger & toutes les brifures d'os.

Si la balle a percé dans un des côtés de l'articulation du coude ou du genou , & a par-là même brifé plusieurs os d'un seul coup , je ne fais point un pansément différent , mais je dilate la plaie , & j'enleve les esquilles comme dans les autres cas , & ces plaies guérissent comme les autres. J'ai guéri un malade qui avoit été blessé par une balle qui étoit entrée dans la cavité de l'os de l'épaule ; il
ne

ne voulut pas souffrir qu'on l'ôtât, ce qui ne l'empêcha pas de guérir, & il n'en a résulté d'autre inconvénient qu'une petite grosseur sur l'endroit de l'os où la balle est encore actuellement (1).

L'on demandera peut-être, s'il est possible qu'une balle pénètre dans la cavité d'un os, sans le fendre ou le briser, comme il paroît qu'il est arrivé dans le cas que je viens de citer, & où cela paroîtra d'autant moins vraisemblable, que je puis assurer que les os de cet homme étoient ^{si} fermes, durs, point spongieux, & que d'ailleurs les fissures & les autres accidents des os dont j'ai parlé, sont aussi souvent la suite des plaies médiocres que des considérables? Mais, quoi qu'il en soit, voici comment je traite ces fortes de plaie: je panse les os en partie avec de la charpie sèche, en partie avec des essences balsamiques, & quelquefois même je fais des injections: je panse les parties charnues avec un digestif, & j'arrose tout le pansement avec l'esprit de vin, comme §. XXI.

Je

(1) C'étoit un soldat aux gardes qui fait la campagne dans le moment où j'écris ceci.

Je modere la suppuration, je préserve, autant qu'il est possible, les fragments qui sont assez adhérents pour qu'on puisse espérer qu'ils se ressouderont, en les affermissant dans leur situation naturelle, en les recouvrant avec les chairs & les peaux, autant qu'il est possible; & s'ils ont quelques petites esquilles pointues, je tâche d'en procurer la séparation à l'aide des remèdes convenables, tels que les essences balsamiques, différentes poudres, & sur-tout celle que j'ai indiquée §. X.

Je fixe le membre dans sa situation naturelle, en suspendant le bras dans une écharpe ou dans un demi-tuyau adapté à cet usage: je me fers pour la jambe de la machine de M. PETIT, ou de fanons, qui sont des baguettes de bois, garnies de paille, & enveloppées de linge; & dans les pansements, ma principale attention est de ferrer assez en dessus & en dessous de la plaie, pour faciliter la consolidation des grandes pièces d'os, en les contenant dans leur situation, & prévenir la résorption du pus. La diète & les remèdes sont les mêmes que dans le §. XXII; & par cette méthode, un très-grand nombre de ces blessés

bleffés ont recouvré leur fanté au bout de deux, trois, quatre mois, quelques-uns seulement le huitieme; & mes propres observations confirment celles d'HORSTIUS, qui assure qu'un homme, à qui on a enlevé de grandes portions du tibia & du peroné, peut marcher commodément après sa guérison, & ne boiter que très-peu (1).

§. XXV.

Mais des plaies aussi sâcheuses ne sont point sans danger; le blessé est non-seulement aisément attaqué par la fièvre dont j'ai parlé §. XXIII; mais il est en danger par la blessure même. Il est vrai que ces deux dangers, celui de la fièvre, & celui de la blessure même dont je parlerai tout à l'heure, D font

(1) HORSTII *Observationes Medicæ*; part. 2. l. 4. obs. 10. M. de FENGLER Capitaine Lieutenant dans le Régiment d'ANHALT-BERNBOURG est un exemple de la plus heureuse guérison d'une blessure à la jambe de cette espece.

L'on trouvera dans la suite de cet ouvrage de belles observations sur cette prodigieuse réparation des os,

font liés l'un à l'autre, & marchent presque toujours d'un pas égal. Car il arrive tout-à-coup, & sans que le blessé, les Médecins ou les Chirurgiens l'aient soupçonné, que les plaies se seches, deviennent putrides, & exhalent une odeur infecte; les parties voisines sont en même temps extrêmement enflammées pendant quelques jours, après lesquels cette inflammation se change en tumeur œdémateuse qui dégénere en abcès d'un bon pus, ou en une corruption pernicieuse sans abcès. Quelquefois ces plaies sont assés par des armées de vers.

Le traitement de la fièvre est le même que j'ai décrit §. XXIII; celui de la plaie, dans ce cas fâcheux, doit tendre entièrement à détruire l'inflammation qui se termine volontiers par la suppuration, & forme de grands sacs pleins de pus qu'il faut ouvrir.

Une compression modérée des parties voisines, dans ce cas, comme dans ceux dont j'ai déjà parlé, contribue à prévenir la résorption du pus. Si l'inflammation est forte, & le malade jeune, on la modere par la saignée & par les autres remedes capables de la vaincre & de résoudre l'épaissif-

paiffement phlogiftique du fang (1).

S'il y a des caufes évidentes de l'inflammation , il faut les enlever ; ainfi l'on doit emporter avec un biftouri , ou avec une fcie les pointes des fragments offeux ; on enleve tout ce qui peut comprimer , & s'il y a quelques bride qui faffent une trop forte conffriktion , on les détruit, en dilatant la plaie par des incifions plus ou moins profondes.

L'on remédie au defféchement & à la putridité de la plaie , en la garniffant de la poudre compofée de fel ammoniac , de camphre dont j'ai parlé §. X, & en l'arrofant enfuite d'huile de

D 2

téré-

(1) Aujourd'hui que l'on fçait que le pus n'eft qu'une dégénération d'une des parties du fang , il eft plus aifé , peut-être , qu'autrefois d'expliquer pourquoi l'épaiffement phlogiftique du fang fe termine quelquefois par la fuppuration , d'autrefois par un retour prefque complet à l'état de fanté M. PRINGLE , à qui nous devons tant de découvertes utiles , qui ont répandu de nouvelles lumieres fur la théorie & la pratique de la Médecine , eft le premier qui ait découvert cette véritable formation du pus fur laquelle on avoit fait tant de conjectures , & M. GABER l'a démontrée fort en détail par une fuite d'observations très intéreffantes. *Rem. du Trad.*

térébenthine ; ou bien je les fais panser , soit les plaies premières , soit celles que le Chirurgien a faites , avec un baume composé de quatre onces d'esprit de vin , d'une demi-once d'esprit de térébenthine & de trois dragmes d'esprit de sel ammoniac ; ensuite , après avoir beaucoup diminué l'épaisseur de l'appareil , on fait , jour & nuit , des fomentations avec quelque une des compositions indiquées §. X & XI.

On dissipe les vers , en changeant souvent de bandes , de linges , d'habits , de couvertures , en se servant des baumes dont j'ai parlé plus haut , qui tuent les vers , & préviennent la pourriture , en tenant sur les couvertures un linge trempé dans une teinture d'aloës ou de vitriol. Mais il faut avoir soin que la teinture d'aloës ne touche pas le membre malade , & beaucoup moins encore les plaies mêmes , de peur qu'il ne s'en réforbe une partie qui pourroit occasionner une diarrhée ; quoique d'ailleurs l'aloës résiste puissamment à la pourriture , & soit quelquefois un vulnéraire utile (1).

(2) Beaucoup de Chirurgiens prodiguent la teinture d'aloës dans le traitement de toutes les plaies , & beaucoup de Chirurgiens se plaignent

tion trop abondante, des hémorrhagies, des inflammations fortes, beaucoup de corruption, la gangrene, le sphacele & la mort.

Mais, me dira-t-on, de ces gens si gravement blessés que vous avez traités sans amputation, n'en est-il mort aucun ?

Je répondrai dans un moment.

L'on m'objectera encore que je n'ai point parlé de la brisure de l'os du bras ou de celui de la cuisse, & l'on me demandera ce qu'il faut faire, si l'un ou l'autre de ces os sont fendus jusqu'à leur tête, de façon à ne pouvoir pas espérer que le bandage puisse en procurer la consolidation. L'on dira enfin que je n'ai point parlé de la lésion de l'artere brachiale & crurale & du rameau considérable de l'une & de l'autre qui, passant entre l'os du coude & le rayon, ou entre le tibia & le péroné, s'appelle dans l'une & l'autre partie l'artere interosseuse, soit que leurs blessures soient accompagnées de la brisure des os, soit que les os soient entiers. Je satisferai à ces deux dernières questions, après avoir répondu à la première dans le paragraphe suivant.

§. XXVII.

Ayant eu une fois , pendant cette guerre , dans un hôpital militaire , six mille six cents dix-huit blessés qui , tous furent traités sous ma direction , & dont je pansai une partie moi-même , cinq mille cinq cents cinquante-sept furent parfaitement guéris , & en état de soutenir tous les travaux de la guerre ; cent quatre-vingt-quinze furent en état de faire le service des garnisons , ce qu'on appelle *demi-invalides* (1) , ou de vaquer à quelques professions civiles ; deux cents treize restèrent incapables de tous travaux militaires ou civils , ce qu'on appelle grands invalides (2). Il en mourut six cents cinquante-trois.

Ces cent quatre-vingt-quinze demi invalides , & ces deux cents treize grands invalides , en tout quatre cents huit étoient du nombre de ceux qui avoient eu les os meurtris , rompus , brisés ; de ceux , en un mot , dont les Chirurgiens d'armées appellent les

D 4

blessu-

(1) *Halbe Invaliden.*(2) *Ganze Invaliden.*

bleffures compliquées & dangereuses (1) ; car chacun ſçait parmi nous qu'on ne donne point les invalides pour des plaies de la tête ou des parties charnues ; mais que ſi après que les plaies de cette eſpece ſont cicatrifées, il reſte dans la partie ou de la foibleſſe, ou de la tenſion, ou de la roideur, l'on emploie différens remedes, ſoit intérieurs, ſoit extérieurs, onguents, liniments, fomentations, eaux thermales, à l'aide deſquels on les rétablit ordinairement tout-à-fait.

Suppoſons actuellement que des ſix cents cinquante-trois qui ont péri, il n'y en a pas eu plus de deux cents quarante-cinq qui aient péri par les ſuites ou d'une forte commotion, ou des plaies de la tête, de la poitrine, du bas-ventre, de l'épine du dos, ou du fracas de l'os de la cuiffe, ou des fièvres putrides, des diarrhées & des autres maladies internes qui ſurviennent ſouvent dans les hôpitaux militaires, aux plaies mêmes les plus légères, à cauſe du mauvais air qu'on y respire ; il reſtera quatre cents huit
qui

(1) *Schwerfracturirte.*

qui feront morts des suites du fracas des os ; & ce nombre est égal à celui de ceux qui ont guéri sans amputation , quoiqu'ils eussent des blessures semblables (1). Si , après ces calculs , on observe que sur le nombre prodigieux de blessés à qui , dans le commencement de la guerre , on avoit fait des amputations après des blessures graves , il en est à peine réchappé un ou deux ; on pourra conjecturer , sans crainte de se tromper , qu'une très-grande partie des quatre cents huit qui ont été guéris & mis aux invalides , auroit péri , si on leur avoit fait l'amputation , & ajouté à leurs blessures cette horrible blessure artificielle ; & ce ne seroit rien objecter par-là même , que d'objecter que l'amputation auroit guéri un grand nombre de ceux

D 5

qui

(1) L'on comprend aisément que M. BILGUER n'a pas établi son calcul d'une façon aussi avantageuse qu'il l'auroit pu faire , & je suis persuadé , que sur 6618 blessés , il y en a plus de 245 qui ont péri des suites de la commotion , des plaies des capacités , de la fièvre , de la diarrhée , ou des autres maladies produites par leur mauvaise constitution , le mauvais air , l'épidémie , &c. *R. du Tr.*

qui ont péri, si on l'avoit faite à temps, & comme il faut (1).

Si, de plus l'on veut bien faire attention que plusieurs de ceux qui ont péri des suites de plaies compliquées avec fracas d'os, auroient pu guérir, s'ils avoient été soignés ailleurs que dans des hôpitaux où l'air est très-mauvais, & se rappeler en même temps ce que d'habiles Chirurgiens ont dit, qu'il périt les deux tiers de ceux à qui l'on fait l'amputation d'un membre (2), l'on avouera, sans peine, j'es-

(1) Il y auroit effectivement de l'absurdité dans cette objection; elle reviendroit à cet argument, il est démontré que le danger de l'amputation, ajouté au danger des blessures naturelles de ceux qui ont pu guérir, en auroit tué un grand nombre, donc le danger de cette opération, ajouté au danger des plaies de ceux qui n'ont pas pu guérir, les auroit sauvés; il n'y a qu'une obstination aveugle qui puisse faire ce raisonnement. *R. du T.*

(2) Voyez les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, t. 2. p. 256, où M. BOUCHER, en parlant des blessures d'armes à feu, avec fracas d'os dans le voisinage des articulations, prouve que l'amputation est ordinairement nuisible, & que de trois malade à qui on l'a faite, il en périt ordinairement deux, au lieu que de cent soixante-cinq qui avoient eu les os brisés & auxquels on ne fit point d'amputation, il n'en

j'espere , que la méthode que j'emploie pour guérir les membres blessés , en les conservant , est fort à préférer à celle à celle qui les ampute.

§. XXVIII.

Enfin , je dois ajouter que le plus grand nombre de ceux qui ont péri dans nos hôpitaux par des suites de plaies des membres , est de ceux qui avoient l'os de la cuisse brisé dans le voisinage de son articulation supérieure ; & comme jusqu'à présent l'on ne connoît point de moyen de les guérir , & qu'on n'a point essayé de leur faire l'amputation , si on les soustrait du nombre des morts du paragraphe précédent , l'on verra que le nombre de ceux à qui l'on a sauvé la vie sans amputation , est beaucoup plus grand que celui de ceux qui sont morts. Puisque les blessures avec fracas de l'os de la cuisse ou du bras dans leurs parties supérieures , doivent toujours être regardées comme désespérées.

D 6 §. XXIX.

n'en périt pas un. Succès qu'il attribue , à la vérité , à la prudence du Chirurgien , qui n'employa point les fomentations spiritueuses , mais se servit d'émollients , de légers résolatifs & de calmans.

§. XXIX.

D'abord, par rapport à la cuisse je ne sçais pas que personne l'ait amputée jusqu'à présent avec succès dans la partie supérieure : on l'a fait heureusement pour le bras, mais très-rarement (1). Chacun sçait que les plus habiles

(1) M. MORAND, le pere, est le premier qui ait fait l'amputation dans l'articulation de l'épaule. M. LE DRAN la fit bientôt après en présence des meilleurs Chirurgiens de Paris M. M. PETIT, MARECHAL, LA PEYRONIE, ARNAUD, &c. & ce nombre de témoins ayant acquis plus de célébrité à son opération, celle de M. MORAND a souvent été oubliée, & M. LE DRAN a passé pour en être l'inventeur. M. BROMFIELD l'a faite il n'y a pas longtemps à Londres avec beaucoup de succès; mais un petit nombre de succès heureux n'empêche pas que l'opération ne soit très-douteuse & n'ait eu ses revers. M. HOME, célèbre Médecin d'Edimbourg, également cher à l'Agriculture, à la Médecine & aux Arts, rapporte qu'il vit faire cette opération par M. MITCHEL dans la précédente guerre à deux soldats dont l'*humerus* étoit fracturé jusques à l'articulation, & qui périrent tous deux peu de jours après; il dit, il est vrai qu'ils étoient dans un état de dépérissement quand on fit l'amputation, mais il ajoute que cette opération paroît dangereuse, lors même qu'on

habiles Chirurgiens ne permettent l'amputation de la cuisse que dans sa partie inférieure, un peu au-dessus du genou; mais, en supposant même qu'on peut l'amputer avec succès dans son milieu, quand l'os n'est ni brisé, ni fendu plus haut, cette amputation deviendra inutile, lorsqu'il le fera, ce qui a été très-fréquent parmi nos blessés.

Cette difficulté de l'amputation dans les parties supérieures de la cuisse fait que les Chirurgiens aiment mieux abandonner à leur sort les blessés auxquels ils la croient nécessaire, que de l'entreprendre; & j'avoue que je pense comme eux. Si cependant il se présentait un cas dans lequel la mort du malade fut certaine, si l'on n'amputoit pas, & que l'amputation pût donner quelque espérance, je préférerois

de
qu'on la fait dans les circonstances les plus favorables. *Medical fact. and experiments.* p. 114. Par rapport à celle de la cuisse l'on doit peu espérer que les efforts qu'on fait pour déterminer si, quand, & comment on doit amputer dans l'articulation de la cuisse, aient jamais le succès qu'on paroît en attendre. Si cette opération s'établit, l'on ne tardera peut-être pas à demander doit-on la proscrire? R. du T.

de faire l'amputation dans l'articulation, même plutôt qu'ailleurs, parce que quoiqu'elle soit extrêmement difficile, elle prévient au moins les incommodités & les accidents qui ieroient une fuite du moignon (1).

Mais la nécessité de cette opération ne pouvant presque exister qu'en conséquence de la blessure des gros vaisseaux artériels, en suivant la méthode que j'indiquerai pour y remédier dans le §. XXXV, elle deviendra inutile; & l'on pourra cesser d'en disputer: car il n'est pas douteux qu'on peut

(1) Il me paroît que si l'on avoit le malheur d'être réduit à opter entre l'amputation dans la partie supérieure de la cuisse, ou dans l'articulation même, une des raisons de préférer cette dernière, ce seroit un ~~peu~~ plus de facilité à arrêter le sang de l'artere crurale.

Un Anatomiste Chirurgien, qui a eu de la réputation, établit que *l'artere obturatrice est celle dont on doit craindre le plus l'hémorrhagie, mais que l'opération ne dure pas assez long-temps pour que cette hémorrhagie soit mortelle.* L'on est surpris de le voir parler de cette opération comme d'une opération qui seroit familière, & je fais cette observation parce qu'il n'est pas le seul qui put y donner lieu, & parce qu'un hardi ignorant qui liroit cet endroit pourroit entreprendre comme aisée & commune une opération qui ne s'est jamais faite. Rem. du Trad.

peut remédier aux accidents les plus graves dans cette partie , comme dans les autres , en joignant aux moyens que j'ai déjà indiqués , l'opération dont je parlerai dans le §. XXXV , pourvu qu'on l'emploie à temps , avant que le malade soit épuisé , & presque mourant par la suite des accidents qu'on a laissé se développer. Mais la crainte ; qu'ont les malades de la douleur que produiroient les plaies profondes qu'il faut faire dans des parties charnues , empêche d'aller enlever les fragments osseux qui compriment , ou irritent les parties voisines , de débrider les membranes trop tendues , & qui font une constriction , de donner issue au pus , & de porter les remèdes dans les endroits où ils doivent être appliqués. Il résulte de là que l'on emploie les vrais remèdes trop tard , & que le malade succombe.

Quand la nature pourroit surmonter tous ces obstacles , il s'en présente de particuliers à nos blessés (1) , qui sont réunis en très - grand nombre

dans

(1) Ce que M. BILGUER dit des blessés Prussiens ne leur est que trop commun avec ceux de toutes les armées.

dans les hôpitaux militaires où plusieurs causes empirent l'état des plaies, retardent la guérison des plus simples. Les principales de ces causes, sont la malpropreté, le manque d'un régime convenable, des lits incommodes, un bruit continuel qui empêche de dormir, le mauvais air, des transports fréquents d'un lieu à un autre, & faits d'une manière incommode; ce qui contribue beaucoup à rendre si rares les exemples des gens gravement bleffés dans le haut de la cuisse, avec fracas d'os, qui guérissent: mais si quelqu'un disoit qu'il n'en guérit point du tout par la méthode décrite §. XXXV, je ne lui répondrois qu'en lui produisant les soldats invalides même, & qui sont actuellement, les uns dans les provinces, les autres dans les hôpitaux, & dont la guérison prouve le contraire. Je sçais que cette méthode est difficile, tædieuse; qu'il périt plus de ces bleffés qu'il n'en guérit; mais ce ne sont point là des raisons de la diffamer & de la proscrire, puisqu'elle est la seule, & que l'amputation du bras ou de la cuisse est une opération non-seulement difficile, mais peu sûre.

§. XXX.

Je dois dire quelque chose de la contusion ou de l'échymose, & je parlerai sur-tout de celle dans laquelle il y a une grande quantité d'humeur épanchée sous la peau, telle qu'on l'observe souvent, quand un boulet, sans percer la peau, l'a endommagée au point qu'elle ressemble à une croûte gangréneuse, & a en même temps disloqué, cassé ou brisé les os dans le même endroit. Quand un Chirurgien trouve une contusion de cette espece, le traitement, qu'il doit employer, n'est pas fort différent de celui que j'ai indiqué pour la gangrene; car il faut traiter cette peau tout comme une croûte gangréneuse, l'ouvrir par plusieurs incisions profondes, les garnir de la poudre que j'ai indiquée §. X, & mettre par dessus l'onguent digestif, mêlé à l'essence de myrrhe, & couvrir continuellement, l'endroit même blessé & toutes les parties voisines, avec des fomentations émollientes, dans lesquelles il n'entre rien de stimulant ni de fortifiant. L'on emploie, pour les os cassés, la méthode que j'ai indiquée §. XX, & s'il y en a qui soient luxés,

luxés, on les remet à leur place, mais sans les affujettir par les bandages qu'on emploie pour les luxations ordinaires, & qui, dans ce cas, gêneraient les incisions nécessaires, & empêcheroient la chute des escharres gangreneuses & la formation du pus; ainsi, après avoir remis l'os, on se contente de le laisser dans un grand repos, & quand la croute gangreneuse s'est séparée, on traite l'ulcère comme les plaies des parties charnues.

§. XXXI.

Quelques personnes pensent que ces grandes contusions, accompagnées de brifures, exigent l'amputation comme le genre de guérison le plus convenable (1). Je dirai ce qui me paroît réfuter cette opinion. Premièrement, il faut sçavoir que le danger de mort, dans ces cas-là, ne dépend pas seulement des humeurs épanchées dans l'endroit meurtri, mais de cette violente commotion, qui secoue & occasionne une compression générale des vaisseaux dans tout le corps, & sur-

tout

(1) Est-ce guérir que perdre une jambe?

tout dans les parties intérieures (1) ; & des vaisseaux comprimés , obstrués , rompus , naissent l'épanchement , l'inflam-

(1) Il y a très-long temps qu'on sçait que cette commotion , on pourroit dire cette contusion générale , est une des grandes raisons du danger des blessures produites par les boulets , & du plus au moins par les armes à feu , mais je ne me rappelle point dans ce moment d'avoir vu la mécanique de cet effet aussi bien développée que dans cet ouvrage. La rapidité avec laquelle l'air frappe compense ce qui lui manque en densité : ceux qui aiment à tout réduire en calcul pourront déterminer exactement cet effet par une règle de trois , & en supposant d'un côté un courant d'air , qui ait acquis , par le mouvement d'un boulet , une vitesse donnée & qui agisse sur un homme avec cette vitesse , en supposant de l'autre un homme qui tombe sur un plancher avec une vitesse également donnée , l'effet sera égal si la vitesse de l'air est à celle de l'homme qui tombe comme la densité de la planche est à celle de l'air , ou plus brièvement si les vitesses des contondants sont en raison inverse de leurs densités. Je serois même porté à croire que , quand la vitesse est parvenue à un certain degré , son effet croît en raison plus grande que son accroissement , ou , pour parler algébriquement , que ses effets doivent être exprimés par quelque puissance de ses degrés ; ainsi l'effet d'une vitesse de 150 degrés seroit à l'effet d'une vitesse de 125 , non pas comme 150 : 125 ou comme 6 : 5 , mais comme

flammation , la suppuration. Cette commotion de tout le corps dépend de l'air extérieur , qui , étant comprimé,

comme le quarré , ou peut-être une autre puissance de 150 au quarré , ou à la puissance correspondante de 125. Il y a des raisons physiques qui portent à croire que la chose est ainsi , & il y a quelques observations qui paroissent le prouver. Ceux qui ont servi en temps de guerre , ont tous été témoins de quelque exemple marqué de cet effet de la percussion de l'air ; on a des exemples de gens tués sur le champ sans avoir été touchés par le boulet. Je sçais de deux Officiers dignes de foi qu'à la bataille de Fontenoi un boulet cassa l'os de la cuisse d'un soldat de l'armée d'Hollande sans le toucher ; un autre a vû un homme qu'un boulet rendit paralytique de la moitié du corps en passant à côté de lui. Ceux qui observent , sçavent que rien ne fatigue autant les armées qu'un grand vent , les sentinelles même en sont fatiguées sans marcher ; c'est qu'un grand vent fait une meurtrissure générale , qui produit nécessairement la lassitude. Je ne sçais si l'on ne pourroit pas attribuer à cette même cause quelques effets de la foudre. Je n'ajouterai rien à ce que M. BILGUER dit de l'effet de la contusion , ce qu'il en a dit n'a besoin d'aucune explication , & j'ai donné assez de détails sur cette matiere dans *l'Avis au Peuple* ; je dirai simplement que dans les plaies faites par les balles de mousquets , l'effet de la commotion générale n'est pas si considérable , mais ce qui en fait le danger c'est la meurtrissure topique de la plaie,

le

primé , condensé & poussé très-proprement avec un boulet mû avec une grande rapidité , agit sur le corps avec
plus

le peu de sang qui s'écoule souvent , & enfin , comme dit M. LE DRAN , parce qu'aussi-tôt qu'on se sent blessé d'un coup d'armes à feu , on est presque toujours frappé d'un saisissement dont on n'est pas le maître. Saisissement qui me paroît avoir trois causes , dont l'action n'est point détaillée par celui sur qui elle s'exerce, 1^o. cette idée que les plaies d'armes à feu sont dangereuses ; celle qu'on ignore le degré du mal ; 3^o. la commotion même , qui , par l'état momentané dans lequel elle met le blessé , fait qu'il est beaucoup plus susceptible d'effroi. Il y a un instant où le courage est inutile. Qu'on me permette de placer ici une observation que je tiens des témoins oculaires , & qui prouve l'effet pernicieux d'un saisissement sur les blessés. Deux Officiers au service de France furent blessés , dans la penultieme campagne , l'un très-dangereusement , l'autre , qui avoit été prisonnier quelque temps auparavant , & prisonnier très-maltraité , très-légerement ; ils furent conduits au même endroit & mis dans la même chambre ; le premier s'attendoit à une mort prochaine , il guérit cependant assez vite : le second s'attendoit à une très-prompte guérison , & sa plaie , qui n'étoit presque que superficielle à la jambe , ne laissoit pas soupçonner le plus petit danger. L'endroit où ils étoient fut surpris , & l'on vint leur annoncer qu'ils étoient prisonniers ; l'idée de ce qu'il avoit souffert , fit sur ce dernier une si

94 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION plus de force , & y produit une contusion plus forte qu'aucun autre corps contondant , même des plus pesants , ne l'a jamais fait. De-là naissent ces meurtrissures sensibles qu'on observe dans les visceres , les crachements & les vomissements de sang , l'oppression , la toux , les douleurs , les inflammations & les suppurations intérieures , la fièvre & autres maux qui surviennent souvent à des contusions assez légères en apparence ; & bornées à quelque extrémité du corps , mais qui sont produits par cette contusion générale , & on peut dire invisible de tout le corps (1).

L'im-

lente impression , qu'il se trouva sur le champ assez mal ; la plaie fut gangrénée au pansement suivant , aucun secours ne put le sauver , & il périt au bout de peu de jours. *Rem. du Trad.*

(1) Les accidents fâcheux , dont je viens de parler , arrivent moins quand le membre a été entièrement emporté par le boulet , quoique la commotion occasionnée par la pression de l'air soit plus forte dans ce cas , que quand le boulet n'a occasionné qu'une contusion ; ce qui pourroit faire douter de la justesse de ce que j'ai dit dans ce paragraphe. Mais l'étonnement cessera en faisant attention que dans la contusion il n'y a point d'hémorrhagie , au lieu qu'elle est considérable quand le membre est

L'amputation du membre ne prévient point tous ces accidents , au contraire elle les augmente par le faiflement que font éprouver au bleffé l'effroi attaché à l'idée d'amputation , & l'horrible douleur qu'elle produit , & par-là elle hâte la mort , qu'on croit prévenir en l'employant : ainsi je soutiens hardiment que l'amputation ne peut pas être utile dans ces cas , dans lesquels la nature & l'état des parties doit la prohiber ; que dans d'autres elle est nuisible , puisqu'elle hâte la mort ; & qu'elle est également nuisible , quoique le bleffé guériffe , si on pouvoit le guérir & conferver le membre ; un Chirurgien n'est jamais excusable de l'employer dans ce dernier cas.

§. XXXII.

Puisque je rejette l'amputation des membres meurtris , je dois indiquer les

est emporté , & qu'ainsi le remede dans ce cas est une suite du mal , puisque cette hémorrhagie opere ce qu'on souhaite d'opérer par les saignées dans les contusions sans hémorrhagie , & dimpe les obstructions & les épanchements , qui sont la suite de la commotion.

96 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION
les moyens de guérir les meurtrissures.

Je préviens les symptômes fâcheux qui en font la suite, ou je les dissipe, s'ils se sont déjà manifestés, par de fréquentes saignées & par l'usage des remèdes qui atténuent le sang, qui résolvent celui qui s'est épaissi, qui enlèvent les obstructions, & qui rendent propre à être résorbé celui qui étoit épanché. Je leur associe ceux qui, en évacuant doucement par les selles, désemplissent par-là les vaisseaux, & je donne ensuite ceux qui peuvent rétablir le ressort des vaisseaux & rendre au sang son état naturel.

Je n'ai point trouvé de remède plus propre à résoudre & à fortifier modérément qu'une poudre composée *de nitre, de sel amer, de crème de tartre & de véritable bol d'Arménie* (1).

§. XXXIII.

Le pansement du membre meurtri varie suivant les circonstances, car
ou

(1) Je n'ai point trouvé de meilleur remède intérieur contre les contusions, que l'usage abondant de l'oxymel. *Rem. du T.*

ou la contusion a fait eschare gangreneuse ou ne l'a pas faite ; si elle ne l'a pas faite , mais qu'elle ait cependant fracturé les os , le pansement doit être très-doux. Dans ce cas je ne fais point d'incisions , mais je travaille à rapprocher les extrémités des os , & à les remettre dans leur situation naturelle , dans laquelle je les maintiens par des compresses & des bandages , comme dans les fractures ordinaires simples ; je fais fomentier continuellement tout l'appareil , avec des décoctions résolutives & vulnéraires (1) , & je suis exactement tous les conseils que j'ai donnés §. XIV , au moyen de quoi j'ai presque toujours guéri très-heureusement les contusions de cette espece.

Si la contusion a fait eschare gangreneuse & en même temps brisé les os , il faut commencer par séparer la croute gangreneuse des parties saines , avec le scalpel ; on fait de profondes incisions , on ne néglige aucun des se-

E cours

(1) Une infusion aqueuse de *scordium* & de *miliepertuis* , à laquelle on joint une huitieme ou une sixieme partie de vinaigre , est une des fomentations les plus convenables dans ce cas.

cours propres à faciliter la résolution ou la suppuration, & l'on traite le fracas des os conformément aux règles indiquées dans le §. XXIV. Ce cas ne souffre aucune négligence dans le traitement, & nous nous trouvons bien récompensés de nos peines, par le plaisir de procurer à ces infortunés une guérison ou complète ou aussi parfaite, au moins qu'il étoit possible de l'obtenir dans leur état.

Il y a actuellement à l'hôpital de Torgaw un soldat qui avoit été cruellement blessé; l'épaule & le bras étoient très-mal par l'épanchement qu'avoit produit la contusion, l'omoplatte & la clavicule étoient entièrement fracturées, l'os du bras avoit été chassé de la cavité glénoïde & poussé inférieurement, les ligaments, ayant été trop fortement distendus, étoient relâchés, & les parties voisines, profondément meurtries, étoient couvertes d'une croute noire qui ressembloit à la gangrene. La meurtrissure & la double fracture de l'omoplatte & de la clavicule sont très-bien guéries, l'humérus n'a jamais pu être maintenu dans son articulation, à cause du relâchement des ligaments, quelques autres accidents se sont heureusement dissipés,

pés, mais il lui reste une toux & une fièvre presque continuelles, avec les symptômes qu'elle entraîne, qui prouvent qu'il y a du pus dans quelque viscere, peut-être dans le poumon, suite de l'effet de la contusion sur les parties intérieures.

§. XXXIV.

Chacun comprend aisément que la méthode de guérir sans amputation les membres blessés, fracturés, brisés par des plaies d'armes à feu, telle que je l'ai décrite jusques à présent, est accompagnée de beaucoup de douleurs, de murmures & d'impatience de la part du blessé, qu'elle exige un Chirurgien très-éclairé, & qu'elle lui donne beaucoup de peines, de soucis & d'inquiétudes; je n'ai point caché d'ailleurs qu'elle ne fauvoit pas tout le monde, on peut dire quelquefois en l'employant,

*Non est in Medico semper relevetur ut aeger,
Interdùm docta plus valet arte malum.*

Mais comme on peut appliquer ces vers encore plus souvent en employant l'amputation, l'utilité de la méthode, que j'ai indiquée, reste également

vraie. On oppose l'espérance aux douleurs & aux murmures du malade ; les plaies pour les incisions se font ordinairement dans un temps où il ne pense pas à s'en plaindre & à les empêcher , & elles sont beaucoup moins cruelles que l'horrible plaie de l'amputation : les obstacles tirés de la difficulté de cette méthode sont levés dans nos hôpitaux , par les soins que la bénigne vigilance de FREDERICH LE GRAND l'a porté à se donner pour fournir ses armées victorieuses de Chirurgiens capables de la mettre en pratique.

§. XXXV.

J'ajouterai ici que par rapport à ceux qui ont eu la cuisse ou le bras emporté par un coup de canon, je ne sçache pas qu'on ait jamais apporté dans nos hôpitaux, aucun des premiers, c'est-à-dire, de ceux qui avoient eu la cuisse emportée ; ils avoient péri sans doute promptement sur le champ de bataille par l'hémorrhagie. Il en est venu quelques-uns de ceux qui avoient eu le bras emporté, mais les Chirurgiens employés au camp avoient déjà arrêté le sang & appliqué l'appa-

l'appareil qu'on applique ordinairement après l'amputation ; nous les guéririons ensuite par la méthode indiquée dans le §. XXXI. Les blessés de cette espece fournissent l'occasion de placer ici ce que j'ai à dire sur la nécessité de faire l'amputation tirée de l'hémorrhagie ; mais je puis être court, puisque de nos jours , & au milieu des progrès de la Chirurgie , il n'y a personne qui ne connoisse & qui ne soit familier avec les différentes méthodes d'arrêter le sang. Aussi , quoique les arteres interosseuses , l'artere brachiale & l'artere crurale dans le voisinage de l'articulation du coude & du jarret , ou d'autres rameaux arteriels ouverts donnent de la peine au Chirurgien , l'on n'est point obligé pour cela de faire l'amputation , car dans quelque situation qu'on suppose la blessure de l'artere , le Chirurgien peut toujours , par des dilatations ; se faire jour jusques à l'ouverture de l'artere , & arrêter le sang ou par l'application des astringents , parmi lesquels l'agaric & l'esprit de térébenthine nous ont souvent très-bien réussi , ou par la compression , ou par des ligatures , ou enfin par tous ces secours réunis ; ainsi je n'entreprendrai jamais l'amputation

pour l'hémorrhagie. L'on s'étonnera même comment il a pu venir dans l'esprit des Chirurgiens de penser à ce remède, puisque souvent la difficulté d'arrêter l'hémorrhagie après l'amputation est plus grande que dans tout autre cas, sur-tout si l'on ampute la jambe au-dessus du genoux (1); ainsi je persiste dans mon idée, soit que la plaie de l'artere soit jointe à une plaie des seules parties charnues, soit qu'il y ait en même temps fracture ou brisure des os, & dans ce dernier cas je joindrai les secours indiqués dans ce paragraphe à ceux du §. XXIV.

J'entends objecter ici que tous ces secours seroient inutiles si l'artere brachiale ou crurale sont blessées à une certaine hauteur, parce que dans ce cas il faut nécessairement que le membre péricisse, faute de nourriture. Je n'ai qu'un mot à répondre par rapport à la blessure de l'artere crurale dans le haut de la cuisse, c'est que, soit que ma méthode soit ou ne soit pas adoptable à ce cas, l'on n'a pas l'alternative de l'amputation, personne, au-
tant

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, année 1732.

tant que je puis le sçavoir, n'ayant osé faire l'amputation dans cette partie, parce que tout le monde a craint que le malade ne périt dans l'opération (1). Les blessures de l'artere brachiale ne me détermineroient point non plus à l'amputation du bras dans sa partie supérieure, quoique possible, parce que je crois que l'on doit tout tenter avant que d'en venir à cette extrémité, & plusieurs expériences ayant appris qu'après l'opération de l'anevrisme le membre reprend la chaleur, le mouvement, la force (2), quoique

E 4

le

(1) Je n'ai point encore lû la dissertation sur cette matiere, qui a été couronnée par l'Académie Royale de Chirurgie, mais j'ai appris par des personnes qui revenoient de Paris, que l'Auteur avoit amené à l'Académie un chien, auquel il avoit fait l'amputation de la cuisse dans l'articulation.

Note du Tr. Il doit y avoir ici de l'équivoque, puisque les Auteurs des pièces présentées pour le prix ne peuvent pas se faire connoître. Ce n'est pas que je ne croie l'amputation de la cuisse d'un chien dans l'articulation très-possible, mais je ne vois pas ce qu'elle conclut pour la possibilité de la même opération dans l'homme.

(2) Voyez Heister *Chirurg.* t. 1. part. 1. c. 13. *Essays d'Edimbourg*, t. 2. art. 15. t. 5. art. 17. le

le tronc brachial ait été intercepté, je pense que quand elle a été blessée, on doit hardiment en faire la ligature, & ensuite pourvoir à la conservation du membre par des fomentations apéritives mêlées de quelques spiritueux, & par des frictions douces, qui contribuent à ouvrir les petits vaisseaux, à les dilater & à rendre par-là aux parties la chaleur & la vie (1). Si l'on remar-

le Promptuar. Hamburg. & les Recueils de Breslaw en différents endroits.

(1) L'Anatomie, les Observations Chirurgicales & les ouvertures de cadavres concourent à établir le sentiment de M. BILGUER.

Les preuves anatomiques se tirent de l'inspection des artères. Je suis persuadé qu'à moins que l'artère crurale ne soit blessée presque à sa sortie de l'arcade des muscles abdominaux dans l'endroit où elle perd le nom d'iliaque, son oblitération entraînera rarement la perte du membre; outre trois petits rameaux qui en partent presque à sa sortie, & sur lesquels j'avoue que je ne compterois pas beaucoup pour nourrir tout ce gros membre, soit à cause de leur petitesse, soit, sur-tout, à cause de leur distribution. à deux pouces ou trois doigts de distance de l'artère, il part d'autres rameaux bien plus considérables, dont deux entr'autres, sous le nom d'artères musculaires, & sur-tout l'externe descendent très-gros le long de la cuisse, & fournissent évidemment à la nourriture de ses muscles; quoiqu'on n'ait pas suivi

remarque un peu de tumeur & de la chaleur au-dessous de la plaie, le premier ou le second jour de l'opération,

E 5 l'on

suivi leurs troncs jusques à la jambe, je ne doute pas que l'on ne pût parvenir à découvrir quelques-uns de leurs rameaux qui s'y portent, & qui, peu apparents dans l'état naturel, ne tarderoient pas à le devenir davantage quand le sang s'y porteroit avec plus d'abondance, d'ailleurs les anastomoses de quelque rameau considérable avec le tronc de l'artere crurale y portent le sang, & elle peut redevenir artere utile; l'observation prouve que cela est arrivé au bras, & il n'est presque pas douteux que cela n'arrive aussi dans la jambe; le nombre de rameaux, qui sortent de l'artere brachiale presque dès son origine, & leur distribution étant fort analogues à ce qu'on observe sur l'artere crurale.

Les Observations Chirurgicales qui prouvent le rétablissement de la chaleur dans les parties, après l'opération de l'anevrisme, quoique l'on ait été obligé de lier l'artere brachiale très-haut, sont fréquentes, l'on en trouve chez beaucoup d'autres Observateurs que ceux que cite M. BILGUER, & il y a sans doute peu de Médecins & de Chirurgiens qui n'aient eu occasion de le voir eux-mêmes.

C'est un spectacle extrêmement intéressant que d'observer le retour successif de la chaleur, de la fermeté & de la couleur dans un bras sur lequel on a fait l'opération de l'anevrisme. Je ne sçache pas qu'on l'ait jamais faite à la cuisse, l'artere est si fort préservée dans cette partie, qu'il

l'on doit concevoir de grandes espérance que la vie se rétablira dans tout le membre. Si au contraire tout ce qui est inférieur à la plaie se flétrit, se refroidit, se dessèche, alors on pourra penser à l'amputation, mais jamais se hâter; parce que la mortification dans ce cas est toujours très-lente, & que quelquefois la chaleur & le mouvement renaissent dans la partie fort tard. Mais je suis persuadé que ce cas exigera très-rarement l'amputation.

§. XXXVI.

L'ordre du traitement exigeroit que

qu'il est très-rare qu'il s'y forme un anevrisme. J'ai vu l'opération réussir très-bien dans la partie inférieure de la jambe, sur *la tibiale antérieure*, & le pied ne souffrit que très-peu, pendant très-peu de jours; il est vrai qu'il y a beaucoup d'autres rameaux qui lui fournissent.

Quelques sections rares de cadavres forment un troisième argument, puisque l'on a trouvé l'artere crurale oblitérée par une suite de maladie, dans la partie supérieure de la cuisse, sans que la jambe eut cessé de se nourrir, quoique peut-être un peu moins parfaitement.

Les bains de vapeurs seroient, dans ces cas où il faut faciliter la circulation dans de petits vaisseaux & les aggrandir, un des remèdes les plus utiles. *R. du Trad.*

je parlasse actuellement des deux dernières raisons qui déterminent à l'amputation, la carie des os, & l'état cancéreux de la partie; mais il me paroît plus à propos de rapporter auparavant quelques exemples de guérisons opérées sans l'amputation, qui auroit paru indispensable à beaucoup de gens.

Le premier exemple que je citerai, & il est très-remarquable, est celui d'un soldat du Régiment de son Altesse Royale LE PRINCE HENRI, que mon ami M. KRETSCHMER, très-habile Chirurgien, & Chirurgien en chef de l'hôpital (1) & M. Sterneman, Chirurgien ordinaire, traitèrent sous ma direction & guérèrent parfaitement, au grand étonnement de tout le monde. Le bras gauche avoit été si horriblement maltraité, par quatre éclats de fer, que l'os du bras étoit cassé par le milieu, & le bras percé de huit trous, il y avoit, sur l'articulation même du coude, un anevrisme vrai de la grosseur du plus gros poingt. M. KRETSCHMER commença par arrêter le sang en appliquant le tourniquet

E 6

sous.

(1) *Staabs-Chirurgus dey beim Lazareth.*

sous l'aisselle ; ensuite des huit trous ou blessures , il choisit les deux qui étoient les plus voisines de la fracture , & les dilata assez pour mettre l'os à nud , il dilata un peu les six autres ; après ces dilatations , il enleva plusieurs esquilles considérables ; ensuite il rapprocha les deux parties de l'os & les remit en place , il les fit contenir par les aides pendant qu'il arrosoit toutes les plaies avec parties égales d'esprit de vin & d'eau d'arquebusade , & qu'il garnissoit de charpie ; il enveloppa tout le bras dans un linge & le banda en ferrant médiocrement le bandage ; il couvrit l'anevrisme de compresses graduées , & le lia modérément avec une bande à part , après quoi il arrosa le tout avec le même mélange d'eau d'arquebusade & d'esprit de vin , chargé d'autant de boule de mars qu'il en avoit pu dissoudre , & il appliqua sur le bandage de l'anevrisme la fomentation dont j'ai parlé plus haut , faite avec les especes pour la décoction noire (1). Il relachoit le tourniquet de deux en deux heures & le resserroit bientôt après ; il l'ôta entièrement au bout de

peu

(1) Voyez §. XIII.

peu de jours & se contenta de comprimer l'artere sous l'aisselle avec des compressees & un bandage qui ne faisoit point obstacle au pansément des plaies. Il pansoit les plaies tous les jours, mais il ne changeoit l'appareil de l'anévrisme que de deux jours l'un, quoiqu'il y eut deux des trous qui étoient renfermés sous cet appareil. Il continua ainsi avec beaucoup de soin pendant long-temps. Il fit tenir, pendant tout ce temps, la main & l'avant bras dans un demi tuyau de fort carton qu'il tenoit suspendu par une écharpe. Il fit de fréquentes saignées, donna pour boisson de l'eau & du vinaigre, & fit prendre de temps en temps des poudres, dont j'ai parlé plus haut, composées de nitre, de sel amer, de crème de tartre & de véritable bol d'Arménie (1). A l'aide de ces seuls secours,

(1) §. XXXII. Il y a long-temps que les terres bolaires ont la réputation d'être un remède utile dans les contusions, mais je crains que ce ne soit une erreur, & je n'en ai jamais vu aucun effet assez sensible, dans aucun cas, pour leur croire les vertus qu'on leur attribue; le vrai bol d'Arménie peut exercer quelque astriction dans les premières voies, à ce titre il ne seroit pas trop utile, & laisser développer peut-être quelque principe acide qu'il renferme, mais

110 INUTILITÉ DE L'AMPUTATION

cours, il a rétabli ce bras, qui étoit si malade, qu'on ne pouvoit pas même l'amputer, au point que dans le cours du troisieme mois, après avoir ôté quelques esquilles, l'anevrisme étoit dissipé, & la fracture & les plaies parfaitement guéries.

Nous guérimes un autre foldat du Régiment de Brandebourg Bareith, dont le coude étoit misérablement déchiré par cinq morceaux de fer, dont quelques uns étoient restés enchassés dans la partie, & dont les deux os de l'avant-bras étoient brisés.

Après avoir dilaté les plaies, nous enlevames les esquilles, nous sciames une piece du *cubitus* longue de quatre doigts, & en pansant les plaies, nous tâchames d'éviter une suppuration trop abondante.

Dans la méthode ordinaire on auroit assurément fait l'amputation, puis-

que

mais quatre ou cinq gouttes d'esprit de soufre seront plus utiles, à cet égard, qu'une dose de cette terre; ainsi je suis presque convaincu qu'elle est inutile dans ce mélange; si elle a quelqu'usage, c'est uniquement d'émousser un peu l'action des sels neutres sur l'estomach, & de prévenir les malaïses que ces sels font quelquefois éprouver aux personnes dont l'estomach est très-délicat. Rem. du Trad.

que l'avant bras étoit brisé, & que le bras qui étoit sain permettoit de la faire, mais nous avons pu le sauver & le guérir sans le secours de cette opération, aussi bien que plusieurs autres qui sont autant de témoins qui déposent en faveur de notre méthode, & que nous pouvons présenter aux partisans de l'amputation.

M. DE SASS, Colonel-Commandant du Régiment de garnison de *Lattorf*, & qui est actuellement Commandant à *Brieg*, reçut à la bataille qui se donna près de *Czaslau* un coup de boulet à la jambe, qui lui brisa les deux os en plusieurs piéces, & l'on enleva des esquilles de quatre ou cinq pouces de longueur. Les Chirurgiens jugerent l'amputation nécessaire, & le pressoient de s'y soumettre, il le refusa & guérit, & quoique la jambe soit restée courbée en dehors, il marche & se promene avec facilité.

Un soldat du Régiment des Cuirassiers de GESSLER, nommé LUKRAFKA, fut blessé à la jambe en faisant l'exercice avec son Régiment, de façon que les deux os furent brisés dans leur milieu & avec beaucoup de fêlures dans leur longueur. Après avoir mis à nud toutes les fentes des os, je sciai un

morceau du tibia de cinq pouces de long, que j'enlevai avec sa moëlle, je détachai avec des pinces les parties inutiles & faillantes du péroné, j'arrangeai enfuite les os dans leur situation naturelle, & au bout de quatre mois le malade fut rétabli. Cette jambe est un peu plus courte que l'autre, mais cela n'empêche pas qu'il ne marche & ne faute avec facilité.

M. DE FRANCKENBERG, Capitaine dans le Régiment d'Infanterie de HULSEN, fut cruellement blessé par une balle de mousquet à la bataille de *Loboschütz*; tous les os du tarse furent rompus & brisés de façon qu'il fallut presque entièrement le désosser, ce qui étant fait, & les parties du pied étant rapprochées entr'elles, le pied se remit si bien qu'à l'aide d'un talon double ce brave Officier marche commodément, & est en état de servir dans le Régiment de garnison de *Alt-Sydow*.

M. de ALVENSLEBEN, Enseigne aux Gardes, reçut à *Torgaw* une blessure au-dessus du pied, qui brisa les os du tibia & du péroné, & les fragments portés par le coup les uns sur les autres, formoient une espece de triple étage; je fus obligé de faire un grand
nom.

nombre de profondes incisions , & il fut bientôt assez bien pour que je pusse remettre le soin du reste de la guérison au Chirurgien du Régiment.

Un soldat du Régiment d'Infanterie de SYBOURG , nommé MIEKE , âgé de 70 ans , reçut près de *Meissen* , en 1759 , un coup de boulet , qui brisa l'os de l'épaule à deux travers de doigts au-dessous de l'articulation , & l'on en ôta une piece de cinq pouces de long ; il fut cependant parfaitement guéri au bout de neuf mois , & partit de *Wittenberg* pour aller à l'hôpital des Invalides à *Berlin*.

M. de STABENWOL , Capitaine-Lieutenant dans le Régiment d'Infanterie de GRABOW , reçut à la bataille de *Kunnersdorf* un coup de boulet qui lui fracassa l'humérus ou l'os de l'épaule , tout près de son articulation avec l'omoplate , & étant parfaitement guéri au bout de huit mois , il alla de *Stetin* à *Berlin* (1).

M.

(1) J'ai vu un Officier , Capitaine au service de France , qui reçut un coup de fusil à bout touchant , la balie fracassa l'humérus dans sa partie supérieure jusques à l'articulation ; si la blessure eut été un peu plus basse , c'est-à-dire , un peu moins grave , on lui au-
roit

M. de ROTTKIRK , Commandant du Régiment du Margrave CHARLES , & M. de KROTCKOW , Capitaine dans le Régiment des Cuirassiers de SCHLABBENDORF , reçurent l'un & l'autre une blessure qui traversoit l'articulation de l'épaule & furent entièrement guéris au bout d'environ dix mois.

M. de BRITZKE , Commandant du Régiment d'Infanterie de KNOBLOCH , fut blessé , près de *Dresde* , par une balle de mousquet qui traversa l'articulation du coude & brisa les trois os qui s'y rencontrent ; l'on en tira plusieurs esquilles , cependant cet Officier fut entièrement guéri au bout de deux ans , & sert glorieusement actuellement à la tête de ce Régiment. Je

roit coupé le bras ; l'impossibilité , ou la difficulté de l'opération , empêcha de le faire ; il éprouva presque tous les accidents qu'une plaie peut occasionner ; on tira pendant longtemps plusieurs esquilles , enfin au bout de cinq mois il fut parfaitement rétabli. Cette observation me paroît importante en ce que l'on y voit une blessure très-fâcheuse , de celles pour lesquelles on ampute tous les jours , dont le danger étoit aggravé par sa position , pour laquelle on n'ampute pas , parce qu'on ne peut pas , & qui guérit. Si cet Officier avoit eu le bonheur d'être blessé quelques doigts plus bas , il auroit eu le malheur d'avoir le bras coupé ,
Rem. du Tr.

Je finirai ces observations par celle d'un Prince blessé à la bataille de *Kunnersdorf*. Une balle de mousquet lui fit une plaie très-fâcheuse, en traversant l'articulation entre les os du tarse & du métatarse; de façon que tous les os du métatarse, excepté un, étoient brisés. Les incisions & les autres remèdes, dont j'ai parlé, le guérèrent & le rendirent à la Nation & à l'Armée, à leur grande joie, quoique la blessure fut du nombre de celles pour lesquelles on faisoit l'amputation il n'y a pas cinquante ans (1).

§. XXXVII.

Je pourrois citer un grand nombre de

(1) Ces cinquante ans sont une politesse que M. BILGUER fait aux Chirurgiens plus modernes.

M. le Comte de B... Officier général dans les Troupes Autrichiennes, reçut une blessure fort semblable à *Hockirken*, & eut le bonheur d'être très-bien guéri par M. BRUNET, sans l'amputation, qui paroissoit fort indispensable. Il ne lui restoit que de la foiblesse, qui, à son âge, chez un homme robuste, se dissipe presque sans secours; on lui conseilla les bains de Baden en Autriche, au retour il fut attaqué d'une fièvre inflammatoire qui le tua. Rem. du Tr.

de blessés guéris par cette méthode, mais les exemples, que j'ai rapportés fussent pour la faire connoître; j'ajouterai seulement que dans le moment où j'écris ceci, il y a dans l'hôpital de *Torgaw* des blessés dont les os étoient si fort rompus & brisés, que jusqu'à présent les Chirurgiens n'auroient point pensé à les guérir sans amputation, & qui sont cependant tous en train de guérison par la méthode que j'ai indiquée. Il y a même peu de nos Chirurgiens d'armées qui ignorent qu'il est souvent arrivé dans nos hôpitaux que des blessés, pour lesquels on avoit résolu l'amputation, & qui la voyoient arriver avec horreur, étant déjà placés pour la subir, l'opération ayant été différée, soit par un évanouissement, soit par leur résistance, & la méthode que j'ai indiquée ayant été mise en usage, ils ont guéri, contre l'idée de tout le monde, ont conservé leur membre, & s'en servent avec aisance. Si l'on rapproche ceci de ce qui a été dit §. XXVII, on comprendra combien l'on a tort le plus souvent d'amputer les membres.

§. XXXVIII.

J'ai parlé jusqu'à présent des accidents qui enlèvent promptement le blessé ; il me reste à dire quelque chose de ceux dont le danger est moins prompt, & qui conduisent à la mort lentement, la carie des os & l'état cancéreux des parties ; car on sçait que ces deux causes ont souvent déterminé à l'amputation.

La carie des os est, ou peu considérable, ou très-grave, ou nouvelle, ou invétérée, ou produite par un vice intérieur de la masse des humeurs, ou la suite d'un accident extérieur.

Quand elle n'a commencé que depuis peu, & qu'elle n'est pas considérable, quelle qu'en soit la cause, il n'est pas même permis de penser à l'amputation, mais on découvre l'os à proportion de l'étendue de la carie ; & après l'avoir mis à nud, on le racle avec le scalpel, ou on le perce de plusieurs trous avec un trépan perforatif convenable ; quand la carie a gagné la partie opposée de l'os, il faut alors employer le trépan à couronne pour emporter la pièce. Mais je ne puis pas entrer ici dans le détail du manuel de ces opérations.

Par rapport aux remèdes qui dissipent la carie sans le secours des instruments, ou qui achevent ce que les instruments ont commencé, nous en avons un grand nombre dont il seroit trop long de donner la liste: j'avertis seulement qu'on doit éviter tous les acides minéraux, même la liqueur anodyne minérale d'HOFMAN, si fort vantée par quelques personnes dans les maladies des os, parce qu'ils nuisent ordinairement. Personne n'ignore que, quand on s'en sert pour les dents, ils les blanchissent, mais en même temps ils en détruisent la consistance, & les rendent fragiles & friables comme de la chaux; & les autres os étant moins solides & moins durs que les dents, l'on a bien plus de raison de craindre qu'ils ne produisent le même effet; en se répandant de la partie cariée à laquelle on les applique, sur les parties saines. Il résulte de-là que les os, qui avoient paru guéris après l'usage de ces liqueurs, sont, au bout de quelque temps, plus malades qu'auparavant (1). La

(1) J'ai vu deux malades qui avoient une carie très-facneuse, l'un au tibia, l'autre au péroné sur la malléole externe; l'on me dit que

La véritable façon de remédier aux os rongés par la carie, est semblable à celle qu'on peut employer pour séparer des planches unies par des clous, en les faisant extrêmement sécher, les clous tombent d'eux mêmes; & c'est, sans doute, ce qui a fait naître l'idée d'employer les fers rouges ou les liqueurs acides, comme desséchants, pour procurer l'exfoliation des os; mais l'un & l'autre de ces moyens ont l'inconvénient, comme je l'ai déjà dit, des acides, d'agir avec tant de violence sur les parties malades qu'ils étendent leur action, d'une façon dangereuse sur les parties saines. L'on peut cependant employer les fers chauds, avec succès, dans les corps pleins d'humidité, quand il y a des chairs fongueuses, ou quand il importe d'arrêter très-romptement les progrès du mal. Les

que le mal avoit commencé il y avoit long-temps, mais qu'il avoit été guéri, pendant cinq ou six semaines chez l'un, un peu plus long-temps chez l'autre, par un Charlatan passant. Ce que j'appris de la couleur du remède; de quelques-uns de ses effets accidentels, & de ses effets sur le mal, me persuada que c'étoit un esprit acide, & cette observation confirme ce que d'autres m'avoient appris, & ce que dit M. BELGON. *Reçu du T.*

Les remèdes suivants agissent efficacement, mais avec moins de violence, l'encens, le matich, la myrrhe, le baume du Pérou, & l'huile essentielle de girofle; mais cette huile même doit être employée avec beaucoup de sobriété, puisque quand on l'emploie pour les dents cariées, elles deviennent fragiles, & tombent par pièce au bout de quelque temps (1). Quand la carie est détruite, il faut, pour achever la guérison de l'os, donner une bonne nourriture, mais pas trop grasse; un bouillon dans lequel on fait cuire de la chair de vipère est très-utile (2). Le pansement alors ne consiste plus

(1) J'ai vu plusieurs fois, comme M. BILGUER, les dents tomber peu à peu en pièces après l'usage de l'huile de girofle, je les ai vu tomber en pièces sans qu'on eut employé ou cette huile ou les acides; je l'ai employée d'autres fois sans que cet accident soit arrivé, & quoique je sois persuadé quelle nuit quelquefois, je crois avoir vu que c'est quand la carie est déjà très-considérable & la partie saine de la dent très-amincie: mais ce n'est pas une raison pour renoncer totalement à un remède réellement très-efficace dans plusieurs cas de dents cariées. *Rem. du. Tr.*

(2) Les bouillons de vipère ne doivent pas être ordonnés indistinctement à tous ceux qui ont des os cariés, ni dans tous les temps. *Rem. du Trad.*

tres moyens , & trépaner l'os dans plusieurs endroits , jufqu'à-ce qu'on ait enlevé tout ce qui eft corrompu. Il y a des os qui , quand l'amputation feroit inutile , n'en feroient point fufceptibles ; fi , par exemple , la carie avoit attaqué la partie fupérieure de l'humérus ou du fémur , l'os de la mâchoire , &c. L'on peut apprendre le moyen de remédier aux maladies des os , des obfervations de tant de foldats bleffés aux articulations du coude , du genou , &c , & qui , par les foins qu'ils ont reçus dans nos hôpitaux , ont confervé leurs membres , quoiqu'ils aient perdu de très-grandes pieces d'os , dont les unes ont été détachées par la nature même , les autres par le Chirurgien ; & comme perfonne ne me niera que les plaies que fait un Chirurgien avec un instrument fort tranchant , & avec beaucoup de foin , pour pouvoir enlever les pieces d'os gâtées , ne guériffent plus aifément que les plaies déchirées & meurtries , faites par un bou-

let,

erfte Sammlung, p.83. confirment mon opinion, puifqu'il dit que tous ceux à qui on fit l'amputation à caufe de la carie des os , périrent avec le membre amputé.

let, de la mitraille, des éclats, &c. ; si l'état du corps laisse quelque espérance de guérir la carie, l'on fera usage, dans ce cas, des conseils que j'ai donnés dans le §. XX. Il est vrai qu'il arrive souvent que le membre reste difforme mais cela n'arrive pas toujours, & souvent le cal remplit tout le vuide des parties osseuses qu'on a enlevées, quelques considérables qu'elles fussent. On lit même des exemples de cures heureuses, dans lesquelles des os entiers ont été remplacés (1). D'ail-

F 2

leurs

(1) Telle est celle que rapporte SCULTET, *Armamentar. Chirurgicum*, Obs. 81, dans laquelle on voit que le cal répara non-seulement tout l'os du tibia, mais aussi une partie du péroné enlevé par SCULTET, & à la fin de la guérison le malade se promenoit sans bâton. L'on trouve des guérisons semblables ailleurs ; voyez les Essais d'Edimbourg, t. 1. p. 312. 313. *Herrn Alexanders Monrors Knochen Lehre*, &c. *Uebersetzt durch D. Carl. Christian Krausen*, p. 51. & essais d'Edimbourg, t. 5. part. 1. p. 584. » Une beaucoup plus admirable, car tout » le tibia de l'une des jambes se détacha, & » le tibia de l'autre jambe se sépara par petits » morceaux. Cependant le malade, qui étoit » un enfant de dix ou onze ans, put marcher » sans béquilles au bout de quatre mois, ayant » les jambes très-droites ; il se porta très-bien » dans la suite & étoit en état de travailler » aux

leurs la difformité dans les membres n'en ôte pas tout l'usage (1).

§. XL.

Il me reste à parler des parties cancéreuses, sur lesquelles je m'étendrai d'autant moins, que d'honnêtes gens ont traité cette matière (2). Si le mal est récent, si le corps est sain, si les remèdes internes & externes n'ont rien fait, il faut enlever la partie viciée, avant que le mal ait fait des progrès, & en ait infecté d'autres. Mais la plupart de ceux qui ont le malheur d'être attaqué de ce mal, renvoyant d'un jour à l'autre l'amputation, il arrive, quand ils s'y déterminent, ou qu'elle hâte la mort, ou que le mal se reproduit dans

viii

» aux ouvrages de la campagne ». Ces observations prouvent d'autant plus en faveur de la méthode que j'emploie, que le cal répare bien plus aisément encore les fragments que le Chirurgien enleve chez ceux dont le mal est produit par un accident externe, & ne dépend pas du vice des humeurs, qui étoit très-considérable dans le cas que je viens de citer.

(1) Voyez §. XXXVI.

(2) Voyez la Dissertation de M. KATTSCHMIEL Professeur à Jene sur cette matière.

un autre endroit, ce qui fait que dans ce cas l'on devroit faire l'amputation beaucoup moins souvent qu'on ne le fait (1), & il est bien à souhaiter que les Médecins cherchent à découvrir un remède qui puisse guérir cet horrible mal sans le secours de l'amputation. Mais je n'ai point eu dessein de m'étendre sur cette matière.

§. X L I.

J'ai exposé jusqu'à présent ce que j'ai de plus important à dire contre ceux, qui aujourd'hui encore, recourent trop précipitamment à l'amputation des membres, dès qu'ils sont

F 3

meur-

(1) Quand le cancer est évidemment la suite d'un accident externe, négligé ou mal traité, l'amputation faite de bonne heure guérit; quand le mal est venu peu à peu, sans qu'on pût en assigner de cause externe, j'ai vu que presque toujours, quoique faite de bonne heure, elle hâtoit la mort, & quelquefois après avoir fait souffrir des maux plus cruels que le cancer même. Il faut espérer que les succès de la ciguë feront tomber l'amputation fréquente; mais il paroît par la fin de ce paragraphe, que M. BILGUER n'en connoissoit pas encore l'efficacité. *Rem. du Trad.*

meurtris & brisés. Mes raisons sont-elles bonnes, & la méthode que je propose mérite-t-elle d'être adoptée? C'est ce que je laisse à décider aux sçavans lecteurs; pour moi je n'éprouverai jamais rien de plus agréable que le souvenir de tant d'infortunés blessés, à qui l'on a sauvé la vie & conservé leurs membres, dans nos hôpitaux, quoique leurs blessures fussent de celles pour lesquelles on recouroit jusqu'à présent à l'amputation. Et il seroit bien à souhaiter, que tant de cures heureusement opérées réprimassent cette espèce de fureur qui, dans quelques pays, invite & excite les Chirurgiens, par des récompenses publiques, à faire des amputations. Un second avantage qui résultera, j'espère, de cet Ouvrage, c'est que ceux qui ont jugé défavorablement des Chirurgiens de nos hôpitaux, parce qu'ils ont appris qu'on n'y faisoit pas des amputations, reviendront de leurs préjugés sur notre compte en profitant de notre exemple.

F I N.

TABLE

T A B L E

DES PALAGRAPHES.

I. UTILITÉ de l'Amputation des Membres.

II. Objet de l'Auteur dans cet Ouvrage.

III. Ce qui lui en a donné les premières idées.

IV. Ce qui l'a encouragé dans ses Recherches.

V. Motifs qui lui ont fait entreprendre ce Traité.

VI. Sujet de la Dissertation.

VII. Accidens qui ont toujours fait regarder l'amputation nécessaire ;

S A V O I R :

Premier cas. La gangrene d'un membre.

Second. Le délabrement d'une partie.

Troisième. Une forte contusion.

Quatrième. Les blessures des grands vaisseaux.

Cinquième. La carie des os.

Sixième. Le cancer.

VIII. Secours internes ; Observations sur l'usage du kinkina dans la mortification.

Questions de M. Tissot sur deux cas particuliers. F 4. VIII.

- VIII. Secours externes ; incisions sur la partie malade , maniere de les faire.
- IX. Séparation de la chair morte , du vif sans l'entamer , délicatesse de cette opération.
- X. Pansemens des plaies , des os.
- XI. Continuation.
- XII. Scarifications autour du mal.
- XIII. Doctrine des anciens & de quelques modernes sur l'usage des fomentations confirmée. Formules , suivant les différens cas.
- XIV. Changement de l'état des plaies ; temps d'administrer le kinkina.
- XV. Maniere de le donner.
- XVI. Suite du Traitement extérieur ; formation du pus.
- XVII. Conjecture sur la maniere dont S. G. guérissoit les plaies.
- XVIII. Réflexion sur l'abus de l'amputation , son inutilité dans le cas où la gangrene vient d'un vice intérieur.
- XIX. Gangrene. Suite d'un accident extérieur , démonstration des abus de l'amputation dans le premier cas. Traitement convenable.
- XX. Délablement d'une partie, second cas , fracas des os ; moyens ordinaires.
- XXI. Moyens proposés par M. Bilguer ; Traitemens externes. XXII.

- XXII. Observations sur le même sujet; Traitemens internes.
- XXIII. Fievre des malades, leurs causes, leurs dangers; moyen de les appaiser.
- XXIV. Plaies d'armes à feu; blessures des articles.
- XXV. Suite du Traitement.
- XXVI. Succès de l'Auteur par sa méthode.
- XXVII. Calcul avantageux en sa faveur.
- XXVIII. Suite de ce calcul.
- XXIX. De l'amputation de la cuisse.
- XXX. De la contusion, troisieme cas.
- XXXI. Suite de la contusion.
- XXXII. Traitement.
- XXXIII. Suite du traitement.
- XXXIV. Impatience des malades, dans la nouvelle méthode. Formeté du Chirurgien. Vigilance de Sa Majesté Prussienne pour prévenir les mutilations inutiles des soldats. (1).
- XXXV.

(1) On publioit à Paris, pendant la guerre que le Roi de Prusse empêchoit la mutilation des soldats par d'autres vues que par celles de l'humanité. Des gens oisifs passaient leur temps à declamer contre cette barbarie, ils prévenaient les esprits, sans le savoir, contre la méthode que M. Bilguer propose. J'ai vu d'habiles

XXXV. Membres emportés ; blessures des grands vaisseaux , quatrieme cas.

XXXVI. Observations qui confirment cette méthode.

XXXVII. Suite.

XXXVIII. Carie des os , cinquieme cas. Remedes.

XXXIX. Différens moyens pour remedier à cet accident.

XL. Cancer des parties , fixieme cas. Inutilité de l'amputation.

XLI. Conclusion de l'ouvrage.

biles Chirurgiens me faire cette objection, en leur parlant de l'impression de cet ouvrage : ils convenoient cependant que les amputations n'avoient point été assez ménagées dans les Armées Françoises. J'espère que la publication de ce petit livre aura deux effets, 1^o. De rétablir la vérité. 2^o. D'accoutumer ces Chirurgiens à sentir l'humanité.

Fin de la Table.



A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre: *De l'Inutilité de l'Amputation des Membres.* &c. Ceux à qui l'expérience réfléchie a appris combien la nature peut dans l'homme pour sa conservation, & qui savent avec quelle facilité on se décide trop souvent à faire les Amputations des membres, verront avec plaisir cet Ouvrage. Les raisons & les Observations que les Auteurs appuient leur sentiment, méritent toute l'attention des Médecins & des Chirurgiens. Je n'ai rien trouvé qui doive en empêcher l'Impression. A Paris, ce 20 Mars 1764.

L E B E G U E D E P R E S L E.

Le Privilege est accordé à la fin des *Recherches Médicales*, Ouvrage traduit de l'Anglois.





ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).